

À la rentrée 2023, 2 965 400 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France, soit une hausse de 1,0% par rapport à l'année précédente (1).

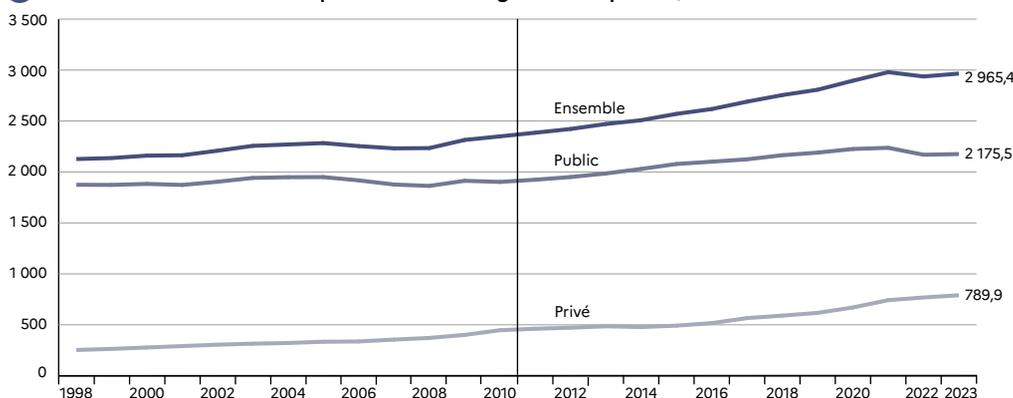
L'enseignement privé regroupe 789 900 étudiants en 2023, soit 26,6% des effectifs du supérieur (2). Depuis 1998, les inscriptions dans l'enseignement privé progressent plus rapidement que dans l'enseignement public en proportion (3). Depuis 2013, les inscriptions dans le privé ont même augmenté de 62,7%, contre 9,6% dans le public. Entre 2022 et 2023, elles augmentent de 2,9% et de 0,3% dans les établissements publics.

À la rentrée 2023, après un repli passager post crise sanitaire en 2022, le nombre d'étudiants à l'université augmente de 0,4%, ceci à périmètre constant. Depuis 2020, de grands ensembles universitaires se sont créés

ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux, intégrant, en tant que membres ou composantes, principalement d'autres établissements d'enseignement universitaire et des écoles d'ingénieurs.

Entre 2022 et 2023, les effectifs diminuent de 3,7% en **STS et assimilés (parcours scolaires)**, tandis que les effectifs en **STS et assimilés en apprentissage** augmentent à nouveau, mais moins fortement que l'année précédente (+6,1% contre +14,1% à la rentrée 2022). Les effectifs progressent de 1,8% dans la filière **CPGE** et préparations intégrées. Les inscriptions dans les **formations d'ingénieurs** (y compris en partenariat) diminuent (-2,1%), tandis qu'elles continuent d'augmenter dans les **écoles de commerce, gestion et vente** (hors STS, +2,2%).

1 Évolution du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur, en milliers



► Champ : France.

Note : le nombre d'inscriptions est calculé sans les inscriptions simultanées université-CPGE et avec les STS en apprentissage à partir de 2010. En 2023-2024, les inscriptions simultanées université-CPGE sont au nombre de 59 353 et les inscriptions en STS en apprentissage sont au nombre de 189 792.

RERS 2024, DEPP SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « Glossaire » à « Population étudiante »). Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013 (soit 59 353 étudiants à la rentrée 2023).

Diplômes universitaires de technologie (DUT), dispositif d'enquête sur les effectifs étudiants SISE, inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, population étudiante, sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 23.11.

Source

SIES-MESR, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP, enquête SIFA, enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

2 Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en fonction de la filière et du type d'établissement en 2023-2024 (hors inscriptions simultanées en CPGE), en milliers

	Diplômes LMD	Professions de santé	Formations d'ingénieurs (1)	Préparation DUT ou BUT	STS et assimilés (scolaires)	STS et assimilés (apprentissage)	CPGE + préparations intégrées	Autres	Total	Évolution 2022/2023 (%)
Lycées					206,4	42,5	80,5	12,6	342,0	-0,7
<i>dont privé</i>					47,3	18,5	10,6	2,6	79,0	-2,6
Universités (2)	1 062,6	184,9	30,4	143,1			5,6	1 776,6	1 604,2	0,4
Autre établissements d'enseignement universitaire (3)	48,6	1,2						33,7	83,6	3,7
<i>dont privé</i>	34,9	1,2						11,4	47,5	3,3
Écoles normales supérieures								7,7	7,7	-2,5
Écoles d'ingénieurs	13,0		143,6		0,1	0,2	16,2	12,6	185,7	0,8
<i>dont privé</i>	0,1		58,9		0,1	0,2	11,2	2,9	73,4	0,0
Écoles de commerce, gestion et vente					4,1	24,0		250,3	278,4	2,3
<i>dont privé</i>					4,1	24,0		249,3	277,3	2,4
Écoles juridiques et administratives					0,2	0,1		9,5	9,7	3,5
<i>dont privé</i>					0,2	0,1		5,2	5,4	69,7
Écoles de journalisme et écoles littéraires					0,1	0,1		20,6	20,8	-1,9
<i>dont privé</i>					0,1	0,1		20,6	20,8	-1,9
Écoles paramédicales hors université (4)		121,1							121,1	1,2
<i>dont privé</i>		31,0							31,0	7,8
Écoles préparant aux fonctions sociales (4)					0,7			33,0	33,7	0,9
<i>dont privé</i>					0,7			32,4	33,1	7,4
Écoles supérieures artistiques et culturelles	0,2				0,2	0,1		77,7	78,2	4,1
<i>dont privé</i>					0,2	0,1		60,3	60,7	4,5
Écoles d'architecture	0,5							19,4	19,9	-1,4
<i>dont privé</i>								1,1	1,1	6,5
Écoles vétérinaires								3,8	3,8	4,8
<i>dont privé</i>										
Autres écoles de spécialités diverses	0,5				7,6	122,9	1,9	43,9	176,8	6,6
<i>dont privé</i>	0,5				7,6	107,4	1,9	43,0	160,5	7,8
Total	1 125,3	307,2	174,0	143,1	219,4	189,8	104,2	702,4	2 965,4	1,0
Évolution 2022/2023 (%)	-0,9	1,3	-2,1	33,4	-3,7	6,1	1,8	-0,3	1,0	
<i>dont privé</i>	35,5	32,3	58,9		60,3	150,3	23,7	428,9	789,9	2,8

► **Champ : France.**

RERS 2024, DEPP, SIES

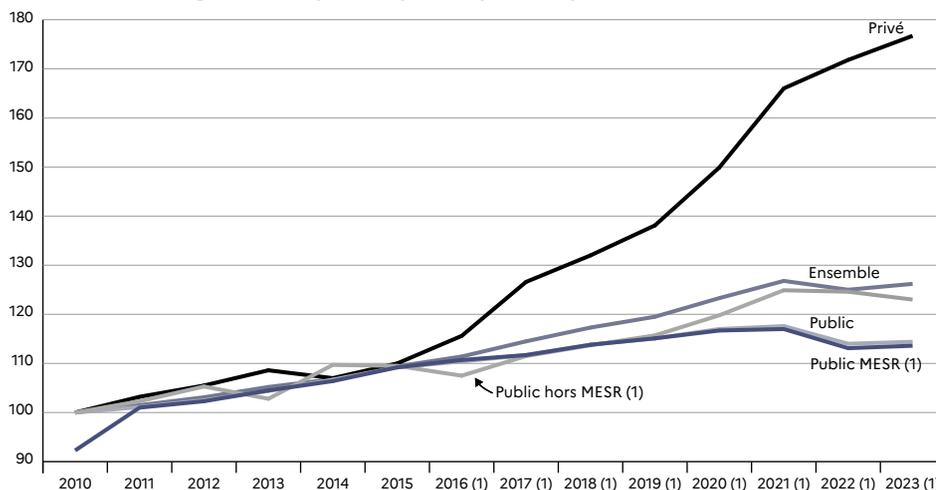
1. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat, soit 13 742 étudiants en 2023.

2. Périmètre 2019, soit sans prise en compte du périmètre des grands ensembles universitaires créés ou modifiés par décrets depuis 2020, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux.

3. Regroupent les établissements privés de type universitaire et les « grands établissements » qui délivrent un enseignement de type universitaire : établissements privés d'enseignement universitaire, Paris-Dauphine, EHESP, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Muséum national d'histoire naturelle, École nationale des chartes, École d'économie de Toulouse.

4. Données provisoires en 2023-2024 (reconduction des données 2022-2023).

3 Évolution des enseignements supérieurs privé et public depuis 2010, base 100 en 2010



► **Champ : France (Mayotte à partir de 2011).**

RERS 2024, DEPP, SIES

1. MESR : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Note : à partir de 2016, la forte augmentation des inscriptions dans l'enseignement privé est en partie due à une amélioration du dispositif de collecte. Les courbes « Public » et « Public MESR » sont quasiment confondues.

En 2023, un quart des effectifs étudiants (27 %) se concentrent en Île-de-France. Les principales académies de province réunies – Lyon, Lille, Nantes, Toulouse et Rennes – accueillent 29 % des effectifs totaux. Les plus petites académies de métropole – celles de Corse, Limoges, Besançon, Reims, Dijon, Clermont-Ferrand, Amiens et Poitiers – regroupent 11 % des effectifs totaux (1).

Dans l'académie de Paris, 43 % des étudiants sont inscrits à l'**université** contre 54 % au niveau national. Au contraire, les autres écoles et formations, qui relèvent le plus souvent de l'enseignement privé, les **écoles de commerce** et les **CPGE** sont proportionnellement plus nombreuses. Dans l'académie de Corse, sept étudiants sur dix sont inscrits à l'université.

La part des étudiants en **formation d'ingénieurs** est plus élevée dans les académies d'Amiens et Créteil. Dans les académies de Versailles, Paris, Bordeaux et Reims, la part des écoles de commerce est élevée.

Dans les DROM, l'offre de formation est très différente de celle du reste du territoire : il s'agit principalement d'universités, où sont inscrits 60 % des étudiants, et de formations courtes.

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « Glossaire » à « Population étudiante »). Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013 (soit 59 353 étudiants à la rentrée 2023).

Dispositif d'enquête sur les effectifs étudiants SISE, DUT, DMA, DNMADE, inscription simultanée à l'université et en CPGE, population étudiante, STS et assimilés – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 23.11.

Source

SIES-MESR, système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP, enquête SIFA, enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

1 Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2023-2024 (1), périmètre strict pour les universités, hors inscriptions simultanées à l'université et en CPGE

Académies et régions académiques	Universités (2) (3)		STS et assimilés (scolaire et apprentis) (4)	CPGE	Formations d'ingénieurs (5)	Écoles de commerce, gestion et vente (6)	Autres écoles et formations (7)	Ensemble (8)	Évolution 2022/2023 (%)
	Total	dont préparation DUT ou BUT							
Clermont-Ferrand	30 452	3 417	7 822	1 341	2 572	2 164	6 316	50 667	-1,6
Grenoble	57 344	8 513	17 992	2 747	6 235	6 898	11 419	101 850	-0,2
Lyon	110 782	9 031	21 690	6 184	15 377	25 854	42 927	221 625	0,8
Auvergne-Rhône-Alpes	198 578	20 961	47 504	10 272	24 184	34 916	60 662	374 142	0,2
Besançon	21 897	3 027	6 643	850	2 632	650	3 935	36 455	-0,7
Dijon	28 964	3 206	8 428	1 750	2 322	2 246	5 790	48 488	-0,5
Bourgogne-Franche-Comté	50 861	6 233	15 071	2 600	4 954	2 896	9 725	84 943	-0,6
Bretagne (Rennes)	83 263	8 138	21 995	3 928	10 812	9 744	17 896	145 849	1,9
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	42 600	5 137	13 666	2 217	2 791	2 590	8 855	71 023	1,4
Corse	3 872	613	900	101	43	30	606	5 509	-4,8
Nancy-Metz	56 298	7 130	12 779	2 141	6 664	2 579	9 623	84 643	-2,1
Reims	23 889	3 831	7 576	1 162	2 443	6 173	5 262	46 189	0,3
Strasbourg	60 696	5 095	10 835	2 301	4 751	1 011	9 629	87 256	0,3
Grand Est	140 883	16 056	31 190	5 604	13 858	9 763	24 514	218 088	-0,6
Amiens	27 703	4 222	10 022	1 044	5 188	417	8 211	52 557	0,4
Lille	102 558	9 243	26 122	4 838	12 580	20 290	35 537	200 244	0,6
Hauts-de-France	130 261	13 465	36 144	5 882	17 768	20 707	43 748	252 801	0,6
Créteil	101 687	11 068	22 843	3 456	18 308	2 098	23 545	170 581	3,6
Paris	169 754	2 811	31 872	14 878	9 624	55 514	115 995	396 608	1,2
Versailles	112 223	8 503	29 343	8 254	21 505	41 319	32 708	242 920	2,6
Île-de-France	383 664	22 382	84 058	26 588	49 437	98 931	172 248	810 109	2,1
Normandie	68 544	7 923	19 932	2 768	6 607	8 798	12 136	117 668	2,2
Bordeaux	72 859	6 166	19 127	3 286	5 643	17 909	21 517	139 471	0,1
Limoges	16 305	2 270	4 039	594	1 044	89	2 863	24 304	0,5
Poitiers	34 346	3 803	9 476	1 063	2 639	3 265	5 465	55 651	-1,7
Nouvelle-Aquitaine	123 510	12 239	32 642	4 943	9 326	21 263	29 845	219 426	-0,3
Montpellier	78 670	4 836	17 187	2 703	3 995	6 417	14 465	122 466	-0,3
Toulouse	80 308	6 729	18 631	3 754	12 426	9 730	23 250	147 748	1,8
Occitanie	158 978	11 565	35 818	6 457	16 421	16 147	37 715	270 214	0,9
Pays de la Loire (Nantes)	74 548	7 265	26 439	3 774	10 942	10 445	30 024	154 126	1,6
Aix-Marseille	73 071	5 287	18 588	3 081	4 050	6 358	15 101	119 177	1,5
Nice	39 110	4 227	11 061	2 482	2 601	7 261	7 691	68 580	-0,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	112 181	9 514	29 649	5 563	6 651	13 619	22 792	187 757	0,9
France hors DROM	1 571 743	141 491	395 008	80 697	173 794	249 849	470 766	2 911 655	1,0
Guadeloupe	6 425	333	3 535	400	50	0	785	11 145	1,6
Guyane	3 201	223	1 281	60	0	55	476	5 073	-2,1
Martinique	4 852	169	2 826	285	0	170	911	9 044	-1,9
Mayotte	1 711	0	1 346	94	0	0	280	3 431	14,0
La Réunion	16 237	907	5 200	856	118	165	2 601	25 059	-2,6
DROM	32 426	1 632	14 188	1 695	168	390	5 053	53 752	-0,6
France	1 604 169	143 123	409 196	82 392	173 962	250 239	475 819	2 965 407	1,0

RERS 2024, DEPP, SIES

► Champ : France.

- Localisation des établissements. L'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Certaines universités ont des antennes ou d'autres composantes dans une académie différente. Dans ce cas, les effectifs étudiants sont comptabilisés dans l'académie de l'antenne. Dans la fiche 7.07, ils sont comptabilisés dans l'académie de l'université. Cela explique les différences d'effectifs pour certaines académies entre ceux présentés ici et ceux affichés dans la fiche 7.07.
- Périmètre 2019, soit sans prise en compte du périmètre des grands ensembles universitaires créés ou modifiés par décret depuis 2020, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux.
- Y compris l'université de Lorraine devenue un grand établissement en 2011.
- Les STS en apprentissage sont désormais présentées dans RERS, soit un total de 189 792 apprentis ajoutés en 2023. Le détail par académie pour cette catégorie est disponible sur la version en ligne.
- Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Voir « Glossaire ».
- Hors BTS, DCG, DSCG.
- Autres établissements d'enseignement universitaire (Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Muséum national d'histoire naturelle, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes, École d'économie de Toulouse), formations comptables, écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées, autres écoles. Pour les formations paramédicales et sociales, données 2022-2023.
- L'ensemble ne correspond pas à la somme des colonnes : les formations d'ingénieurs dispensées à l'université sont comptabilisées deux fois (dans les universités et dans les formations d'ingénieurs, soit 30 370 étudiants en 2023-2024).

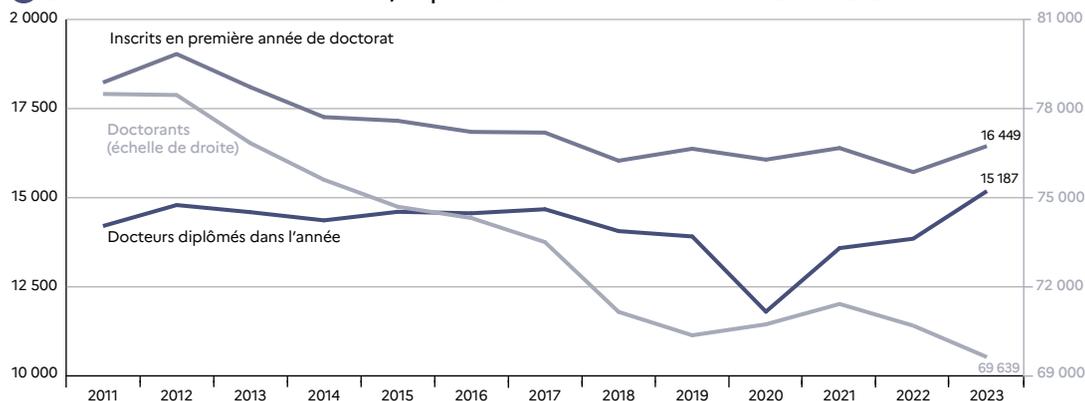
Les 289 écoles doctorales accréditées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) accueillent 69 600 doctorants à la rentrée 2023, soit une diminution de 1,5% par rapport à 2022. Le nombre d'inscrits en première année est de 16 400, en hausse de 4,6% (1). Cette évolution s'observe partout sauf en « sciences humaines et sociales » (2). Elle est particulièrement marquée en « chimie et sciences des matériaux » (+17,0%), en « sciences agronomiques et écologiques » (+14,8%), ainsi qu'en « sciences de la Terre et de l'Univers » (+13,7%). Le nombre de premières inscriptions en « sciences humaines et sociales » recule de 2,2% par rapport à l'année précédente (-5,5% en 2022).

En 2023, le nombre de docteurs diplômés augmente de 9,6%. Il s'établit à 15 200, soit le plus haut niveau depuis la mise en place de l'enquête en 2009. Ceci résulte en partie d'un effet de rattrapage des conséquences de la crise sanitaire.

Les décisions prises pendant la crise sanitaire continuent d'affecter la cohorte des docteurs diplômés en 2023. Cependant, cet effet est moins important qu'en 2022 et la durée moyenne des thèses diminue. La proportion de thèses soutenues en moins de 40 mois après le début des travaux de recherche, soit à peu près la durée prévue par les textes (36 mois), augmente encore, s'établissant à 38% en 2023. Par ailleurs, la fréquence d'une thèse effectuée en plus de 72 mois diminue d'un point en 2023, après une augmentation de 2 points en 2022 (3).

À la rentrée 2023, 79,2% des doctorants en première année bénéficient d'un financement dédié pour leurs travaux de recherche, en augmentation de 0,6 point par rapport à ceux de la rentrée 2022 (4). La situation financière des doctorants demeure cependant très différente selon le domaine scientifique : les doctorants en « sciences exactes et leurs applications » ainsi qu'en « sciences du vivant » sont très largement financés (respectivement 97,1% et 85,3%), contre 50% des doctorants en « sciences humaines et sociales ».

1 Évolution du nombre de doctorants, de primo-inscrits et de docteurs entre 2011 et 2023



► Champ : France + Polynésie Française + Nouvelle Calédonie.

Note : les effectifs sont comptés sur l'année universitaire pour les inscriptions en doctorat et les doctorants (première année ou suivante) et en année civile pour l'obtention du diplôme de docteur.

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

Écoles doctorales – Voir « Glossaire ».

Les données de cette fiche ont trait aux écoles doctorales accréditées.

Pour en savoir plus

- Notes Flash du SIES : 24.17 ; 23.11.
- SIES-MESR, 2024, *L'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France*.
- SIES-MESR, 2023, *L'état de l'emploi scientifique en France*.

Source

SIES-MESR, enquête annuelle auprès des écoles doctorales.

2 Effectifs de doctorants, de primo-inscrits et de docteurs diplômés

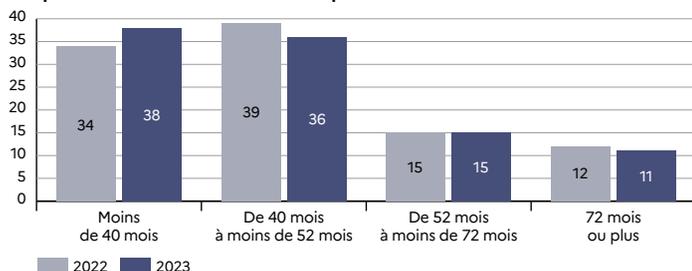
	Doctorants		Inscrits en première année de doctorat		Docteurs diplômés	
	Effectifs 2023-2024	Évolution 2022/2023 (%)	Effectifs 2023-2024	Évolution 2022/2023 (%)	Effectifs 2023-2024	Évolution 2022/2023 (%)
Sciences exactes et applications	26 332	-1,0	7 460	9,3	7 269	10,1
Mathématiques et leurs interactions	2 560	5,1	705	10,0	683	9,6
Physique	3 770	-0,2	1 097	1,4	1 079	9,4
Sciences de la Terre et de l'Univers, espace	2 225	-1,5	663	13,7	620	20,2
Chimie et sciences des matériaux	4 333	0,7	1 307	17,0	1 298	12,7
Sciences pour l'ingénieur	6 971	-0,8	1 922	7,0	1 920	10,3
Sciences et technologies de l'information et de la communication	6 473	-4,6	1 766	9,9	1 669	5,3
Sciences du vivant	13 026	-0,7	3 622	6,4	3 576	15,8
Biologie, médecine et santé	11 093	-0,8	3 080	5,0	2 967	14,8
Sciences agronomiques et écologiques	1 933	-0,3	542	14,8	609	20,8
Sciences humaines et sociales	30 281	-2,3	5 367	-2,2	4 342	4,3
Sciences humaines et humanités	17 980	-3,5	3 256	-3,4	2 551	0,6
Sciences de la société	12 301	-0,5	2 111	-0,3	1 791	10,2
Ensemble	69 639	-1,5	16 449	4,6	15 187	9,6

► Champ : France + Polynésie Française + Nouvelle Calédonie.

RERS 2024, DEPP, SIES

Note : les effectifs sont comptés sur l'année universitaire pour les inscriptions en doctorat et les doctorants (première année ou suivante) et en année civile pour l'obtention du diplôme de docteur.

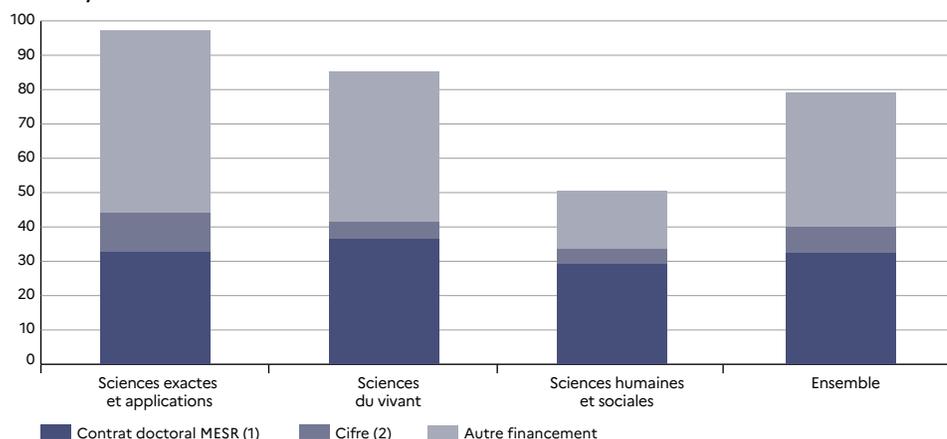
3 Proportion des thèses soutenues par intervalle de durée en 2022 et en 2023, en %



► Champ : France + Polynésie Française + Nouvelle Calédonie.

RERS 2024, DEPP, SIES

4 Proportion d'inscrits en première année de doctorat ayant obtenu un financement pour leur thèse en 2023, en %



► Champ : France + Polynésie Française + Nouvelle Calédonie.

RERS 2024, DEPP, SIES

1. Contrat doctoral sur dotation du MESR (EPSCP, EPST, programme handicap).

2. Convention industrielle de formation par la recherche.

Le poids des formations scientifiques dans l'enseignement supérieur atteint 33,0% en 2023 (2). En dix ans, le nombre d'inscriptions dans ces formations a nettement progressé (+15,1%), mais de façon moins importante que l'ensemble de l'enseignement supérieur (+20,0%). Cette hausse des formations scientifiques est principalement visible à l'université, en écoles d'ingénieurs et en STS en apprentissage (1).

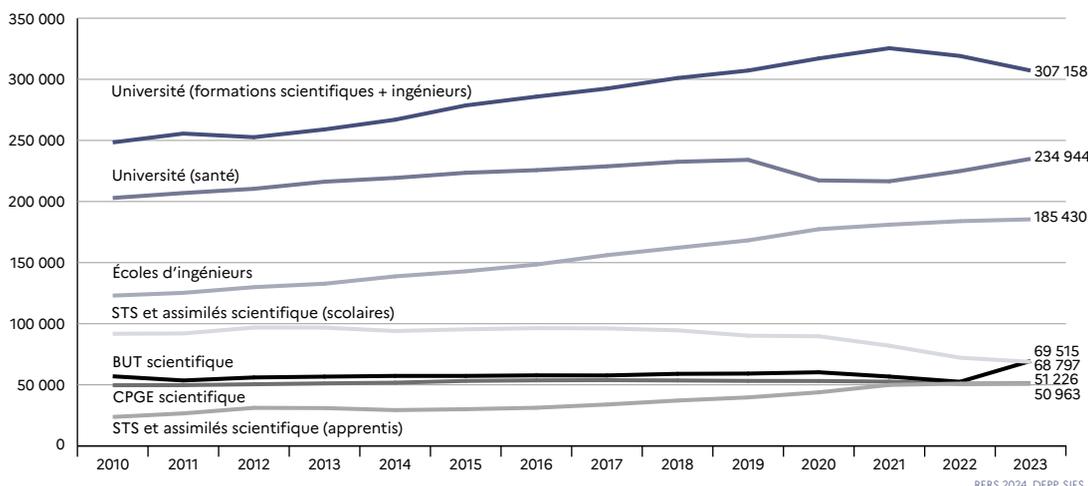
Représentant 24,0% des étudiants scientifiques en 2023, les effectifs dans les formations de santé à l'université ont progressé de 8,7% en dix ans. En 2023, ils progressent pour la deuxième année consécutive depuis la réforme d'accès aux parcours santé (+4,5% entre les rentrées 2022 et 2023). Les effectifs dans les autres formations scientifiques universitaires (31,4% des effectifs) ont augmenté de 18,6% en dix ans et ceux en BUT scientifique ont augmenté de 22,6%.

En dix ans, le nombre d'étudiants en écoles d'ingénieurs hors université a fortement augmenté (+39,7%). En CPGE, les effectifs de la rentrée 2023 atteignent un niveau équivalent à celui de 2013. Ils diminuent en STS et assimilés scolaires (-28,9%), du fait de la forte hausse de l'apprentissage dans ces formations (+64,5%).

En 2023, deux étudiants en formations scientifiques sur cinq sont des femmes (+3,2 points en dix ans). Très présentes dans les formations de santé à l'université (67,2%), elles ne représentent que 30,2% des effectifs en CPGE scientifiques, 30,1% dans les écoles d'ingénieurs hors université et respectivement 22,1%, 19,8% et 12,4% dans les spécialités scientifiques des BUT, des STS scolaires et des STS en apprentissage.

En 2023, la majorité des étudiants en formations scientifiques (84,7%) est inscrite dans un établissement public. Cette part diminue progressivement, perdant 3,7 points en dix ans.

1 Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques, hors inscriptions simultanées université-CPGE



► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans une formation scientifique d'un établissement de l'enseignement supérieur. Toutes les formations des écoles d'ingénieurs (classes préparatoires intégrées, formations d'ingénieurs, en partenariat ou non, masters, etc.) sont considérées à la différence de la fiche 7.09 concernant uniquement les formations d'ingénieurs. Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, population étudiante – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 23.11.

Source

SIES-MESR, Système d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

2 Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques, hors inscriptions simultanées université-CPGE

	2013	2018	2020	2022	2023	Poids en 2023 dans le total des formations scientifiques (%)	Évolution 2013/2023 (%)	Part des femmes (%)
Universités	531 927	592 567	594 640	596 500	611 617	62,6	15,0	51,2
Université (formations scientifiques + ingénieurs)	258 993	301 050	317 085	319 108	307 158	31,4	18,6	45,6
Sciences fondamentales et applications	160 768	192 415	204 160	200 742	188 006	19,2	16,9	33,3
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	74 411	87 270	96 664	103 283	104 192	10,7	40,0	65,8
Plurisciences	23 814	21 365	16 261	15 083	14 960	1,5	-37,2	59,6
Université (santé)	216 224	232 512	217 284	224 891	234 944	24,0	8,7	67,2
Médecine odontologie	135 677	150 521	151 215	170 727	177 789	18,2	31,0	66,1
Pharmacie	22 877	23 727	23 693	28 635	31 770	3,3	38,9	72,2
Plurisanté (PASS)	57 670	58 264	42 376	25 529	25 385	2,6	-56,0	68,8
BUT scientifique (1) (3)	56 710	59 005	60 271	52 501	69 515	7,1	22,6	22,1
Autres établissements d'enseignement universitaire	5 444	5 618	8 913	9 284	9 399	1,0	72,6	60,5
Écoles d'ingénieurs (2)	132 745	162 187	177 362	183 947	185 430	19,0	39,7	30,1
Publique MESR	63 368	70 604	76 793	76 479	78 006	8,0	23,1	30,5
Publique hors MESR	22 496	28 135	31 724	34 382	34 271	3,5	52,3	33,8
Privée	46 881	63 448	68 845	73 086	73 153	7,5	56,0	28,0
CPGE scientifique	51 202	53 569	53 136	50 897	51 226	5,2	0,0	30,2
Publique MENJ	42 444	44 142	44 042	42 569	43 046	4,4	1,4	30,5
Publique hors MENJ	1 474	1 364	1 441	1 430	1 438	0,1	-2,4	40,4
Privée	7 284	8 063	7 653	6 898	6 742	0,7	-7,4	26,1
STS et assimilées scientifiques (scolaires) (1)	96 824	94 598	89 748	72 206	68 797	7,0	-28,9	19,8
Publique MENJ	60 908	61 574	58 943	47 696	46 306	4,7	-24,0	14,8
Publique hors MENJ	12 237	10 711	11 071	9 245	8 642	0,9	-29,4	42,1
Privée	23 679	22 313	19 734	15 265	13 849	1,4	-41,5	22,6
STS et assimilées scientifiques (apprentis) (1)	30 978	37 160	43 862	51 035	50 963	5,2	64,5	12,4
Publique MENJ	7 949	10 220	12 080	14 264	15 246	1,6	91,8	9,2
Publique hors MENJ	5 719	6 382	7 007	7 623	7 091	0,7	24,0	26,6
Privée	17 310	20 558	24 775	29 148	28 626	2,9	65,4	10,5
Total formations scientifiques	849 120	945 699	967 661	963 869	977 432	100,0	15,1	42,0
<i>dont formations scientifiques hors santé</i>	<i>632 896</i>	<i>676 027</i>	<i>750 377</i>	<i>738 978</i>	<i>742 488</i>	<i>76,0</i>	<i>17,3</i>	<i>34,0</i>
Total enseignement supérieur	2 470 655	2 754 586	2 895 494	2 937 077	2 965 407		20,0	
Poids des formations scientifiques (%)	34,4	34,3	33,4	32,8	33,0			
<i>Poids des formations scientifiques hors santé (%)</i>	<i>25,6</i>	<i>25,9</i>	<i>25,9</i>	<i>25,2</i>	<i>25,0</i>			
Poids du public dans le total des formations scientifiques (%)	88,4	85,8	85,1	84,3	84,7			
<i>Poids du public MENJ-MESR dans le total des formations scientifiques (%)</i>	<i>83,5</i>	<i>81,5</i>	<i>80,5</i>	<i>79,6</i>	<i>80,1</i>			
Part des femmes dans le total des formations scientifiques (%)	38,9	39,5	40,0	41,4	42,0			
<i>Part des femmes dans le total des formations scientifiques hors santé (%)</i>	<i>30,8</i>	<i>31,5</i>	<i>32,6</i>	<i>33,8</i>	<i>34,0</i>			

► Champ : France.

1. Spécialités de la production et de l'informatique.

2. Formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) et autres formations dispensées en école d'ingénieurs, hors STS en apprentissage, hors université.

3. La hausse des effectifs en BUT à la rentrée 2023 peut s'expliquer en partie par l'ouverture de la troisième année de BUT.

RERS 2024, DEPP, SIES

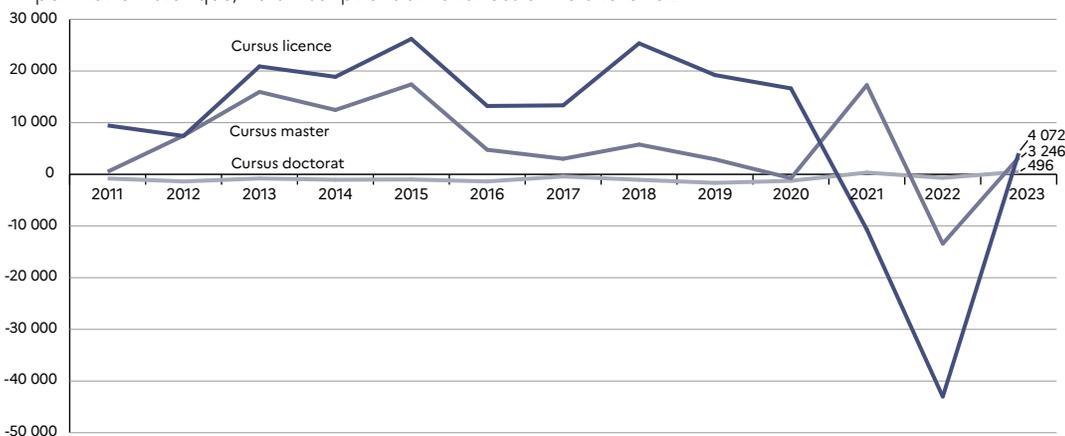
En 2023-2024, hors **inscriptions simultanées en CPGE**, 1 604 200 étudiants sont inscrits dans les **universités de France (1)**, effectif en légère hausse de 0,5% en un an. C'est en santé que les inscriptions restent les plus dynamiques (+4,5%).

Depuis 2020, quinze grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux : en prenant en compte ce périmètre, le nombre d'étudiants est de 1 667 400 (cf. fiche 7.07).

En **cursum licence**, les inscriptions ne progressent que très modérément (+0,4%), grâce à la troisième année du bachelier universitaire de technologie (BUT – créé en 2021) qui s'ouvrait cette année (+34,7% d'inscriptions en un an pour ces formations DUT/BUT) (3). Les inscriptions en L.AS continuent d'augmenter (+11,8%). Les inscriptions croissent peu en **cursum master** (+0,6%) tout comme en **cursum doctorat** (+0,9%). Le repli des inscriptions en master MEEF s'atténue (-2,0%).

Les femmes sont majoritaires à l'université (59,5%). Cependant, en « sciences fondamentales et application » et en Staps, leur part reste faible (respectivement 29,3% et 31,6% des inscriptions) (2).

1 Accroissement annuel des effectifs des universités françaises par cursus et par année universitaire, périmètre historique, hors inscriptions simultanées université-CPGE



► Champ : France.

Note : les évolutions sont calculées hors IUT de Tarbes (voir « Précisions »).

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits à l'université (voir « Glossaire » à « Universités »). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

CPGE, formation d'ingénieurs – Voir « Glossaire ».

Le périmètre historique est le périmètre 2019, soit avant la création ou modification à partir de 2020 de grands ensembles universitaires (EPE). Au sein de ces nouvelles universités sont intégrés désormais des établissements comme membres ou composantes, dont les étudiants sont dès lors comptabilisés comme inscrits dans ces ensembles. Le contour des EPE a évolué entre 2022 et 2023 : deux nouveaux établissements expérimentaux se sont créés au

1^{er} janvier 2023 : l'université de Rennes et l'université de Toulouse Capitole. L'université Paris Sciences Lettres et l'université Grenoble Alpes ne sont plus des établissements publics expérimentaux, mais de grands établissements dont les établissements membres et composantes gardent leur personnalité morale. L'université de Mayotte remplace le Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) de Mayotte. L'IUT de Tarbes sort de l'université cette année, ses effectifs en 2022 ne sont pas pris en compte dans les évolutions pour un champ constant. Les effectifs sont donnés hors inscriptions simultanées université-CPGE. Ces inscriptions sont au nombre de 58 200 en 2023-2024.

Pour en savoir plus

- Notes flash du SIES : 24.15 ; 24.13 ; 24.12.

2 Répartition des effectifs des universités françaises selon le cursus et la discipline en 2023-2024, périmètre historique

	Cursus licence	Cursus master	Cursus Doctorat	Ensemble			Part des femmes (%)
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Variation annuelle (%) (3)	Variation annuelle y.c. CPGE (%)	
Droit sciences politiques	133 231	77 022	5 388	215 641	0,5	0,5	71,0
Sciences économiques, gestion	128 539	52 880	2 763	184 182	0,6	0,9	52,8
AES	25 674	1 948	12	27 634	-4,8	-4,7	61,1
Pluridroit, sciences économiques, AES	1 416	4 902		6 318	-2,2	-2,1	49,1
Total économie, AES	155 629	59 730	2 775	218 134	-0,2	0,1	53,8
Arts, lettres, sciences du langage	64 069	19 954	4 243	88 266	-1,2	-1,1	71,6
Langues	82 526	13 452	1 945	97 923	-4,6	-4,5	73,6
Sciences humaines et sociales	176 109	112 821	10 609	299 539	-0,8	-0,7	69,3
Plurilittres, langues, sciences humaines	6 914	6 350	43	13 307	-5,1	-2,8	72,3
Total arts, lettres, langues, SHS	329 618	152 577	16 840	499 035	-1,8	-1,6	70,6
Sciences fondamentales et application	152 987	78 642	15 636	247 265	0,9	0,9	29,3
Sciences de la nature et de la vie	76 782	26 612	11 054	114 448	3,1	2,9	64,9
Plurisciences	13 175	1 627	158	14 960	-0,7	1,3	59,6
Total sciences	242 944	106 881	26 848	376 673	1,5	1,5	41,3
Staps	52 610	6 251	568	59 429	0,6	0,6	31,6
Interdisciplinaire (1)	313			313	123,6	122,0	62,3
Total disciplines générales	914 345	402 461	52 419	1 369 225	-0,2	0,0	58,2
Médecine-odontologie	13 106	163 280	1 403	177 789	4,1	4,1	66,1
Pharmacie	8 852	22 757	161	31 770	10,9	10,9	72,2
Plurisanité	25 259	126		25 385	-0,6	-0,6	68,8
Total disciplines de santé	47 217	186 163	1 564	234 944	4,5	4,5	67,2
Total (2)	961 562	588 624	53 983	1 604 169	0,5	0,6	59,5
Répartition (en %)	59,9	36,7	3,4	100,0			
Part des femmes (en %)	58,8	61,7	48,9	59,5			

RERS 2024, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Les diplômés interdisciplinaires sont les DU Pareo (passport vers la réussite et l'orientation).
2. Le total global inclut les inscriptions dans des diplômes paramédicaux hors diplôme d'Etat d'infirmiers de grade licence; 25 751 inscriptions sont concernées, en hausse de 6,7% sur un an (l'universitarisation de ces formations se poursuit et prend de l'ampleur avec l'apparition de certaines d'entre elles sur la plateforme Parcoursup); en incluant le DE Infirmier grade licence, 107 500 inscriptions sont couvertes par ces diplômés (en hausse de 2,1% sur un an).
3. Les effectifs de 2023-2024 ne tiennent pas compte de l'IUT de Tarbes qui sort du périmètre universitaire au sens strict cette année. Ils ne sont pas pris en compte pour les évolutions.

3 Évolution par cursus des effectifs universitaires, périmètre historique, hors inscriptions simultanées université-CPGE

	2011 (1)	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (7)	2021	2022	2023	Évolution 2022/2023 (%) (2)
DUT/BUT	115 014	116 183	116 551	116 751	119 661	120 551	120 930	115 056	107 256	143 123	34,7
Licence professionnelle	50 602	52 441	52 731	52 497	51 973	52 103	51 862	52 014	48 208	26 454	-44,8
Licence générale	572 175	636 720	648 672	666 548	689 140	708 586	747 950	751 044	714 428	701 606	-1,8
dont L.A.S							13 496	19 877	23 945	26 766	11,8
PACES + PASS (3)	53 403	57 730	57 130	57 799	57 150	55 252	42 303	27 207	25 327	25 179	-0,6
Santé (4)	7 934	8 896	10 650	6 754	7 101	7 215	7 036	7 565	7 942	8 474	6,7
Autres formations	53 794	54 349	53 814	52 554	53 229	53 758	44 013	50 542	55 665	56 726	1,9
Total cursus licence	852 922	926 319	939 548	952 903	978 254	997 465	1 014 094	1 003 428	958 826	961 562	0,4
Master LMD	305 720	329 311	333 359	327 682	327 135	325 756	328 282	328 805	307 806	308 168	0,1
dont MEEF (5)		55 009	57 606	57 923	56 288	54 326	53 345	53 344	44 391	43 493	-2,0
Formations d'ingénieurs (6)	24 659	28 470	29 698	29 857	30 993	31 774	31 157	31 451	31 613	30 370	-3,9
Santé	104 149	117 315	119 645	127 079	131 678	135 155	137 411	143 169	147 693	151 291	2,4
Autres formations	78 414	91 161	88 307	89 405	89 987	90 016	85 104	95 791	98 266	98 795	0,5
Total cursus master	512 942	566 257	571 009	574 023	579 793	582 701	581 954	599 216	585 378	588 624	0,6
Doctorat LMD	62 465	58 435	57 047	56 713	55 648	53 977	52 789	53 290	52 386	52 777	0,7
Autres formations	1 409	1 234	1 250	1 182	1 188	1 207	1 141	980	1 101	1 206	9,5
Total cursus doctorat	63 874	59 669	58 297	57 895	56 836	55 184	53 930	54 270	53 487	53 983	0,9
Ensemble	1 429 738	1 552 245	1 568 854	1 584 821	1 614 883	1 635 350	1 649 978	1 656 914	1 597 691	1 604 169	0,5

RERS 2024, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Données révisées par rapport à l'édition 2012, pour tenir compte de l'université de Lorraine (voir « Population concernée »).
2. Les évolutions sont calculées hors doubles inscriptions université-CPGE (voir « Définitions »). Ces inscriptions n'influencent que sur la licence générale, dont l'évolution, doubles inscriptions comprises, est de -1,5%. Au total, toutes inscriptions confondues, l'évolution est de 0,6%. L'IUT de Tarbes, qui sort du périmètre universitaire au sens strict cette année, n'est pas pris en compte en 2022 pour calculer une évolution à champ constant.
3. La première année commune aux études de santé (PACES) est remplacée à la rentrée 2020 par le PASS (Parcours accès spécifique santé) et les L.A.S (Licences accès santé). Il y a encore des inscriptions en PACES en 2020-2021 (redoublements).
4. Depuis la création de la Paces (année universitaire 2010-2011), la santé comporte les effectifs des diplômés universitaires ou des formations de santé autres que médecine-odontologie-pharmacie-maïeutique dont les formations paramédicales hors formations d'infirmier de grade licence (cf. tableau 1).
5. En 2006-2007 les IUFM étaient indépendants des universités. Ils leur ont été rattachés progressivement en 2008 et 2009. Entre 2010 et 2012, les étudiants s'inscrivaient en master à l'université, sans distinction d'une filière spécifique pour l'enseignement. Depuis 2013, les étudiants s'inscrivent en master métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) dans les Inspé (anciennement Espé), rattachés aux universités.
6. Sont comptabilisées les inscriptions en formations d'ingénieurs classiques, spécialisées et en partenariat. Les cycles préparatoires intégrés (cursus master) ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieurs, ils sont comptabilisés dans « Autres formations ».
7. En 2020-2021, avec la création ou l'extension des EPE, certaines écoles anciennement internes ou rattachées aux universités sont dorénavant rattachées à un autre établissement (école d'ingénieurs); elles sont prises en compte dans les tableaux avec EPE. Cette dynamique diminue mécaniquement les effectifs.

En 2023-2024, 313 600 nouveaux entrants, hors inscriptions simultanées en CPGE, sont inscrits dans les universités de France, soit un flux en croissance de 1% (1).

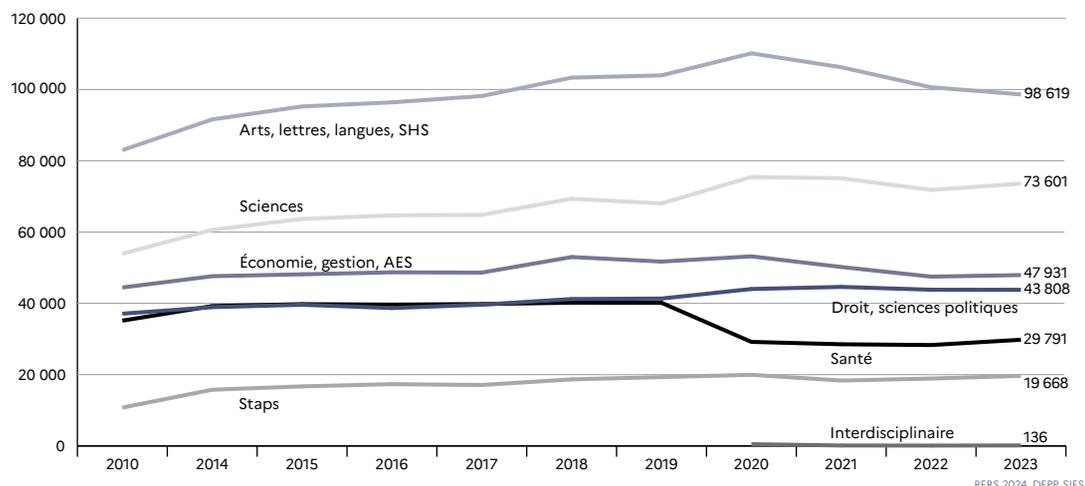
Sur le champ universitaire historique, les disciplines scientifiques sont les plus dynamiques (entre 3% et 4% de hausse relativement à 2022-2023), hormis en « plurisciences », discipline généraliste dans laquelle sont inscrits de nombreux élèves de classes préparatoires dans le cadre de conventionnements dont les calendriers varient (2). Les licences accès santé (L.AS) sont des licences de toutes disciplines avec mineure santé permettant de présenter les concours des filières MMOPK. Elles continuent de soutenir les inscriptions en licence, notamment en sciences de la vie. Les effectifs en première année dédiée aux études de santé

(« plurisanté ») se stabilisent. Sept inscriptions sur dix correspondent à des entrées en licence générale, 16% en BUT et 8% en Parcours accès santé spécifique (PASS) (3).

Les femmes représentent plus des deux tiers des étudiants en droit, en lettres et dans les formations de santé. Elles restent minoritaires en Staps (30,6%) et en BUT (39,4%) et représentent la moitié des étudiants en sciences (51,2%).

Les néo-bacheliers représentent 85,0% des néo-entrants. Parmi ces étudiants, 82% sont des bacheliers généraux, 15% ont un baccalauréat technologique et 3% un baccalauréat professionnel.

1 Nombre de nouveaux entrants à l'université par discipline, périmètre universitaire strict, hors inscriptions simultanées université-CPGE



► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

MMOPK – Médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie.

Population concernée – Étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année de cursus licence à l'université (capacité en droit et DAEU exclus), qu'ils soient nouveaux bacheliers ou non. Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE.

BUT, CPGE, cursus licence, DUT, nouveau bachelier, Paces – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes flash du SIES : 24.15 ; 24.13 ; 24.12.

2 Nombre de nouveaux entrants à l'université par discipline, périmètre universitaire strict, hors inscriptions simultanées université-CPGE

Disciplines	2010	2014 (1)	2019	2020	2021	2022	2023	Variation 2022/2023 hors CPGE (2) (%)	Variation 2022/2023 y.c. CPGE (2) (%)
Droit, sciences politiques	37 098	38 927	41 347	44 028	44 617	43 825	43 808	0,0	0,0
Sciences économiques, gestion	34 303	36 783	40 450	40 329	39 456	38 322	38 604	1,4	2,4
AES	10 142	10 822	9 673	11 122	9 056	8 355	8 505	1,8	2,0
Pluridroit, sciences économiques, AES		10	1 597	1 740	1 691	817	822	0,6	1,1
Total économie, gestion, AES	44 445	47 615	51 720	53 191	50 203	47 494	47 931	1,4	2,3
Lettres, sciences du langage	16 652	17 347	19 699	20 125	19 915	20 097	19 951	-0,7	-0,7
Langues	26 622	29 257	30 910	32 763	29 380	27 802	26 662	-4,1	-4,1
Sciences humaines et sociales	38 800	43 646	51 137	55 053	54 741	49 969	49 509	-0,8	-0,5
Plurillettres, langues, sciences humaines	889	1 348	2 203	2 197	2 209	2 743	2 497	-9,0	-2,6
Total arts, lettres, langues, SHS	82 963	91 598	103 949	110 138	106 245	100 611	98 619	-1,9	-1,6
Sciences fondamentales et applications	34 064	39 016	47 426	50 152	47 448	44 658	45 832	3,1	1,3
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	12 547	13 798	14 322	17 946	20 511	21 058	21 917	4,1	3,0
Plurisciences	7 326	7 812	6 278	7 344	7 133	6 101	5 852	-4,1	1,5
Total sciences	53 937	60 626	68 026	75 442	75 092	71 817	73 601	2,8	1,8
Staps	10 759	15 767	19 313	19 956	18 343	18 901	19 668	4,1	4,1
Plurisanité	33 401	37 110	38 049	27 165	25 940	23 944	23 944	0,0	0,0
Médecine-odontologie	1 694	2 096	2 059	2 007	2 016	2 394	2 758	15,2	15,2
Pharmacie	51	31	47	18	564	1 967	3 089	57,0	57,0
Total santé	35 146	39 237	40 155	29 190	28 520	28 305	29 791	5,2	5,3
Interdisciplinaire				489	124	96	136	41,7	40,2
Total	264 348	293 770	324 510	332 434	323 144	311 049	313 554	1,0	1,0

► Champ : France (2).

RERS 2024, DEPP, SIES

1. En 2014, la mise en place du cadre national des formations (CNF) a modifié la répartition disciplinaire des diplômes, empêchant l'interprétation des évolutions par discipline.

Les évolutions par regroupement disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas de la rupture statistique et traduisent de véritables mouvements sur les effectifs.

2. L'IUT de Tarbes sort de l'université cette année, ses effectifs en 2022 ne sont pas pris en compte dans les évolutions pour un champ constant.

Legende : le nombre de nouveaux entrants hors CPGE en sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers augmente de 4,1% en 2023-2024 par rapport à 2022-2023.

Avec les inscriptions simultanées en CPGE, cette évolution est de +3%.

3 Répartition des nouveaux entrants à l'université en 2023-2024 selon le type de diplôme et la série de baccalauréat, périmètre universitaire strict, hors inscriptions simultanées université-CPGE

Type de diplôme (1)	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Non-bacheliers	Ensemble	
	Total	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers		Effectifs	Part des femmes (%)
Licence LMD	174 623	163 155	21 947	17 455	10 104	6 673	12 347	219 021	61,8
Droit, sciences politiques	34 616	33 177	3 258	2 812	945	641	1 356	40 175	74,1
Sciences économiques, gestion	14 042	13 299	1 494	1 180	516	347	1 361	17 413	43,8
AES	5 877	5 540	1 519	1 232	720	489	375	8 491	60,2
Pluridroit, sciences économiques, AES	647	598	76	65	31	19	22	776	45,5
Total économie, AES	20 566	19 437	3 089	2 477	1 267	855	1 758	26 680	49,1
Lettres, sciences du langage	13 101	11 686	1 826	1 369	1 311	891	944	17 182	74,1
Langues	18 610	16 995	3 218	2 482	2 076	1 398	1 336	25 240	73,7
Sciences humaines sociales	33 799	30 835	5 018	3 721	2 813	1 755	2 409	44 039	70,4
Plurillettres, langues, sciences humaines	1 476	1 333	161	108	120	68	54	1 811	71,1
Total arts, lettres, langues, SHS	66 986	60 849	10 223	7 680	6 320	4 112	4 743	88 272	72,1
Sciences fondamentales et application	16 757	15 497	1 084	835	300	168	2 911	21 052	35,2
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	15 327	14 593	1 596	1 302	620	406	879	18 422	68,1
Plurisciences	4 330	4 050	583	460	158	93	462	5 533	55,6
Total sciences	36 414	34 140	3 263	2 597	1 078	667	4 252	45 007	51,2
Staps	16 041	15 552	2 114	1 889	494	398	238	18 887	30,6
PASS	22 694	22 126	549	491	187	136	507	23 937	69,0
Profession de santé (hors PASS-Paces)	1 679	1 382	387	274	40	11	54	2 160	86,1
BUT	27 277	26 018	20 478	19 549	803	692	1 335	49 893	39,4
Ingénieurs (2)	268	243	23	15			24	315	30,8
Autres formations	7 597	6 205	2 282	1 473	1 025	510	7 324	18 228	62,8
Total	234 138	219 129	45 666	39 257	12 159	8 022	21 591	313 554	59,0

► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

1. Dans ce tableau, seuls les étudiants préparant une licence LMD sont répartis par discipline. Dans le tableau 2, tous les nouveaux entrants sont répartis en fonction de la discipline, quel que soit le type de diplôme préparé (licence, DUT ou autres). Cela explique les différences d'effectifs avec le tableau 2. Les L.A.S (licences accès santé) sont des licences de toute discipline avec une mineure santé; 13 200 nouveaux entrants sont inscrits dans ces formations.

2. Son comptabilisés les inscriptions en formations d'ingénieurs classiques, spécialisées et en partenariat (FIP). Les cycles préparatoires intégrés ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieurs, ils sont comptabilisés dans la rubrique « Autres formations ».

En 2023-2024, les étudiants inscrits dans l'enseignement universitaire relèvent de 49 universités, ainsi que de l'université de Lorraine, de l'université Paris Sciences et Lettres, de l'université Grenoble Alpes, de l'Institut national universitaire d'Albi, des instituts d'études politiques de Lyon, Rennes et Lille, des communautés d'universités et établissements (Comue) université Bourgogne-Franche-Comté et université Paris Lumières, ainsi que de 2 grands établissements et 13 établissements expérimentaux (EPE) (1). Ces derniers, créés depuis 2020, sont de grands ensembles de formations universitaires regroupant d'anciennes Comue, des universités et des écoles membres ou composantes. L'ensemble de ces établissements accueille 1 667 400 étudiants, effectif stable cette année, hors inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, dont 318 300 néo-entrants en

première année, avec 4 800 étudiants nouvellement inscrits dans les établissements membres ou composantes de ces nouveaux ensembles.

À périmètre historique, soit celui des seules formations universitaires (IUT et écoles d'ingénieurs intégrées ou rattachées inclus), le nombre d'étudiants en France croît modérément cette année (+0,5%) pour atteindre 1 604 200.

Les inscriptions augmentent de plus de 2% dans les académies métropolitaines de Nantes, Toulouse, Versailles et Lyon. Elles restent dynamiques dans plus de deux tiers des académies. Les baisses les plus importantes sont observées dans les académies de Corse, de Nancy-Metz et dans les DROM.

Précisions

Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

CPGE – Voir « Glossaire ».

Ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Quinze établissements expérimentaux créés ou modifiés depuis janvier 2020 : les effectifs comptabilisés ici ne comportent que les effectifs portés par les composantes des nouveaux établissements qui étaient dans le champ universitaire avant création des EPE pour comparabilité (périmètre strict). Les lignes spécifiques « regroupement d'établissements », en fin de tableau, incluent les établissements membres ou composantes, ainsi que les Inspé (périmètre EPE). Ne sont pas comptabilisés les effectifs des écoles partenaires ou associées. L'université Côte d'Azur remplace la Comue du même nom et l'université de Nice ; l'université Paris Cité remplace les universités Paris V et Paris VII ; l'université Grenoble Alpes remplace l'univer-

sité et la Comue du même nom ; l'université Paris Saclay remplace la Comue du même nom et l'université Paris XI ; l'université polytechnique des Hauts-de-France remplace l'université de Valenciennes ; l'université Paris Sciences et Lettres, la Comue du même nom ; l'université Gustave Eiffel, l'université Marne-la-Vallée. Le contour des EPE a évolué entre 2020 et 2022, un nouvel établissement expérimental s'est créé au 1^{er} janvier 2021 : l'université Clermont Auvergne remplace l'université du même nom. Quatre nouveaux EPE se sont créés au 1^{er} janvier 2022 : l'université de Lille, Nantes université, l'université de Montpellier et l'université Paris Panthéon-Assas. Deux EPE se sont créés au 1^{er} janvier 2023 : université Toulouse Capitole et université de Rennes. L'université Paris Sciences et Lettres et l'université Grenoble Alpes ne sont plus des établissements publics expérimentaux, mais de grands établissements dont les établissements membres et composantes gardent leur personnalité morale. L'université de Mayotte remplace le centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) de Mayotte. L'IUT de Tarbes sort de l'université, ses effectifs en 2022 ne sont pas pris en compte dans les évolutions pour un champ constant.

Pour en savoir plus

- Notes flash du SIES : 24.15 ; 24.13 ; 24.12.

1 Population universitaire par établissement et académie en 2023-2024

Universités et académies	Effectifs hors CPGE	Effectifs totaux	Évol. hors CPGE (%) 2022/2023	Nouveaux entrants hors CPGE	Universités et académies	Effectifs hors CPGE	Effectifs totaux	Évol. hors CPGE (%) 2022/2023	Nouveaux entrants hors CPGE
Aix-Marseille	64 247	66 679	2,2	12 481	Paris I	40 829	43 926	-1,1	6 023
Avignon	6 178	6 264	1,9	1 710	Université Paris Panthéon Assas (2)	17 794	17 952	-2,4	2 804
Aix-Marseille (y compris Inspé [1])	73 071	75 589	1,5	14 191	Paris III	14 849	15 114	-1,0	2 936
Amiens	26 147	26 801	1,7	6 289	Sorbonne université	46 948	54 536	0,1	7 012
Amiens (y compris Inspé)	27 703	28 357	1,6	6 289	Université Paris Cité (2)	58 165	59 032	-0,1	8 600
Besançon	20 205	20 814	-0,1	4 336	Comue Université Paris Lumières	95	95	10,5	
Comue Université Bourgogne Franche-Comté	1 830	1 830	-8,0		Université Paris Sciences et Lettres (3)	638	638	11,3	234
Besançon (y compris Inspé)	22 853	23 462	-1,0	4 336	Paris (y compris Inspé)	181 661	193 636	-0,4	27 609
Bordeaux	45 356	47 177	0,5	8 890	La Rochelle	7 381	7 542	-4,2	1 787
Bordeaux III	13 948	14 342	-1,4	3 247	Poitiers	25 506	26 167	-1,3	5 300
Pau	11 826	12 416	-2,3	2 727	Poitiers (y compris Inspé)	34 346	35 168	-1,6	7 087
Bordeaux (y compris Inspé)	73 191	75 996	-0,6	14 864	Reims	22 846	23 732	1,5	5 144
Université Clermont Auvergne (2)	29 563	30 620	1,7	6 154	Reims (y compris Inspé)	23 889	24 775	1,1	5 144
Clermont-Ferrand (y compris Inspé)	30 452	31 509	1,8	6 154	Brest	21 501	22 016	0,9	4 496
Corse	3 634	3 705	-5,9	979	Bretagne Sud	9 788	10 173	2,5	2 281
Corse (y compris Inspé)	3 872	3 943	-6,2	979	Université Rennes (2)	28 334	29 636	5,3	5 355
Université Gustave Eiffel (2)	11 336	11 595	-2,8	2 293	Rennes II	20 360	20 697	-2,8	5 146
Paris VIII	21 557	21 635	-1,4	4 065	Institut d'études politiques Rennes	1 308	1 308	-0,7	175
Paris XII	32 119	32 473	-1,9	7 738	Rennes (y compris Inspé)	83 263	85 802	1,4	17 453
Paris XIII	22 221	22 540	1,3	4 906	Moulhouse	9 979	10 196	2,4	2 269
Université Paris-Est (5)	648	648	237,5		Strasbourg	49 347	51 018	0,1	8 323
Créteil (y compris Inspé)	92 085	93 095	-0,6	19 002	Strasbourg (y compris Inspé)	60 696	62 584	0,2	10 592
Dijon	26 607	27 991	-0,7	5 733	Institut national universitaire d'Albi	3 785	4 072	3,2	1 150
Dijon (y compris Inspé)	28 008	29 392	-0,6	5 733	Toulouse Capitole (2)	18 021	18 285	6,8	3 365
Chambéry	13 430	14 018	-0,6	3 312	Toulouse II	26 823	27 346	-0,6	5 683
Université Grenoble Alpes (2)	42 479	44 265	0,6	9 313	Toulouse III (4)	28 284	29 000	4,5	5 547
Grenoble (y compris Inspé)	57 344	59 718	0,1	12 625	Toulouse (y compris Inspé)	79 502	81 292	2,9	15 745
Artois	11 658	11 856	-1,9	2 906	CY Cergy Paris Université (2)	17 771	18 216	1,1	3 951
Université Lille (2)	66 951	69 106	-0,7	13 077	Évry-Val-d'Essonne	6 438	6 559	1,7	1 889
Littoral	9 011	9 125	-4,3	2 293	Paris X	30 861	32 253	0,8	5 901
Université Polytechnique des Hauts-de-France (2)	9 802	10 240	0,9	2 739	Université Paris-Saclay (2)	37 810	40 319	5,3	5 095
Institut d'études politiques Lille	1 742	1 742	5,5	178	Versailles-Saint-Quentin	13 645	14 351	2,8	2 787
Lille (y compris Inspé)	102 558	105 463	-1,1	21 193	Versailles (y compris Inspé)	110 392	115 565	2,4	19 623
Limoges	15 830	16 304	1,5	3 375	Total France hors DROM (y c. Inspé) - périmètre strict	1 571 743	1 629 418	0,5	305 364
Limoges (y compris Inspé)	16 305	16 779	1,3	3 375	Antilles	10 572	10 860	-0,2	2 329
Lyon I	37 266	39 213	4,3	5 900	Mayenne	2 873	2 895	-6,1	898
Lyon II	25 878	26 535	2,4	5 411	Gayotte	1 204	1 204	-11,4	325
Lyon III	25 096	26 559	0,2	5 185	La Réunion	15 284	15 476	-1,3	4 638
Saint-Étienne	16 943	17 429	1,2	4 021	Total DROM (y compris Inspé)	32 426	32 928	-10,9	8 190
Institut d'études politiques Lyon	1 909	1 914	10,6	196	Total France (y compris Inspé) - périmètre strict	1 604 169	1 662 346	0,5	313 554
Lyon (y compris Inspé)	110 782	115 340	2,3	20 713	Total France (y compris Inspé) - périmètre EPE	1 667 430	1 726 543		318 313
Université Montpellier (2)	42 682	43 899	0,7	9 623	<i>dont regroupements d'établissements</i>				
Montpellier III	20 425	20 822	-2,3	4 368	CY Cergy Paris Université	23 403	23 848		4 270
Nîmes	5 383	5 710	-0,2	1 642	Nantes Université	41 134	42 766		7 122
Perpignan	7 857	8 084	-2,3	1 845	Université Clermont Auvergne	33 922	34 979		6 458
Montpellier (y compris Inspé)	78 670	80 838	-0,6	14 778	Université Côte d'Azur	29 477	31 018		5 808
Lorraine	54 406	56 073	-2,7	10 404	Université de Lille	73 819	75 974		13 522
Nancy-Metz (y compris Inspé)	56 298	57 965	-2,7	10 404	Université de Montpellier	45 447	46 664		6 923
Angers	26 489	27 025	8,5	6 001	Université Grenoble Alpes	52 363	54 149		9 769
Le Mans	10 961	11 452	11,6	2 827	Université Gustave Eiffel	15 168	15 427		2 707
Nantes Université (2)	34 126	35 758	-1,4	6 942	Université Paris Cité	58 165	59 032		8 600
Nantes (y compris Inspé)	74 548	77 207	4,3	15 770	Université Paris Panthéon-Assas	21 587	21 745		3 361
Université Côte d'Azur (2)	28 183	29 724	-0,9	5 798	Université Paris-Saclay	47 701	50 210		5 211
Toulon	9 879	10 291	-1,3	2 255	Université Paris Sciences et Lettres (3)	18 263	18 764		1 225
Nice (y compris Inspé)	39 110	41 063	0,9	8 053	Université Polytechnique des Hauts-de-France	12 298	12 736		2 757
Caen	29 607	30 435	4,4	6 405	Université Rennes	33 124	34 426		5 966
Le Havre	6 640	6 892	-1,1	1 589	Université Toulouse Capitole	20 023	20 722		4 025
Rouen	29 805	30 671	-1,6	6 436					
Normandie (y compris Inspé)	68 544	70 490	0,9	14 430					
Orléans	15 712	16 526	-2,7	3 861					
Tours	25 133	26 109	3,0	5 361					
Orléans-Tours (y compris Inspé)	42 600	44 390	0,7	9 222					

RERS 2024, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Les inscriptions dans les Inspé ne sont diffusées qu'au niveau académique.

2. Voir « Précisions ».

3. L'université Paris Sciences et Lettres et l'université Grenoble Alpes ne sont plus des établissements publics expérimentaux, mais des grands établissements dont les membres et composantes gardent leur personnalité morale.

4. L'IUT de Tarbes est une composante depuis cette année de la nouvelle université de technologie de Tarbes, qui, au même titre que les autres universités de technologie, n'est pas considérée comme une université. Les évolutions, pour l'université de Toulouse III (qui remplace les effectifs de cet IUT) sont hors IUT de Tarbes.

5. L'université Paris-Est fédère les remontées de doctorants des autres universités de l'académie cette année; ce qui influe sur l'évolution de ses effectifs et des autres universités de l'académie de Créteil qui inscraient des doctorants auparavant.

Lecture : l'évolution des effectifs hors inscriptions simultanées CPGE-université en France entre 2022-2023 et 2023-2024 est de + 0,5%.

Note : avec la création des EPE/regroupements, certaines écoles anciennement internes aux universités sont maintenant rattachées à un autre établissement (écoles d'ingénieurs et établissements assimilés); elles sont prises en compte dans le périmètre EPE, ainsi que les établissements membres et composantes non universitaires. Pour l'année 2023-2024, aucun nouvel EPE n'a été créé.

En 2023-2024, 143 100 étudiants préparent un **bachelor universitaire de technologie (BUT)**, un diplôme en trois ans créé à la rentrée 2021 (1). L'année 2023-2024 est donc la première année d'existence de la troisième année de cette formation. Ce diplôme remplace le diplôme universitaire de technologie (DUT), qui devient un diplôme intermédiaire à la fin de la deuxième année. Le nombre d'inscriptions à la rentrée 2023 augmente de 34,7%, en raison de l'ouverture de la troisième année du BUT. Les effectifs de nouveaux entrants en première année de préparation de BUT se stabilisent (-0,1%) (2).

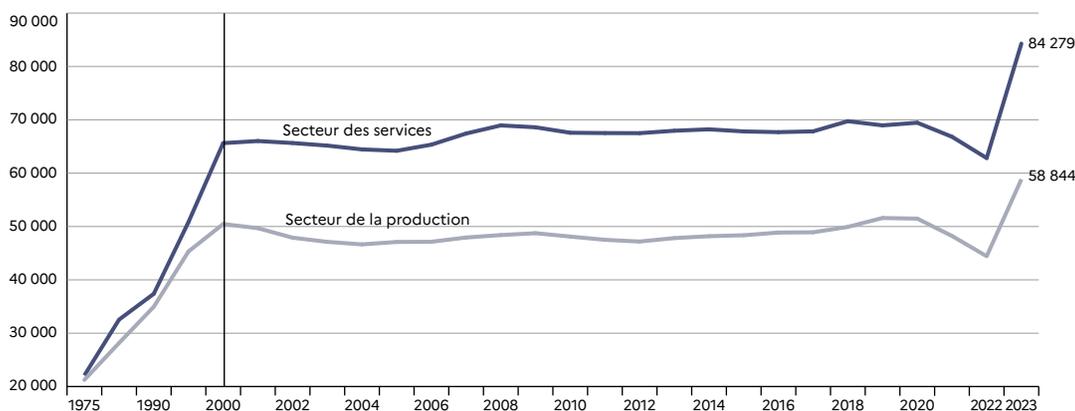
Les bacheliers technologiques, dont l'orientation a été privilégiée dans ces filières, représentent 41,0% des nouveaux entrants, une part en légère baisse (-0,7 point

en un an). La part des bacheliers généraux se stabilise (54,7%; +0,1 point). Les bacheliers professionnels sont peu inscrits en IUT (1,6% parmi les nouveaux entrants).

Six étudiants sur dix préparent un BUT dans le domaine des services (58,9%, +0,3 point par rapport à la rentrée passée) et 41,1% dans le domaine de la production. Dans celui des services, 58,9% des effectifs se concentrent en « techniques de commercialisation » et en « gestion des entreprises et des administrations » (3).

Les femmes restent toujours minoritaires en BUT (40,3% des effectifs), mais leur part est en hausse, avec +0,6 point sur un an.

1 Évolution du nombre d'étudiants préparant un BUT ou un DUT



► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

Note : pour les années antérieures à 2000, les données sont hors formation continue et ne sont pas annuelles. Pour les années de 2010 à 2020 : les inscriptions sont comptabilisées hors inscriptions simultanées université-CPGE. À partir de 2019, le diplôme « statistique et informatique décisionnelle » est comptabilisé dans le secteur de la production.

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits en IUT en préparation du BUT/DUT. Toutes les formes d'enseignement (formation initiale, continue, en alternance, etc.) sont prises en compte.

BUT, DUT, IUT – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes flash du SIES : 24.12; 24.13; 24.15.

2 Origine scolaire des étudiants nouveaux entrants (1) en première année de BUT en 2023-2024, en %

	Domaines de spécialité		Total	Rappel 2022-2023
	Production	Services		
Baccalauréats généraux	59,8	51,2	54,7	54,6
Nouveau baccalauréat général	59,3	50,9	54,3	53,7
S	0,2	0,1	0,1	0,5
ES	0,0	0,1	0,0	0,2
L	0,2	0,1	0,1	0,2
Baccalauréats technologiques	34,3	45,7	41,0	41,7
STI2D (2)	25,8	7,5	15,0	15,3
STMG/STG (3)	0,9	36,2	21,8	21,8
Autres	7,5	2,0	4,3	4,6
Baccalauréats professionnels	1,3	1,8	1,6	1,4
Autres origines (4)	4,6	1,3	2,7	2,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs d'entrants 2023-2024	20 404	29 489	49 893	50 426
Progression annuelle des entrants (%)	1,1	-0,9	-0,1	-2,4

RERS 2024, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Nouveaux entrants à l'université : voir « Population concernée » de la fiche 7.06.
2. STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, STI pour les années antérieures à 2013.
3. STMG : sciences et technologies du management et de la gestion ; STG : sciences et techniques de gestion.
4. Capacité en droit, titre étranger admis nationalement en équivalence, titre français admis nationalement en dispense, promotion sociale, validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels, autres cas.

3 Répartition par spécialité des effectifs préparant un DUT ou un BUT et part des femmes en 2023-2024

Spécialités	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Effectifs 2022(1)
Chimie	2 274	1 655	3 929	57,9	2 944
Génie biologique	5 110	2 940	8 050	63,5	6 066
Génie chimique - génie des procédés	555	736	1 291	43,0	1 000
Génie civil - construction durable	1 337	5 391	6 728	19,9	5 028
Génie électrique et informatique industrielle	706	7 857	8 563	8,2	6 610
Génie industriel et maintenance	217	2 250	2 467	8,8	1 831
Génie mécanique et productique	652	8 313	8 965	7,3	6 860
Génie thermique et énergie					12
Hygiène, sécurité, environnement	614	1 592	2 206	27,8	1 617
Mesures physiques	984	3 829	4 813	20,4	3 694
Métiers de la transition et de l'efficacité énergétiques	193	1 912	2 105	9,2	1 578
Packaging, emballage et conditionnement	229	200	429	53,4	294
Qualité, logistique industrielle et organisation	594	1 750	2 344	25,3	1 622
Réseaux et télécommunications	293	3 579	3 872	7,6	2 924
Science des données	438	1 386	1 824	24,0	1 352
Science et génie des matériaux	199	1 059	1 258	15,8	997
Total du secteur de la production	14 395	44 449	58 844	24,5	44 429
Carrières juridiques	2 923	742	3 665	79,8	2 754
Carrières sociales	3 200	814	4 014	79,7	3 000
Gestion administrative et commerciale des organisations	2 047	1 079	3 126	65,5	2 210
Gestion des entreprises et des administrations	12 820	11 146	23 966	53,5	18 359
Gestion logistique et transport					13
Information-communication	3 685	987	4 672	78,9	3 289
Informatique	997	9 674	10 671	9,3	8 072
Management de la logistique et des transports	859	2 261	3 120	27,5	2 255
Métiers du multimédia et de l'internet	1 786	3 574	5 360	33,3	4 025
Techniques de commercialisation	14 901	10 784	25 685	58,0	18 850
Total du secteur des services	43 218	41 061	84 279	51,3	62 827
Ensemble	57 613	85 510	143 123	40,3	107 256
Rappel 2022-2023	60 813	86 324	147 137	39,6	

RERS 2024, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Les données 2022-2023 comportent l'IUT de Tarbes qui est sorti du champ universitaire au 1^{er} janvier 2024 et n'est donc pas inclus dans les données 2023-2024.

Note : ne sont pas mentionnés les effectifs inscrits en formations post-DUT et en licences professionnelles. Les effectifs prennent en compte toutes les formes d'enseignement (formation initiale, continue, en alternance, etc.).

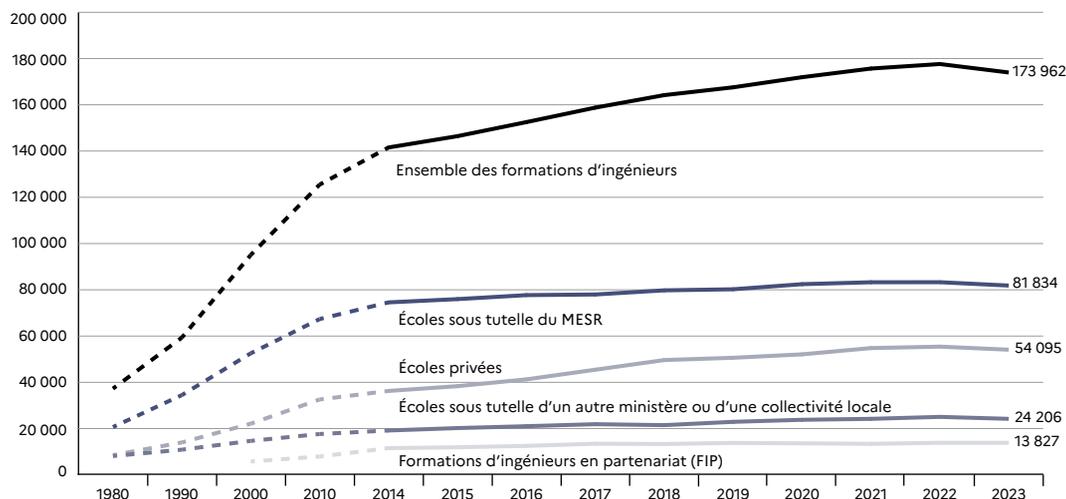
En 2023-2024, 173 900 étudiants suivent une formation d'ingénieur, soit 2,1% de moins qu'en 2022-2023 (1). Les effectifs des écoles sous tutelle du MESR diminuent de 1,7%. Les inscriptions dans les **formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)** sont stables (2).

La diminution des effectifs est due à la forte baisse du nombre de nouveaux entrants en première année du cycle ingénieur (-11,5% en un an), et plus particulièrement à celle des titulaires d'un **DUT** ou **BTS**, dont la part passe de 17,6% à 10,7%, soit -6,9 points (4). En effet, la mise en place du **BUT** à la rentrée 2021 conduit ces étudiants à poursuivre en troisième année en BUT (pour la première cohorte à la rentrée 2023) plutôt que de poursuivre leur cursus dans une **école d'ingénieurs**.

Les **classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)** restent la principale voie d'intégration des nouveaux entrants (35,7%).

En 2023-2024, les établissements sous tutelle du MESR regroupent la moitié des étudiants ingénieurs : 15,5% dans une école interne ou rattachée à une université, et 31,5% dans une autre école du MESR (3). Les évolutions annuelles selon le type d'écoles s'expliquent en grande partie par la mise en place d'établissements expérimentaux en 2020 et l'évolution de leur contour. La part des étudiantes est de 29,8% parmi les étudiants ingénieurs. Elle est plus élevée dans les écoles publiques, sous tutelle du MESR (30,8%) et d'autres ministères (34,9%) que dans les écoles privées (28,9%).

1 Évolution des effectifs d'étudiants en formations d'ingénieurs



► Champ : France (1).

1. Il n'y a pas d'école d'ingénieurs à Mayotte.

Note : les années jusqu'en 2014 apparaissent en pointillés car elles ne sont pas toutes représentées.

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans une formation menant à un titre d'ingénieur ou d'ingénieur spécialisé, d'une école habilitée à délivrer un diplôme reconnu, quel que soit le régime d'inscription, y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Les étudiants inscrits dans une autre formation (cycle préparatoire intégré, master, doctorat, etc.) ne sont pas comptabilisés, contrairement à la fiche 7.04.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information du SIES : 21.12 ; 16.04.

- Note Flash du SIES : 24.14.

2 Évolution des effectifs d'étudiants en formations d'ingénieurs (1)

Types d'écoles	1980	1990	2000	2010	2019	2020 (2)	2021	2022	2023 (7)	Évolution 2022/2023 (%)	
Écoles sous tutelle du MESR	20 650	34 475	52 537	67 353	80 230	82 435	83 263	83 285	81 834	-1,7	
Écoles internes ou rattachées aux universités (3)(8)	n.d.	12 234	19 887	24 657	30 724	30 534	28 453	28 322	27 045	-4,5	
Autres écoles du MESR	n.d.	22 241	32 650	42 696	49 506	51 901	54 810	54 963	54 789	-0,3	
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	8 127	10 865	14 670	17 643	22 913	23 791	24 202	25 054	24 206	-3,4	
Agriculture, pêche	2 506	3 078	4 010	4 637	5 275	5 410	5 400	5 833	5 972	2,4	
Défense	2 347	3 238	3 803	4 186	4 656	4 908	4 838	4 899	4 922	0,5	
Industrie	1 083	1 571	3 201	4 226	1 026	1 300	1 063	1 104	935	-15,3	
Mer					591	650	703	728	838	15,1	
Télécommunications	666	1 302	1 760	2 013	27	43	44	75	129	72,0	
Équipement, transport, logement	1 246	1 338	1 509	1 808	2 459	2 382	2 432	2 459	2 419	-1,6	
Santé	25	18	8	23	(4)	(4)	(4)	(4)	(4)	(4)	
Économie et finances (5)					211	8 169	8 350	9 059	9 324	8 260	-11,4
Ville de Paris	254	320	379	539	710	748	663	632	731	15,7	
Écoles privées	8 490	14 002	22 106	32 586	50 615	52 091	54 800	55 434	54 095	-2,4	
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)	n.d.	n.d.	5 741	7 919	13 789	13 608	13 399	13 850	13 827	-0,2	
Ensemble des formations d'ingénieurs	37 267	59 342	95 054	125 501	167 547	171 925	175 664	177 623	173 962	-2,1	

RERS 2024, DEPP, SIES

► Champ : France (6).

1. Hors cycles préparatoires ingénieurs qui concernent 21 729 étudiants en 2023-2024.

2. Les données d'une école (600 étudiants) en 2020-2021 sont celles de 2019.

3. Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.

4. Depuis 2014-2015, il n'y a pas d'étudiants inscrits en formations d'ingénieurs à l'École des hautes études en santé publique (EHESP).

5. Depuis 2017-2018, toutes les écoles de l'IMT sont sous tutelle du ministère chargé de l'économie.

6. Il n'y a pas d'école d'ingénieurs à Mayotte.

7. En 2023-2024, parmi les 173 962 étudiants en formations d'ingénieurs : 157 216 étudiants sont inscrits en cycle ingénieur (bac + 3 à bac + 5), 16 314 étudiants sont inscrits en bac + 1 et bac + 2, dans les deux premières années des formations en 5 ans, et 432 sont inscrits en spécialité (bac + 6).

8. Écoles réellement intégrées aux universités (pas au sens des EPE).

3 Répartition des effectifs d'étudiants en formations d'ingénieurs en 2023-2024 (1)

	Nombre d'implantations géographiques	Effectifs en 2023	Répartition en 2023 (%)	Évolution des effectifs 2022/2023	dont étudiantes en 2023	Part des femmes en 2023 (%)	Évolution des effectifs des femmes 2022/2023	
Écoles sous tutelle du MESR	143	81 834	47,0	-1,7	25 187	30,8	-1,8	
Écoles internes ou rattachées aux universités (2)(5)	77	27 045	15,5	-4,5	8 808	17,0	-4,1	
Autres écoles du MESR	66	54 789	31,5	-0,3	16 379	31,6	-0,5	
Universités de technologie	6	6 874	4,0	13,3	1 863	27,1	4,7	
INSA	7	13 908	8,0	-0,9	5 257	37,8	-0,8	
Ensam	8	4 373	2,5	4,0	749	17,1	5,2	
Écoles centrales	7	8 112	4,7	3,5	1 837	22,6	2,5	
Autres écoles	38	21 522	12,3	-5,7	6 673	12,9	-2,9	
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	43	24 206	13,9	-3,4	8 442	34,9	-1,0	
Agriculture, pêche	12	5 972	3,4	2,4	3 870	64,8	0,5	
Défense	7	4 922	2,8	0,5	941	19,1	2,0	
Industrie	3	935	0,5	-15,3	240	25,7	-7,7	
Mer	3	838	0,5	15,1	135	16,1	22,7	
Télécommunications	1	129	0,1	72,0	31	24,0	47,6	
Équipement, transport, logement	5	2 419	1,4	-1,6	798	33,0	-1,5	
Économie et finances (3)	10	8 260	4,7	-11,4	2 088	25,3	-8,3	
Ville de Paris	2	731	0,4	15,7	339	46,4	21,5	
Écoles privées	101	54 095	31,1	-2,4	15 644	28,9	-1,8	
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)	87	13 827	7,9	-0,2	2 511	18,2	2,0	
Ensemble des formations d'ingénieurs	374	173 962	100,0	-2,1	51 784	29,8	-1,5	
dont étudiants en cycle ingénieur		292	157 216	90,4		46 715	29,7	-1,5

RERS 2024, DEPP, SIES

► Champ : France (4).

1. Hors cycles préparatoires ingénieurs.

2. Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.

3. Depuis 2017-2018, toutes les écoles de l'IMT sont sous tutelle du ministère chargé de l'économie.

4. Il n'y a pas d'école d'ingénieurs à Mayotte.

5. Écoles réellement intégrées aux universités (pas au sens des EPE).

4 Provenance des nouveaux étudiants inscrits en 1^{re} année du cycle d'ingénieurs en 2023-2024, en %

Provenance de l'étudiant à l'entrée	CPI (1)	CPGE	Université	DUT-BTS	Autres (2)	Total	Effectifs 2023
Écoles sous tutelle du MESR	27,2	38,0	11,2	11,1	12,5	54,4	22 998
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	10,4	63,6	5,2	7,1	13,7	14,9	6 290
Écoles privées	49,1	18,1	3,3	11,6	17,9	30,7	12 951
Ensemble	31,4	35,7	7,9	10,7	14,3	100,0	42 239
Rappel 2022	29,0	36,3	7,5	17,6	9,7	100,0	47 745

RERS 2024, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Cycle préparatoire intégré.

2. Essentiellement des étudiants issus d'établissements étrangers et d'autres établissements ou cursus en France.

Lecture : 27,2% des nouveaux étudiants inscrits en première année de cycle d'ingénieurs au sein d'une école sous tutelle du MESR proviennent d'un cycle préparatoire intégré.

À la rentrée 2023, 250 200 étudiants suivent une formation aux métiers du commerce, de la gestion et de la vente dans 393 écoles (1)(2). Les effectifs de ces établissements ont augmenté de 2,2% en un an (3). La progression concerne essentiellement le groupe III (+9,0%), les effectifs du groupe I (+0,7%) et du groupe II (+0,9%) progressant plus faiblement. Par ailleurs, 2,5% des étudiants de ces écoles sont inscrits dans les antennes étrangères des établissements.

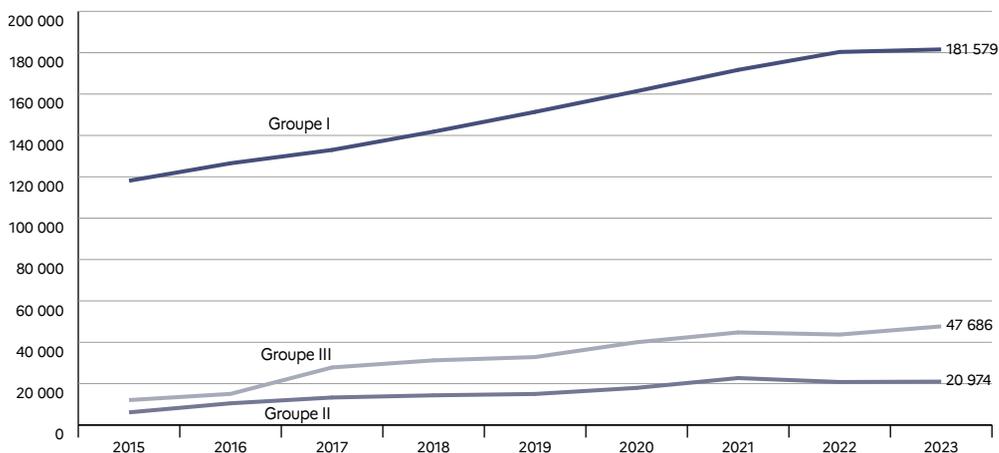
Avec 181 600 étudiants (72,6%), les 130 établissements du groupe I regroupent le plus d'inscrits (4). Au sein de ces écoles, 151 300 étudiants préparent un diplôme visé par le ministère chargé de l'enseignement supérieur. Parmi eux, sept étudiants sur dix suivent une formation délivrant un diplôme de niveau bac +5 conférant le grade de master et 29% sont inscrits dans un diplôme visé

de niveau bac +3 ou +4 (+1 point par rapport à 2022). Les 52 écoles du groupe II comptent 21 000 étudiants en 2023 (8,4% des inscrits), tandis que le groupe III, avec 211 écoles, forme 47 700 étudiants (19,1%).

En 2023, 33 300 étudiants suivent un cursus menant à la délivrance d'un diplôme visé de niveau bac +5 conférant le grade de master (5). Cette inscription se fait le plus souvent à un niveau bac +3 (33,8%) ou bac +4 (36,3%), et les CPGE en constituent la voie d'accès privilégiée (18,3%).

En 2023-2024, la part des femmes est stable dans ces écoles (51,6%). C'est dans le groupe III qu'elles sont proportionnellement les plus nombreuses (57,7%). La part d'étudiants étrangers atteint 25,0% (+2 points par rapport à 2022).

1 Évolution des effectifs étudiants inscrits en écoles de commerce, gestion et vente en fonction de leur groupe (hors BTS, DCG et DSCG)



► Champ : France.

Note : Depuis la collecte 2015-2016, des opérations d'identification d'établissements manquants et d'extension de la couverture du système d'information individualisé ont été mises en œuvre et influent sur les évolutions observées.

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits en écoles de commerce en France, quel que soit le régime d'inscription, dans une formation autre que préparant au BTS, DCG ou au DSCG. Les inscriptions dans les autres établissements sont exclues, même celles ayant reçu un visa de la CEFDG. Pour 90 établissements des groupes II et III, représentant 3,7% du total des effectifs, seuls les inscrits en formation initiale sous statut scolaire sont comptabilisés.

BTS, DCG, DSCG, instituts universitaires de technologie (IUT), population étudiante, sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés, visa du ministère chargé de l'enseignement supérieur – Voir « Glossaire ».

Groupe I, Groupe II, Groupe III – Voir « Glossaire » à « Écoles de commerce, gestion et vente ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 2011.

Source

SIES-MESR, Système d'information SISE, enquête n°26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités.

2 Évolution des effectifs inscrits en école de commerce, gestion et vente (hors BTS, DCG et DSCG) (1)

	2017 (1)	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Effectifs	174 092	187 428	199 225	219 337	239 146	244 865	250 239
dont formation initiale sous statut scolaire	144 758	154 237	158 575	167 076	176 467	165 635	162 344
Évolution annuelle en %	14,5	7,7	6,3	10,1	9,0	2,4	2,2
Nombre d'écoles	308	333	334	352	369	374	393

RERS 2024, DEPP, SIES

► Champ : France (2).

- L'augmentation du nombre d'étudiants résulte pour partie de l'amélioration de la couverture de la collecte.
- Ces données intègrent les antennes étrangères référencées d'établissements implantés en France. En 2023-2024, ce sont ainsi 6 300 étudiants qui y sont inscrits, soit 2,5% de l'ensemble.

3 Évolution des effectifs et du nombre d'écoles selon le type d'école (1)

Type d'école	2021			2022			2023		
	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles
Groupe I	171 692	6,4	119	180 349	5,0	123	181 579	0,7	130
Groupe II	22 697	26,5	55	20 785	-8,4	59	20 974	0,9	52
Groupe III	44 757	11,9	195	43 731	-2,3	192	47 686	9,0	211
Total	239 146	9,0	369	244 865	2,4	374	250 239	2,2	393

RERS 2024, DEPP, SIES

► Champ : France.

- L'augmentation du nombre d'écoles dans le groupe III résulte de l'amélioration de la couverture de la collecte.
- Lecture :** 250 239 étudiants sont inscrits dans l'une des 393 écoles de commerce recensées en France en 2023, soit 2,2% de plus qu'en 2022.

4 Effectifs selon le type d'école et le type de diplôme préparé en 2023-2024

Type d'école/ type de diplôme préparé	Nombre d'écoles	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des étrangers (%)	Part des étrangers hors antennes à l'étranger (%) (1)	Rappel 2022	Évolution 2022/2023 (%)
Groupe I	130	89 715	91 864	181 579	49,4	26,2	25,2	180 349	0,7
dont diplômes visés :		73 423	77 894	151 317	48,5	24,3	23,2	148 958	1,6
de niveau bac +3		12 468	13 141	25 609	48,7	27,8	26,3	24 311	5,3
de niveau bac +4		9 370	9 202	18 572	50,5	29,0	22,8	17 029	9,1
de niveau bac +5		693	1 058	1 751	39,6	19,0	19,0	2 188	-20,0
de niveau bac +5 grade master		50 892	54 493	105 385	48,3	22,6	22,6	105 430	0,0
Groupe II	52	11 842	9 132	20 974	56,5	31,3	25,7	20 785	0,9
Groupe III	211	27 505	20 181	47 686	57,7	17,7	17,7	43 731	9,0
Total	393	129 062	121 177	250 239	51,6	25,0	23,8	244 865	2,2

RERS 2024, DEPP, SIES

► Champ : France.

- La part des étrangers peut varier fortement selon l'existence à l'étranger d'antennes d'établissements français et le volume d'étudiants concernés ; c'est en particulier le cas pour les écoles du groupe II.

5 Origine scolaire des nouveaux inscrits dans un diplôme visé de niveau bac +5 conférant le grade de master en 2023-2024 selon le niveau d'inscription dans le diplôme, en %

Niveau d'inscription en 2023	Origine scolaire							Effectifs	Répartition (%)	
	Terminale	CPGE	Université (1)	STS-IUT	École de commerce, gestion	Autres (2)	Origine inconnue			
Bac +1	79,2	0,3	9,9	0,3	1,0	8,5	0,8	100,0	5 351	16,1
Bac +2	0,0	35,0	9,8	5,5	16,7	32,8	0,1	100,0	1 559	4,7
Bac +3	0,0	48,6	4,7	4,3	6,2	21,4	14,8	100,0	11 239	33,8
Bac +4	0,0	0,4	13,4	4,5	23,4	48,8	9,6	100,0	12 086	36,3
Bac +5	0,0	0,1	3,4	0,0	9,9	79,5	7,0	100,0	3 056	9,2
Ensemble	12,7	18,3	8,8	3,4	12,4	35,1	9,2	100,0	33 291	100,0
Rappel 2022-2023	13,7	19,7	11,0	5,6	12,7	33,2	4,3	100,0	34 589	100,0

RERS 2024, DEPP, SIES

► Champ : France.

- Licence LMD et master LMD.
- Autres établissements ou cursus en France, scolarisation à l'étranger, reprise d'études. En 2023, 11,6% des nouveaux inscrits en diplôme visé conférant le grade de master sont en situation de reprise d'études, 16,2% arrivent d'un établissement étranger et 5,3% sont issus d'un autre établissement en France.

Lecture : en 2023, 33 291 étudiants se sont inscrits pour la première fois dans un diplôme visé de niveau bac +5 conférant le grade de master proposé par une école de commerce. Dans l'ensemble, 18,3% arrivent à l'issue d'une CPGE. Cette proportion passe à 48,6% parmi les nouveaux entrants au niveau bac +3.

À la rentrée 2023, 82 400 étudiants sont inscrits en **classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)**, soit une hausse des effectifs de 1,5% par rapport à la rentrée 2022, après deux années de baisse (2). Le nombre d'étudiants est en hausse quelle que soit la filière. La filière littéraire, avec 12 800 inscrits, est celle qui enregistre la plus forte hausse du nombre d'étudiants (+3,3%). La filière économique connaît une hausse des effectifs de 2,7% (18 300 étudiants). La filière scientifique est celle qui accueille le plus d'étudiants (51 200, soit 63% des étudiants en CPGE). L'effectif de cette filière progresse de 0,6%.

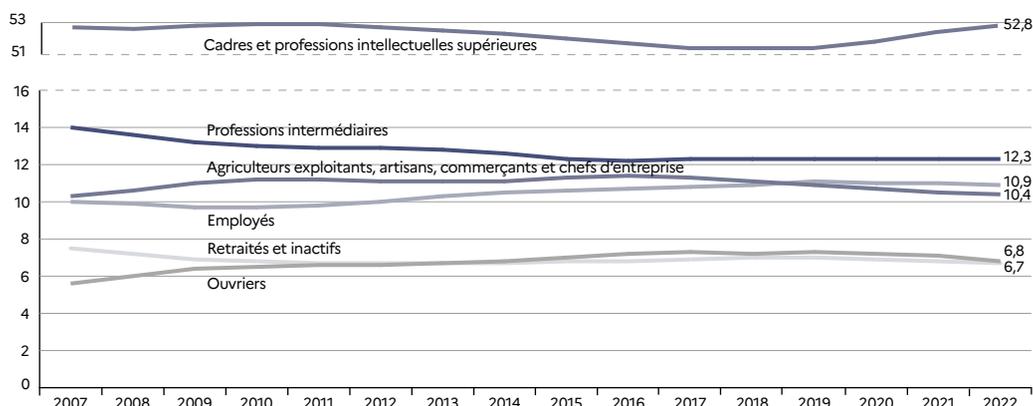
En 2022, les parents référents de 52,8% des étudiants en CPGE sont cadres ou de professions intellectuelles supérieures. Cette part retrouve son niveau atteint

entre 2007 et 2012, à la suite d'une légère baisse observée de 2013 à 2019. Les étudiants issus d'autres catégories sociales demeurent minoritaires dans ces formations (1).

Les femmes représentent 40,2% des inscrits en CPGE à la rentrée 2023 (33 100 étudiantes) (3). Si les femmes représentent la moitié des étudiants en filière économique et commerciale (47,5%), elles sont beaucoup moins représentées dans la filière scientifique (30,2%) et sont surreprésentées dans la filière littéraire (69,7%).

Les bacheliers généraux représentent 91,2% des nouveaux entrants en CPGE. Les bacheliers technologiques sont un peu plus présents dans les filières économiques et commerciales (11,6%) que littéraires (0,1%) (4).

1 Répartition des étudiants selon la catégorie socioprofessionnelle de leur parent référent depuis 2007, en %



► **Champ :** France, Public + Privé sous et hors contrat.

RERS 2024, DEPP, SIES

Note : les résultats sont présentés en moyenne mobile sur trois années. Cela permet de « lisser » une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronologique). Elle permet d'éliminer les fluctuations les moins significatives. On calcule des moyennes mobiles d'ordre 1, d'ordre 2, d'ordre 3, etc. L'ordre est le nombre de périodes (années, trimestres, mois, etc.) sur lesquelles la moyenne mobile est calculée. Ainsi, une moyenne mobile d'ordre 3 pour une année n , consiste à calculer la valeur moyenne sur trois années : $n - 1$, n et $n + 1$. Par exemple, si en moyenne (mobile d'ordre 3), 12,3% des étudiants en 2021 ont leur parent référent exerçant une profession intermédiaire, cela signifie que la moyenne de la part de ces étudiants sur 2020, 2021 et 2022 est de 12,3%.

Précisions

Population concernée – Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, en France. Les CPGE intégrées à l'université ne sont pas prises en compte.

Classes préparatoires aux grandes écoles – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 24.03.

Source

DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat, traitement SIES-MESR.
DGER-MASA, Système d'information du ministère en charge de l'agriculture, traitement SIES-MESR.

2 Évolution des effectifs d'étudiants en CPGE selon la filière

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Filière scientifique	51 202	51 774	53 204	53 681	53 848	53 569	53 482	53 406	52 603	50 897	51 226
Évolution annuelle en %	1,4	1,1	2,8	0,9	0,3	-0,5	-0,2	-0,1	-1,5	-3,2	0,6
Filière économique et commerciale	19 632	19 591	20 010	20 168	20 056	18 971	19 279	19 265	18 392	17 861	18 345
Évolution annuelle en %	1,9	-0,2	2,1	0,8	-0,6	-5,4	1,6	-0,1	-4,5	-2,9	2,7
Filière littéraire	12 591	12 681	12 724	12 624	12 574	12 581	12 309	12 232	12 376	12 406	12 821
Évolution annuelle en %	1,3	0,7	0,3	-0,8	-0,4	0,1	-2,2	-0,6	1,2	0,2	3,3
Total	83 425	84 046	85 938	86 473	86 478	85 121	85 070	84 903	83 371	81 164	82 392
Évolution annuelle en %	1,5	0,7	2,3	0,6	0,0	-1,6	-0,1	-0,2	-1,8	-2,6	1,5

► Champ : France, Public + Privé sous et hors contrat.

RERS 2024, DEPP, SIES

3 Effectifs d'étudiants en CPGE par niveau de formation et par sexe en 2023-2024

	Public			Privé			Public + Privé			Part des femmes (%)
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
Éducation nationale	27 813	40 181	67 994	4 575	7 921	12 496	32 388	48 102	80 490	40,2
Filière scientifique	13 117	29 929	43 046	1 759	4 983	6 742	14 876	34 912	49 788	29,9
Première année	6 797	14 865	21 662	926	2 504	3 430	7 723	17 369	25 092	30,8
Deuxième année	6 320	15 064	21 384	833	2 479	3 312	7 153	17 543	24 696	29,0
Filière économique et commerciale	6 678	6 961	13 639	1 998	2 465	4 463	8 676	9 426	18 102	47,9
Première année	3 590	3 592	7 182	1 013	1 256	2 269	4 603	4 848	9 451	48,7
Deuxième année	3 088	3 369	6 457	985	1 209	2 194	4 073	4 578	8 651	47,1
Filière littéraire	8 018	3 291	11 309	818	473	1 291	8 836	3 764	12 600	70,1
Première année	4 361	1 659	6 020	467	248	715	4 828	1 907	6 735	71,7
Deuxième année	3 657	1 632	5 289	351	225	576	4 008	1 857	5 865	68,3
Autres ministères	724	1 178	1 902				724	1 178	1 902	38,1
Filière scientifique	581	857	1 438				581	857	1 438	40,4
Première année	200	404	604				200	404	604	33,1
Deuxième année	381	453	834				381	453	834	45,7
Filière économique et commerciale	46	197	243				46	197	243	18,9
Première année	28	98	126				28	98	126	22,2
Deuxième année	18	99	117				18	99	117	15,4
Filière littéraire	97	124	221				97	124	221	43,9
Première année	51	58	109				51	58	109	46,8
Deuxième année	46	66	112				46	66	112	41,1
Total	28 537	41 359	69 896	4 575	7 921	12 496	33 112	49 280	82 392	40,2
Filière scientifique	13 698	30 786	44 484	1 759	4 983	6 742	15 457	35 769	51 226	30,2
Première année	6 997	15 269	22 266	926	2 504	3 430	7 923	17 773	25 696	30,8
Deuxième année	6 701	15 517	22 218	833	2 479	3 312	7 534	17 996	25 530	29,5
Filière économique et commerciale	6 724	7 158	13 882	1 998	2 465	4 463	8 722	9 623	18 345	47,5
Première année	3 618	3 690	7 308	1 013	1 256	2 269	4 631	4 946	9 577	48,4
Deuxième année	3 106	3 468	6 574	985	1 209	2 194	4 091	4 677	8 768	46,7
Filière littéraire	8 115	3 415	11 530	818	473	1 291	8 933	3 888	12 821	69,7
Première année	4 412	1 717	6 129	467	248	715	4 879	1 965	6 844	71,3
Deuxième année	3 703	1 698	5 401	351	225	576	4 054	1 923	5 977	67,8

► Champ : France, Public + Privé sous et hors contrat.

RERS 2024, DEPP, SIES

Note : les formations en CPGE sont proposées dans des établissements qui peuvent être sous tutelle du ministère chargé de l'éducation nationale (qui regroupe ici aussi ceux sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur) ou d'autres ministères tels que celui chargé de l'agriculture ou encore des armées.

4 Origine scolaire des étudiants entrants en CPGE en 2023-2024, en %

	Bac général	Bac techno	Bac pro	Autres origines (1)	Total	Effectif d'entrants 2023-2024	Progression annuelle d'entrants (%)
Filière scientifique	91,7	5,9	0,2	2,2	100,0	25 221	4,2
Filière économique et commerciale	85,4	11,6	0,6	2,4	100,0	9 394	6,1
Filière littéraire	97,8	0,1	0,0	2,2	100,0	6 710	1,3
Total	91,2	6,3	0,3	2,2	100,0	41 325	4,2

► Champ : France, Public + Privé sous et hors contrat.

RERS 2024, DEPP, SIES

1. Université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

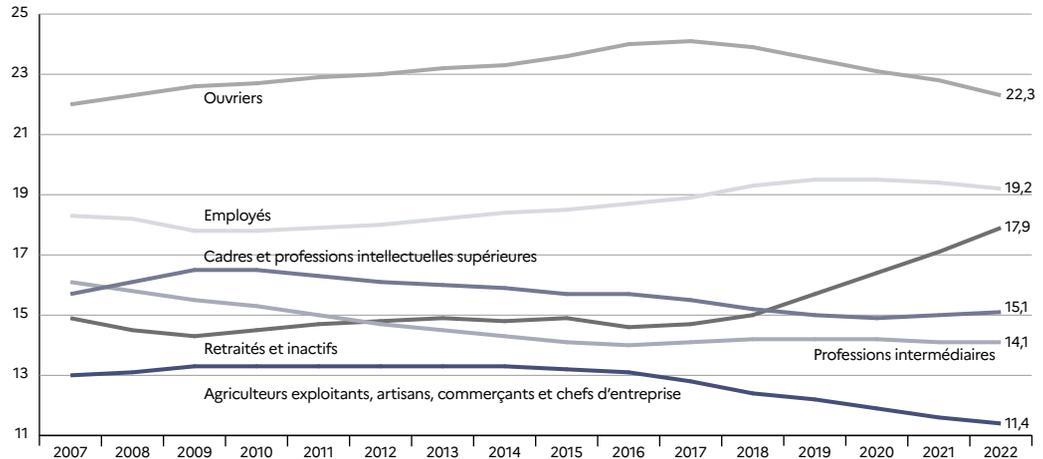
À la rentrée 2023, 219 400 étudiants sont inscrits en **section de technicien supérieur (STS)** sous statut scolaire (2), soit une baisse de 3,7% par rapport à 2022, après une diminution de 9,6% en 2022. La baisse est plus prononcée dans les établissements privés (-6,6%) que dans les établissements publics (-2,5%). Au total, 114 700 étudiants sont entrés pour la première fois en formation de STS sous statut scolaire contre 116 200 à la rentrée 2022 (4). Cette baisse (-1,2%) est fortement liée à la hausse des inscriptions en apprentissage. Le domaine des services est affecté par cette évolution (-1,8%) alors que celui de la production est stable.

Les enfants d'ouvriers représentent 22,3% des inscrits en STS sous statut scolaire en 2022, les enfants d'employés 19,2%, et les enfants de retraités et inactifs

17,9% (1). La part des étudiants en STS issus de parents ouvriers diminue depuis 2018, après une hausse constante entre 2007 et 2018. À l'inverse, les parts des enfants d'employés et de retraités et inactifs sont en hausse. La proportion d'étudiants dont le parent référent exerce une profession intermédiaire est stable depuis 2015, et celle d'enfants de cadre depuis 2018.

À la rentrée 2023, 27,5% des étudiants inscrits en STS suivent leur formation dans un établissement privé, part qui diminue lentement depuis une dizaine d'années (33,5% en 2012). Les étudiantes composent la moitié des effectifs en STS (47,3%) et sont néanmoins plus présentes dans les établissements privés (50,4% des effectifs du privé) que dans les établissements publics (46,1%) (3).

1 Répartition des étudiants selon la catégorie socioprofessionnelle de leur parent référent, en %



► Champ : France (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire.

Note : les résultats sont présentés en moyenne mobile sur trois années. Cela permet de « lisser » une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronologique). Elle permet d'éliminer les fluctuations les moins significatives. On calcule des moyennes mobiles d'ordre 1, d'ordre 2, d'ordre 3, etc. L'ordre est le nombre de périodes (années, trimestres, mois, etc.) sur lesquelles la moyenne mobile est calculée. Ainsi, une moyenne mobile d'ordre 3 pour une année n , consiste à calculer la valeur moyenne sur trois années : $n - 1$, n et $n + 1$. Par exemple, si en moyenne (mobile d'ordre 3), 19,2% des étudiants inscrits en STS et assimilés en 2022 ont leur parent référent employé, cela signifie que la moyenne de la part de ces étudiants sur 2021, 2022 et 2023 est de 19,2%.

Précisions

Population concernée – Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, tous ministères de tutelle, en France.

Brevet de technicien supérieur (BTS), classe de mise à niveau pour le BTS, classe passerelle, DN MADE, sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 24.04.

Source

Systèmes d'information des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'agriculture et de la mer. Traitement SIES-MESR.

2 Évolution des effectifs d'étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA (1)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Public	168 772	170 705	171 062	172 244	172 866	173 016	178 902	179 400	184 596	176 953	163 180	159 057
Évolution annuelle en % (2)	3,1	1,1	0,2	0,7	0,4	0,1	2,5	0,3	2,0	-4,1	-7,8	-2,5
% par rapport à l'effectif total	66,5	67,0	67,0	67,2	67,2	67,4	68,1	68,3	69,0	70,2	71,6	72,5
Privé	84 957	84 262	84 215	83 926	84 381	83 547	83 724	83 098	82 754	75 088	64 589	60 347
Évolution annuelle en % (2)	3,3	-0,8	-0,1	-0,3	0,5	-1,0	-0,3	-0,7	-0,9	-9,3	-14,0	-6,6
% par rapport à l'effectif total	33,5	33,0	33,0	32,8	32,8	32,6	31,9	31,7	31,0	29,8	28,4	27,5
Public + Privé	253 729	254 967	255 277	256 170	257 247	256 563	262 626	262 498	267 350	252 041	227 769	219 404
Évolution annuelle en % (1) (2)	3,1	0,5	0,1	0,3	0,4	-0,3	1,6	0,0	1,1	-5,7	-9,6	-3,7

RERS 2024, DEPP, SIES

► **Champ :** France, Public + Privé sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire.

1. Les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants des STS « arts appliqués », « hôtellerie-restauration », « maintenance des systèmes électro-navals » et « pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants. Créées en septembre 2018, les classes passerelles sont destinées aux bacheliers professionnels diplômés en 2018. Elles permettent une remise à niveau en vue d'intégrer une formation en STS.

2. Les évolutions annuelles entre 2018 et 2020 sont calculées à champ constant, hors DN MADE, diplôme de niveau bac +3 créé en 2018 et en fin de montée en charge en 2020.

Lecture : à la rentrée 2023, 159 057 étudiants sont inscrits en STS (et assimilés) dans un établissement public. Cet effectif est en baisse de 2,5% par rapport à celui de 2022. Il représente 72,5% de l'effectif total des STS (et assimilés) de 2023.

3 Effectifs d'étudiants selon la formation et le ministère de tutelle en 2023-2024

	Public			Privé			Public + Privé			Part des femmes (%)
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
Éducation nationale et Enseignement supérieur	68 980	79 852	148 832	27 859	26 727	54 586	96 839	106 579	203 418	47,6
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	68 228	79 279	147 507	27 703	26 562	54 265	95 931	105 841	201 772	47,5
Classes de mise à niveau (2)	550	379	929	119	135	254	669	514	1 183	56,6
Classes passerelles BTS (3)	202	194	396	37	30	67	239	224	463	51,6
Agriculture	4 321	5 598	9 919	2 161	2 945	5 106	6 482	8 543	15 025	43,1
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	4 321	5 598	9 919	2 161	2 945	5 106	6 482	8 543	15 025	43,1
Autres ministères	59	247	306	405	250	655	464	497	961	48,3
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	59	232	291	385	216	601	444	448	892	49,8
Classes de mise à niveau (2)	0	15	15	20	34	54	20	49	69	29,0
Total	73 360	85 697	159 057	30 425	29 922	60 347	103 785	115 619	219 404	47,3

RERS 2024, DEPP, SIES

► **Champ :** France (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire.

1. Les DTS sont comptés avec les troisièmes années de STS. C'est également le cas des DMA et DN MADE.

2. Les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants des STS « arts appliqués », « hôtellerie-restauration », « maintenance des systèmes électro-navals » et « pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants.

3. Créées en septembre 2018, les classes passerelles sont destinées aux bacheliers professionnels diplômés en 2018. Elles permettent une remise à niveau en vue d'intégrer une formation en STS.

4 Origine scolaire des nouveaux entrants en première année de STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA en 2023-2024, en % (1)

Domaines de spécialité	Bac général	Bac technologiques			Bac pro	Autres origines (2)	Total	Effectif d'entrants 2023-2024	Progression annuelle des entrants (%)
		STI2D, STD2A	STMG	Autres					
Disciplinaire (lettres et arts)	39,9	33,3	1,0	1,0	8,9	15,9	100,0	4 118	0,1
Production	12,6	18,7	0,7	9,5	39,4	19,0	100,0	31 734	0,0
Services	19,0	1,8	24,5	4,9	29,6	20,2	100,0	78 890	-1,8
Total	18,0	7,6	17,1	6,0	31,6	19,7	100,0	114 742	-1,2

RERS 2024, DEPP, SIES

► **Champ :** France (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire.

1. Voir note 1 du tableau 2.

2. Brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

Lecture : en 2023, 29,6% des étudiants entrant en STS dans le domaine des services ont obtenu un baccalauréat professionnel. Entre les rentrées 2022 et 2023, l'effectif des entrants en STS du domaine des services a diminué de 1,8%.

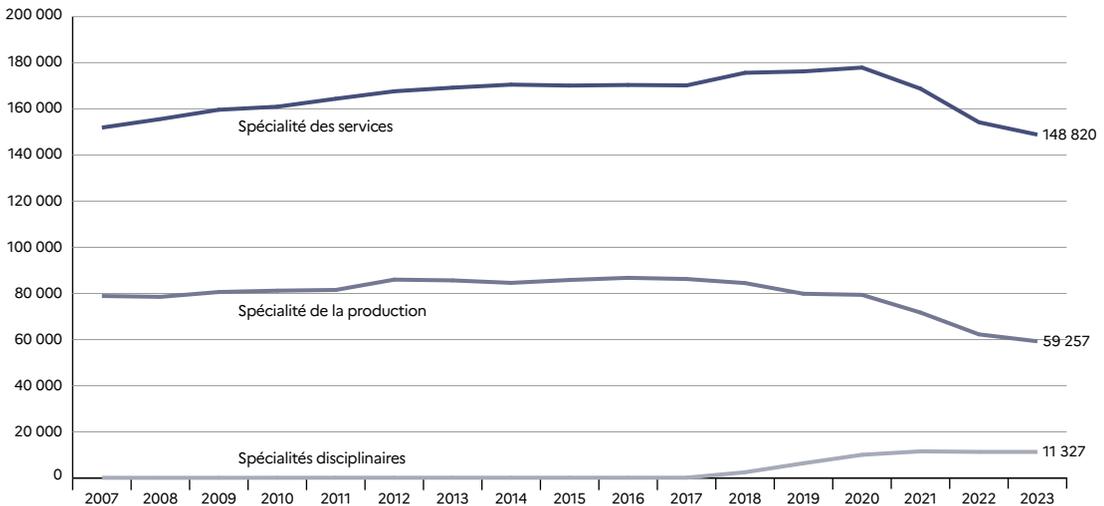
À la rentrée 2023, 219 400 étudiants sous statut scolaire sont inscrits dans une **section de technicien supérieur (STS) ou assimilé (1)**. Cet effectif est en baisse de 3,7% par rapport à la rentrée précédente (-8 400 inscrits) en lien avec le développement de la formation en apprentissage (2).

Les formations dans les spécialités de la production accueillent 59 300 étudiants, en baisse de 4,8% par rapport à la rentrée 2022. Toutes les spécialités de production enregistrent une diminution hormis certaines rares spécialités, notamment celles concernant le bâtiment, le « cuirs et peaux » et les « spécialités pluritechnologiques des transformations ». Les spécialités de services enregistrent une baisse de 3,5% du nombre d'étudiants, notamment dans les « spécialités plurivalentes sanitaires et sociales » (-11,3%) et celle de la « coiffure et esthétique » (-19,0%). Enfin, les effectifs d'étudiants inscrits en spécialités disciplinaires sont stables (11 300).

Les formations dans les spécialités des services accueillent 67,8% des inscrits à la rentrée 2023, contre 27,0% dans les domaines de la production. Les établissements privés scolarisent 27,5% des étudiants contre 28,4% à la rentrée 2022, la baisse du nombre d'inscrits y étant plus prononcée que dans les établissements publics.

Les femmes restent peu nombreuses dans les spécialités de la production (21,7%), à l'exception de quelques spécialités comme celles du textile et de la mode où elles représentent les trois quarts des inscrits. Elles sont majoritaires parmi les effectifs inscrits dans les spécialités des services, notamment dans la coiffure (90,8%), mais sont minoritaires dans les spécialités informatiques (7,6%), de la technique de l'image et du son (37,7%), du transport, de la manutention, du magasinage (21,7%) et de la sécurité des biens et des personnes (34,9%). Enfin, elles représentent 76,2% des inscrits dans les spécialités disciplinaires.

1 Effectifs des étudiants inscrits en STS et assimilés selon la catégorie de spécialité depuis 2007



► Champ : France, Public + Privé sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire.

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, en France.

Brevet de technicien supérieur (BTS) (agricole) et ses spécialités de formation, sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 24.02.

2 Les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA par spécialité de formation en 2023-2024

Groupes de spécialités de formation	Effectifs 2023-2024	Répartition (%)	Part du privé (%)	Part des femmes (%)	Effectifs 2022-2023	Évolution annuelle (%)
133 Musique, arts du spectacle						0,0
134 Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes	11 327	5,2	23,9	76,2	11 331	0,0
Total des spécialités disciplinaires	11 327	5,2	23,9	76,2	11 331	0,0
200 Technologies industrielles fondamentales	2 262	1,0	9,2	10,8	2 315	-2,3
201 Technologies de commandes des transformations industrielles	9 650	4,4	17,4	6,3	9 835	-1,9
210 Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	2 998	1,4	40,1	35,6	3 705	-19,1
211 Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	1 647	0,8	25,6	32,7	1 785	-7,7
212 Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	1 821	0,8	31,7	63,0	1 977	-7,9
213 Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	3 285	1,5	39,2	36,4	3 338	-1,6
214 Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	1 239	0,6	25,4	26,4	1 370	-9,6
220 Spécialités pluritechnologiques des transformations	212	0,1	0,0	29,7	205	3,4
221 Agroalimentaire, alimentation, cuisine	3 226	1,5	18,1	60,3	3 492	-7,6
222 Transformations chimiques et apparentées	3 203	1,5	28,1	59,9	3 350	-4,4
223 Métallurgie	1 721	0,8	1,5	7,0	1 826	-5,8
224 Matériaux de construction, verre, céramique	14	0,0	0,0	50,0	16	-12,5
225 Plasturgie, matériaux composites	231	0,1	0,0	6,1	251	-8,0
227 Énergie, génie climatique	2 473	1,1	15,8	3,2	2 558	-3,3
230 Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	3 139	1,4	12,0	20,2	3 301	-4,9
231 Mines et carrières, génie civil, topographie	1 001	0,5	8,5	9,9	1 605	-37,6
232 Bâtiment : construction et couverture	810	0,4	7,2	12,5	359	125,6
233 Bâtiment : finitions	1 062	0,5	16,1	60,4	999	6,3
234 Travail du bois et de l'ameublement	1 003	0,5	10,2	11,1	1 068	-6,1
241 Textile	33	0,0	0,0	75,8	38	-13,2
242 Habillement	1 220	0,6	10,6	89,8	1 213	0,6
243 Cuir et peaux	155	0,1	0,0	74,2	138	12,3
250 Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	4 909	2,2	12,9	5,4	5 095	-3,7
252 Moteurs et mécanique auto	2 097	1,0	16,5	3,4	2 227	-5,8
253 Mécanique aéronautique et spatiale	439	0,2	15,3	16,6	432	1,6
254 Structures métalliques	1 248	0,6	7,1	5,3	1 338	-6,7
255 Électricité, électronique	8 159	3,7	9,9	3,7	8 426	-3,2
Total des spécialités de la production	59 257	27,0	17,6	21,7	62 262	-4,8
300 Spécialités plurivalentes des services	1 084	0,5	32,9	62,3	1 180	-8,1
311 Transport, manutention, magasinage	2 112	1,0	18,6	21,7	2 188	-3,5
312 Commerce, vente	45 951	20,9	30,9	47,5	47 042	-2,3
313 Finances, banque, assurances	8 173	3,7	33,3	56,1	8 183	-0,1
314 Comptabilité, gestion	25 774	11,7	24,0	51,9	26 727	-3,6
320 Spécialités plurivalentes de la communication	5 872	2,7	60,0	73,1	6 240	-5,9
322 Techniques de l'imprimerie et de l'édition	863	0,4	8,2	50,8	856	0,8
323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	2 537	1,2	39,1	37,7	2 487	2,0
324 Secrétariat, bureautique	9 888	4,5	18,0	72,8	10 494	-5,8
326 Informatique, traitement de l'information, transmission des données	9 598	4,4	35,9	7,6	9 944	-3,5
330 Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	4 452	2,0	28,5	89,5	5 018	-11,3
331 Santé	6 596	3,0	48,6	73,0	6 907	-4,5
332 Travail social	6 791	3,1	40,5	90,8	7 384	-8,0
334 Accueil, hôtellerie, tourisme	12 715	5,8	29,1	65,3	12 867	-1,2
336 Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	2 008	0,9	56,9	98,1	2 478	-19,0
343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 157	0,5	13,8	28,3	1 228	-5,8
344 Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	1 075	0,5	28,2	34,9	863	24,6
345 Application des droits et statuts des personnes	2 174	1,0	45,4	83,4	2 090	4,0
Total des spécialités des services	148 820	67,8	31,7	55,3	154 176	-3,5
Ensemble des spécialités	219 404	100,0	27,5	47,3	227 769	-3,7

► **Champ :** France, Public + Privé sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire.

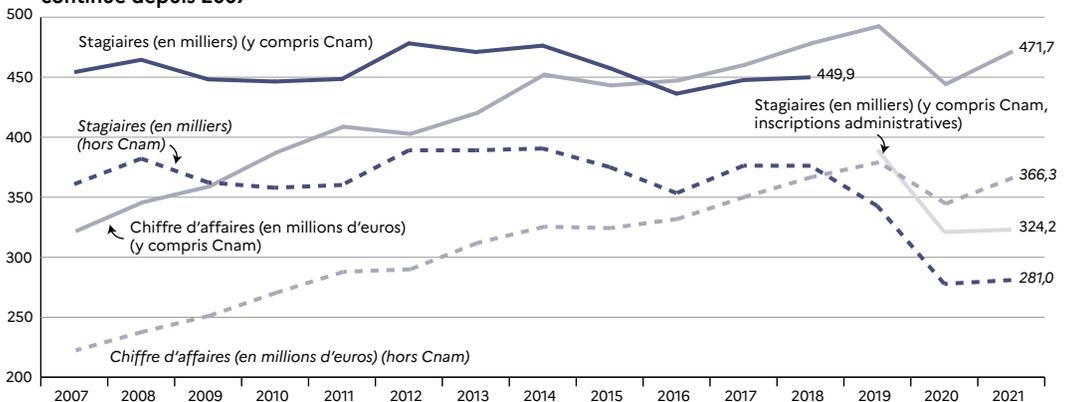
RERS 2024, DEPP, SIES

Lecture : 67,8% des étudiants en STS ou assimilés sont inscrits dans le secteur des spécialités des services. Les établissements privés scolarisent 31,7% d'entre eux. Les femmes représentent 55,3% des étudiants formés dans ce secteur.

En 2021, plus de 323 000 stagiaires suivent une formation continue en université et leurs composantes, en écoles d'ingénieurs et autres établissements ou au Cnam, contre 321 000 en 2020 (1)(2). Cet effectif est cependant en deçà de celui observé deux ans plus tôt (389 600, soit -17,0%) avant la crise sanitaire qui a réduit les activités de formation continue, en université notamment. Ces dernières forment 261 600 stagiaires qui représentent 81% de l'ensemble des stagiaires : 79% sont des salariés (103 200) ou des particuliers (104 200). Ces deux catégories sont également majoritaires dans les écoles d'ingénieurs (75% des 19 400 stagiaires). Elles le sont également au Cnam : 42 000 stagiaires dont un sur deux est salarié et quatre stagiaires sur dix sont des particuliers.

La durée moyenne totale de formation est en baisse dans les écoles d'ingénieurs : de 148 heures de formation suivie en 2020 à 193 heures en 2021. En université, les stagiaires suivent en moyenne 157 heures de formation (-5 heures par rapport à 2020). Le chiffre d'affaires de la formation continue réalisé dans l'ensemble des établissements atteint 471,7 millions d'euros en 2021, en hausse de 5,0% par rapport à 2020, mais inférieur au niveau de 2019 (-4,2%) (3). Les universités représentent 69% du chiffre d'affaires global, avec 327,7 millions d'euros (en baisse de 4,2%). Les écoles d'ingénieurs connaissent la plus forte hausse (+39,7%) et réalisent un chiffre d'affaires de 39,3 millions. Le Cnam représente 23% du total avec un chiffre d'affaires de 105,4 millions d'euros, stable en 2021 et en deçà du niveau de 2019 (113,3 millions).

1 Évolution du chiffre d'affaires, en millions d'euros, et du nombre de stagiaires, en milliers, de la formation continue depuis 2007



► Champ : France (Mayotte à partir de 2015), Public.

Note : rupture de série sur le nombre de stagiaires total à partir de 2019.

Depuis 2019, les données du Cnam concernent seulement les inscriptions administratives dans le centre du lieu de résidence ou principal.

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

Établissements concernés – Tous les établissements sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur, classés en trois catégories :

- universités : les universités et leurs composantes, les instituts nationaux polytechniques, les universités de technologie et Paris-Dauphine ;
- écoles d'ingénieurs et autres établissements : les écoles d'ingénieurs publiques extérieures aux universités, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut d'études politiques de Paris, les écoles normales supérieures et quelques grands établissements ;
- Cnam.

Les données du Cnam – Depuis 2019, elles font l'objet d'un traitement statistique pour corriger des données de centres régionaux manquants.

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 22.35.

Source

SIES-MESR, enquête sur le « Bilan des actions de formation continue réalisées par les établissements publics d'enseignement supérieur ».

2 Répartition des stagiaires, en milliers, et des heures-stagiaires, en millions, par types de dispositifs en 2021

	Universités, INP et UT (1)			Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)		
	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures-stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures-stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)
Salariés	103,2	18,2	175,0	9,1	0,9	94,0
Salariés bénéficiant d'un financement par l'employeur	79,8	13,1	162,0	8,3	0,6	69,0
Salariés bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	23,4	5,1	218,0	0,8	0,3	354,0
Salariés ne bénéficiant pas d'un financement employeur ou fonds mutualisés					0,0	
Personnes en recherche d'emploi aidées	20,5	6,4	313,0	0,4	0,1	363,0
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public	17,4	5,7	325,0	0,4	0,1	360,0
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	3,1	0,7	243,0	0,0	0,0	405,0
Personnes en recherche d'emploi ne bénéficiant pas d'un financement public ou fonds mutualisés					0,0	
Particuliers	104,2	12,1	116,0	5,5	1,4	261,0
dont interâges	16,4	0,4	26,0	0,2	0,0	18,0
Autres	33,7	4,4	131,0	4,4	0,4	101,0
Ensemble	261,6	41,1	157,0	19,4	2,9	148,0
Ensemble 2020	262,7	42,7	162,4	15,1	2,9	193,2

	Cnam			Total		
	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures-stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures-stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)
Salariés	21,1	4,3	203,2	133,4	23,3	174,6
Salariés bénéficiant d'un financement par l'employeur	7,7	1,8	218,0	95,9	15,5	161,3
Salariés bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	0,2	0,1	238,4	24,4	5,4	222,9
Salariés ne bénéficiant pas d'un financement employeur ou fonds mutualisés	13,1	2,4	182,2	13,1	2,4	182,2
Personnes en recherche d'emploi aidées	5,4	1,0	148,3	26,3	7,5	286,8
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public	0,1	0,0	213,1	17,9	5,8	326,4
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	0,1	0,0	127,0	3,2	0,8	242,9
Personnes en recherche d'emploi ne bénéficiant pas d'un financement public ou fonds mutualisés	5,2	0,9	178,6	5,2	0,9	178,6
Particuliers	15,4	2,8	169,6	125,1	16,3	130,6
dont interâges	0,0	2,8	0,0	16,6	3,2	194,8
Autres	0,0	0,0	0,0	38,2	4,9	127,2
Ensemble	42,0	6,9	187,7	324,2	51,1	157,7
Ensemble 2020	43,2	6,8	157,7	321,0	52,4	163,3

► Champ : France, Public.

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

2. Stagiaires : un stagiaire peut être compté autant de fois que de participations à des actions de formation continue pendant l'année civile. Par ailleurs, depuis 2019, pour les données Cnam, le nombre de stagiaires porte sur les inscriptions administratives (dans un unique centre) et non plus pédagogiques, qui pouvaient concerner plusieurs centres pour un même stagiaire à travers le territoire.

3. Y compris les stages pratiques. Heures-stagiaires = (stagiaires) x (durée en heures des prestations).

RERS 2024, DEPP, SIES

3 Les ressources de la formation continue dans l'enseignement supérieur en 2021, en millions d'euros

	Universités, INP et UT (1)	Part (%)	Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)	Total	Cnam (p)	Total avec Cnam	Part (%)
Entreprises (pour la formation des salariés)	67,9	20,7	13,1	81,0	12,0	93,0	19,7
Organismes paritaires collecteurs ou gestionnaires des fonds de la formation	67,7	20,7	6,9	74,5	11,1	85,6	18,1
Formation à titre individuel et à leurs frais	71,2	21,9	12,2	83,4	26,1	109,5	23,2
Partie restant au stagiaire en complément d'un autre financement	1,4	0,4	0,0	1,4	0,1	1,5	0,3
Total particuliers	72,6	22,3	12,2	84,8	26,1	111,0	23,5
Ensemble des fonds privés	208,2	63,7	32,1	240,3	49,2	289,5	61,4
Pouvoirs publics : État et collectivités territoriales							
pour la formation de leurs agents	26,3	8,0	0,9	27,1	0,3	27,4	5,8
pour la formation de publics spécifiques	28,9	8,8	1,4	30,3	39,1	69,4	14,7
- des instances européennes	0,5	0,1	0,0	0,5	1,2	1,7	0,4
- de l'État	4,0	1,2	0,6	4,6	19,6	24,2	5,1
- des régions	20,7	6,3	0,5	21,2	17,7	38,9	8,3
- Pôle emploi	3,8	1,2	0,3	4,1	0,5	4,6	1,0
Autres ressources publiques	3,0	0,9	2,0	5,0	3,5	8,5	1,8
Ensemble des fonds publics	58,1	17,8	4,3	62,4	42,8	105,2	22,3
Autres ressources	60,7	18,6	2,9	63,6	13,3	76,9	16,3
Total général	327,0	100,0	39,3	366,3	105,4	471,7	100,0
Total général 2020	316,5	100,0	28,1	344,7	104,6	449,2	100,0

► Champ : France, Public.

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

RERS 2024, DEPP, SIES

En 2023-2024, 55,9% des étudiants de l'enseignement supérieur sont des femmes (1). Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France. Leur proportion progresse modérément dans l'ensemble mais plus fortement à l'université (respectivement +1,1 et +2,6 points depuis 2013).

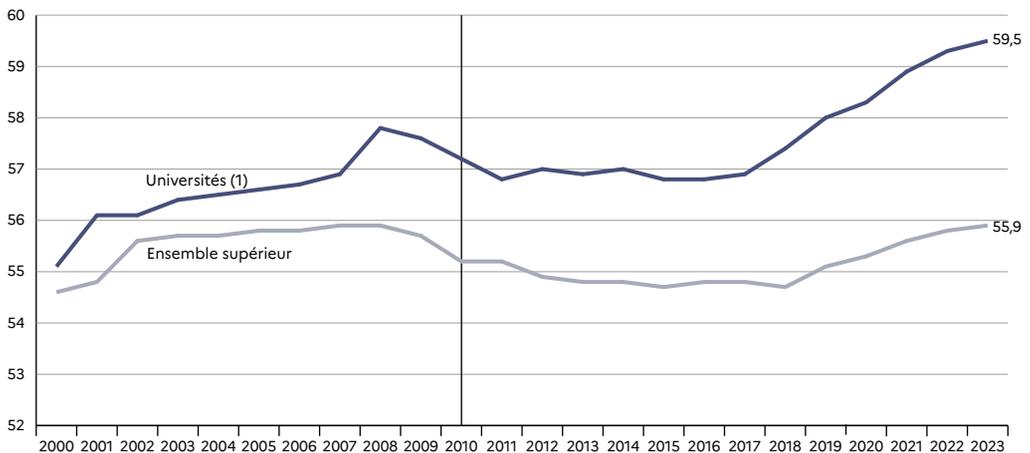
La scolarisation des femmes dans l'enseignement supérieur s'est plus fortement développée que celle des hommes (2). En 2021, le taux de scolarisation des femmes de 17 à 29 ans dans l'enseignement supérieur est plus élevé que celui des hommes, quel que soit l'âge. C'était déjà le cas en 2001, mais les écarts entre les taux de scolarisation se sont creusés pour les 18-25 ans, et réduits pour les 26-29 ans.

La part de femmes varie considérablement selon le type d'études (3). Les femmes sont largement majoritaires

dans les formations paramédicales ou sociales (83,7%). Elles sont minoritaires en CPGE (40,2%), en BUT (40,3%), et en sciences (29,8% des effectifs des formations d'ingénieurs). En STS par apprentissage, leur part a fortement progressé en 10 ans (+8,8 points, atteignant 44,8%).

Ces disparités se retrouvent à l'université, où les femmes représentent 59,5% de la population étudiante. C'est dans les disciplines littéraires que la part des femmes est la plus élevée, en particulier en « langues, lettres et sciences humaines » (70,9%). Les femmes représentent 67,2% des étudiants de médecine, odontologie, pharmacie. En revanche, elles restent minoritaires dans les autres disciplines scientifiques (44,4%), bien que ce soit dans ces disciplines que leur part a le plus augmenté en 10 ans, gagnant 7,3 points.

1 Évolution de la part des femmes à l'université et dans l'enseignement supérieur, en %



► Champ : France.

1. Y compris les IUT.

Note : depuis 2010, les inscriptions en STS en apprentissage sont prises en compte dans les calculs.

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir fiche 7.01). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, PASS – Voir « Glossaire ».

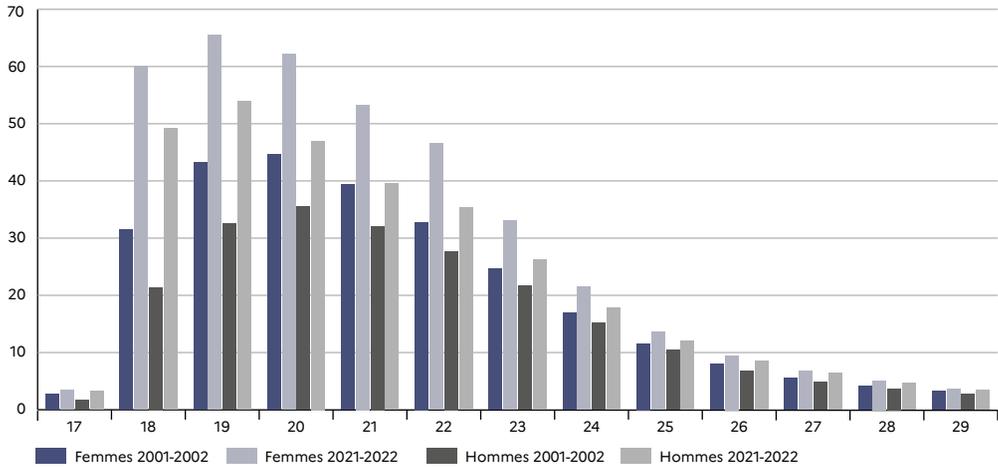
Pour en savoir plus

- Note d'information du SIES : 23.11.

Source

SIES-MESR, système d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

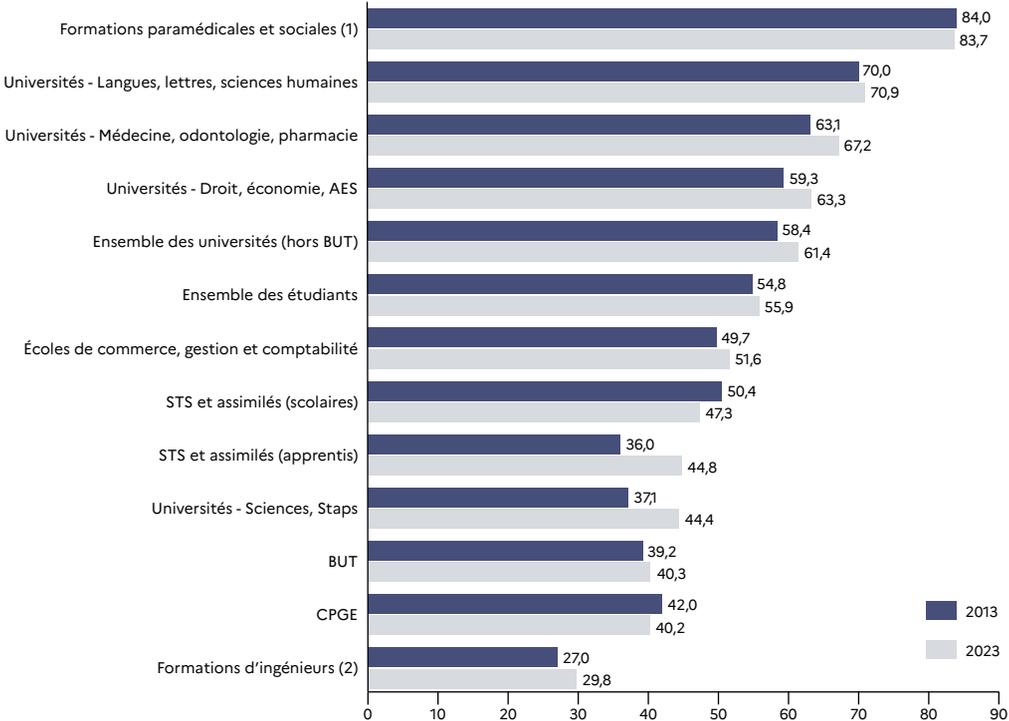
2 Taux de scolarisation des femmes et des hommes dans l'enseignement supérieur par âge, en %



► Champ : France hors DROM pour 2001-2002, France pour 2021-2022.

RERS 2024, DEPP, SIES

3 Part des femmes dans les différentes formations d'enseignement supérieur, en %



► Champ : France.

1. Les dernières données disponibles portent sur 2022-2023.

2. Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des universités de technologies et les formations d'ingénieurs en partenariat.

RERS 2024, DEPP, SIES

L'origine sociale des étudiants de nationalité française évolue peu d'une année à l'autre. En 2023-2024, 36,4% ont des parents cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure, contre 9,6% dont les parents sont ouvriers et 17,7% employés (1).

Les enfants de cadres représentent 64,9% des étudiants dans les écoles normales supérieures (ENS), 56,9% dans les **formations d'ingénieurs hors université**, 53,7% dans les **classes préparatoires aux grandes écoles** (CPGE) et 49,4% dans les **écoles de commerce**. Les enfants d'ouvriers sont sous-représentés dans la plupart des filières, sauf en **sections de techniciens supérieurs** (STS) (21,6%), dans les écoles paramédicales et sociales (19,0%), et en BUT (11,2%). La part des enfants d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise

ou exploitants agricoles est plus élevée parmi les étudiants des écoles de commerce (16,9%). Enfin, dans les écoles paramédicales et sociales, les enfants d'employés sont les plus nombreux (30,3%).

À l'**université**, les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 34,9% des effectifs (2). Ils sont surreprésentés dans les disciplines de santé (48,2%) ainsi que dans les parcours de droit, sciences politiques (38,3%) et de sciences (36,1%). Les études longues à l'université sont plus le fait d'enfants de cadres : leur part passe de 30,7% en cursus licence à 42,2% en cursus doctorat (3). Inversement, les enfants d'ouvriers représentent 10,3% des effectifs en cursus licence et 3,6% en cursus doctorat.

Précisions

L'origine sociale – L'information sur la catégorie socioprofessionnelle n'étant pas disponible pour tous les étudiants étrangers, les résultats ne portent que sur les étudiants de nationalité française. Les pourcentages sont calculés hors étudiants dont l'origine sociale est inconnue pour faciliter les comparaisons entre formations. Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, ainsi que les STS en apprentissage.

Cursus licence-master-doctorat (LMD), inscriptions simultanées à l'université et CPGE, population étudiante – Voir « Glossaire ».

Source

SIES-MESR, Système d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

1 Origine sociale des étudiants de nationalité française en 2023-2024, en %

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (1)	Proportion de valeurs manquantes
Universités	8,7	34,9	16,1	18,3	8,7	13,4	100,0	8,7
dont : BUT	9,5	31,0	19,2	20,8	11,2	8,4	100,0	3,8
formations d'ingénieurs (2)	8,5	47,6	16,4	13,3	6,4	7,8	100,0	4,5
autres formations	8,6	35,7	15,7	18,1	8,4	14,1	100,0	9,4
Formations d'ingénieurs hors université (2)	10,8	56,9	11,9	9,8	4,2	6,5	100,0	6,9
STS (scolaires)	11,4	15,9	14,7	19,3	21,6	17,2	100,0	10,0
CPGE et préparations intégrées	10,4	53,7	12,3	10,9	6,4	6,2	100,0	4,7
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	16,9	49,4	9,9	12,5	4,6	6,6	100,0	34,7
Établissements privés d'enseignement universitaire	12,3	47,3	12,5	14,1	5,6	8,1	100,0	14,0
Écoles normales supérieures	6,4	64,9	10,1	7,7	2,0	9,0	100,0	5,5
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme	12,9	45,9	15,6	14,8	4,1	6,8	100,0	40,6
Écoles paramédicales et sociales (3)	16,0	23,8	9,2	30,3	19,0	1,7	100,0	0,1
Autres écoles et formations (4)	11,2	48,1	12,5	12,7	5,5	10,0	100,0	32,0
Ensemble des étudiants français (5)	10,4	36,4	14,5	17,7	9,6	11,3	100,0	12,8

RERS 2024, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Hors étudiants dont l'origine sociale est inconnue.

2. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

3. Les données concernant les écoles paramédicales et sociales sont celles de 2022-2023.

4. Comprend notamment les écoles juridiques et administratives.

5. Hors STS en apprentissage.

2 Origine sociale des étudiants de nationalité française dans les universités (1) selon la discipline en 2023-2024, en %

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (1)	Proportion de valeurs manquantes	Effectifs
Droit sciences politiques	9,8	38,3	14,5	17,9	7,4	12,1	100,0	6,4	187 173
Sciences économiques, gestion	10,8	31,5	15,0	19,9	10,6	12,2	100,0	9,1	146 561
AES	8,3	20,6	14,8	23,1	13,6	19,7	100,0	7,1	21 803
Pluridroit, sciences économiques, AES	10,4	25,1	13,6	20,7	11,6	18,5	100,0	7,8	4 704
Total économie, AES	10,4	30,0	15,0	20,4	11,0	13,3	100,0	8,9	173 068
Arts, lettres, sciences du langage	7,3	31,1	16,8	20,5	8,4	16,1	100,0	11,2	69 463
Langues	7,5	23,6	16,3	24,1	11,5	17,1	100,0	7,3	75 347
Sciences humaines et sociales	7,6	29,3	17,2	19,9	9,3	16,7	100,0	9,3	267 013
Plurillettres, langues, sciences humaines	8,0	33,4	15,5	19,5	7,9	15,7	100,0	9,2	8 534
Total arts, lettres, langues, SHS	7,6	28,6	16,9	20,8	9,5	16,7	100,0	9,3	420 357
Sciences fondamentales et application	8,4	37,3	17,1	17,2	9,1	10,9	100,0	6,6	183 736
Sciences de la nature et de la vie	9,0	34,5	17,7	18,0	8,9	11,8	100,0	6,7	96 656
Plurisciences	8,4	31,0	16,7	19,8	11,1	13,1	100,0	8,3	11 900
Total sciences	8,6	36,1	17,3	17,6	9,1	11,3	100,0	6,7	292 292
Staps	8,4	32,0	20,3	21,4	9,9	8,0	100,0	4,1	56 994
Total disciplines générales	8,7	32,6	16,5	19,4	9,3	13,5	100,0	7,8	1 129 884
Médecine-odontologie	8,5	50,8	13,2	10,4	3,9	13,1	100,0	15,7	157 976
Pharmacie	9,8	39,3	14,7	14,8	8,5	13,0	100,0	11,5	28 957
Plurisanité	9,1	42,6	16,3	15,8	7,7	8,4	100,0	2,7	22 905
Total disciplines de santé	8,8	48,2	13,8	11,7	5,0	12,5	100,0	13,7	209 838
Total	8,7	34,9	16,1	18,3	8,7	13,4	100,0	8,7	1 339 722

RERS 2024, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Hors étudiants dont l'origine sociale est inconnue, hors parcours interdisciplinaires.

3 Origine sociale des étudiants de nationalité française dans les universités par sexe et par cursus LMD en 2023-2024, en %

	Cursus licence			Cursus master			Cursus doctorat			Ensemble		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Agriculteurs	1,3	1,0	1,2	1,6	1,1	1,4	1,2	1,3	1,3	1,4	1,1	1,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,7	7,5	7,6	7,4	7,1	7,3	6,5	6,3	6,4	7,5	7,3	7,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	28,9	33,2	30,7	41,0	43,8	42,0	41,5	42,8	42,2	33,5	36,9	34,9
Professions intermédiaires	17,0	17,5	17,2	14,3	14,3	14,3	11,8	12,5	12,2	15,9	16,3	16,1
Employés	21,6	19,8	20,9	14,6	13,5	14,2	10,0	10,0	10,0	18,8	17,5	18,3
Ouvriers	10,6	9,8	10,3	6,3	6,0	6,2	3,7	3,6	3,6	8,9	8,4	8,7
Retraités, inactifs	12,9	11,3	12,2	14,9	14,2	14,7	25,3	23,6	24,4	13,9	12,6	13,4
Ensemble (1)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Proportion de valeurs manquantes	7,0	6,2	6,7	12,3	10,9	11,8	14,3	14,5	14,4	9,2	8,1	8,7
Effectifs	485 279	337 649	822 928	304 884	178 326	483 210	16 642	17 221	33 863	806 805	533 196	1 340 001

RERS 2024, DEPP, SIES

► Champ : France.

1. Hors étudiants dont l'origine sociale est inconnue.

En 2020-2021, le nombre d'étudiants étrangers en **mobilité diplômante** en France est estimé à 252 900, soit 4% du nombre total des étudiants en mobilité dans le monde (1). Le nombre de ces étudiants est stable par rapport à l'année précédente, malgré des mobilités affectées par la pandémie en 2020. La France occupe la septième place des pays d'accueil des étudiants internationaux derrière les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Allemagne, la Russie et le Canada dont les données n'avaient pas été collectées l'an dernier.

En 2020-2021, la France reste au sixième rang des pays d'origine des étudiants en mobilité à l'étranger, devant les États-Unis mais demeurant derrière la Chine, l'Inde, le Vietnam, l'Allemagne et désormais l'Ouzbékistan, dont les étudiants se tournent de plus en plus vers l'étranger chaque année (2). Le nombre d'étudiants français en mobilité internationale est estimé à 105 800, un effectif en baisse de 2,7% par rapport à l'année précédente.

Dans un contexte de crise sanitaire, cette diminution est à mettre en lien avec un arrêt des mobilités en direction de l'Amérique du Nord : le Canada, destination favorite des étudiants français en 2019, descend au troisième rang en 2020 (13 200 étudiants, soit -5 000 par rapport à la rentrée 2019). Les principales destinations des étudiants français à l'étranger sont désormais la Belgique (19 100) et le Royaume-Uni (14 000) (3). La Suisse (12 300) et l'Espagne (10 300) complètent ces cinq destinations privilégiées en 2020-2021, ces dernières attirant à elles seules deux tiers des étudiants français à l'étranger.

La France se distingue par un positionnement relativement stable sur les deux types de mobilités (entrante et sortante) par rapport aux autres pays, avec un flux net de +147 100 étudiants en mobilité internationale, ainsi qu'un nombre de mobilités entrantes stable dans le contexte d'une année 2020-2021 marquée par la pandémie.

Précisions

Population concernée – Estimation des flux d'étudiants en mobilité dans le monde : l'estimation des flux sortants est produite par l'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) à partir du nombre d'étudiants français inscrits dans les autres pays. L'année académique $n-n+1$ est indiquée comme l'année $n+1$ sur le site de l'Unesco. À partir de 2017-2018, pour les flux entrants, la France a affiné sa définition d'étudiants internationaux à celle d'étudiants en mobilité diplômante, en conformité avec les préconisations de l'Unesco, ce qui induit une rupture de série cette année-là.

Mobilité diplômante – Voir « Glossaire ».

Source

Unesco-ISU (données extraites le 2 mai 2024 de UIS.stat).

1 Nombre d'étudiants internationaux inscrits par pays d'accueil

Destination (1)	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
États-Unis	784 427	842 384	907 251	971 417	984 898	987 314	976 853	957 475	833 204
Royaume-Uni	416 693	428 724	430 833	432 001	435 734	452 079	489 019	550 877	600 589
Australie	249 868	266 048	294 438	335 512	381 202	444 514	509 160	458 279	378 439
Allemagne	196 619	210 542	228 756	244 575	258 873	311 738	333 233	368 717	376 359
Russie	n.d.	213 347	n.d.	243 752	250 658	262 416	282 922	453 807	321 845
Canada (2)	151 244	164 274	171 603	189 478	209 979	224 548	279 168	323 157	312 630
France	228 639	235 123	239 409	245 349	258 380	229 623	246 378	252 444	252 856
Turquie	54 387	48 183	72 178	87 903	108 076	125 138	154 505	185 047	224 048
Chine	96 409	108 217	123 127	137 527	157 108	178 271	201 177	225 100	221 653
Japon	135 803	132 685	131 980	143 457	164 338	182 748	202 907	222 661	216 241
Autres pays	1 944 006	2 071 842	2 211 346	2 342 322	2 558 704	2 316 890	2 424 022	2 378 791	2 649 624
Pays membres et membres associés de l'Unesco	4 262 935	4 523 958	4 812 188	5 119 101	5 409 216	5 715 280	6 099 343	6 376 355	6 387 488

RERS 2024, DEPP, SIES

- Le concept mesuré et la méthodologie peuvent varier selon les pays (critères retenus pour qualifier les étudiants internationaux, prise en compte ou non des doubles inscriptions, etc.). À partir de 2017-2018, pour les flux entrants, la France a affiné et restreint sa définition d'étudiants internationaux aux seuls étudiants en mobilité diplômante, concept attendu dans les statistiques internationales, occasionnant une rupture de série en 2017-2018.
- Estimation nationale jusqu'à 2015.

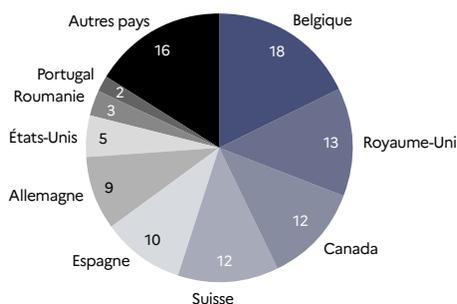
2 Nombre estimé d'étudiants nationaux inscrits à l'étranger par pays d'origine (1)

Origine	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Chine	718 991	769 926	818 571	866 806	928 353	997 618	1 059 984	1 095 780	1 021 303
Inde	190 685	216 008	257 047	305 422	341 521	377 993	460 871	516 693	508 174
Vietnam	55 976	59 451	68 013	82 647	94 611	108 341	125 547	136 101	137 022
Allemagne	120 524	118 512	117 107	118 100	122 977	122 543	122 667	123 534	126 359
Ouzbékistan	20 350	26 119	28 118	32 908	35 033	42 344	52 820	86 248	109 945
France	76 762	82 096	86 699	90 844	94 765	99 572	103 006	108 757	105 790
États-Unis	75 758	78 053	80 614	84 026	86 650	86 059	102 177	108 525	102 691
Syrie	25 081	31 692	38 570	46 734	53 462	64 473	74 775	86 994	99 050
Kazakhstan	54 172	66 998	78 253	90 213	84 859	88 119	89 347	90 338	91 860
République de Corée	113 868	110 112	107 861	105 477	105 453	101 696	101 581	102 078	90 196
Népal	32 168	35 744	40 558	49 468	64 355	82 046	93 358	98 751	88 904
Autres pays	2 759 419	2 910 172	3 068 470	3 227 356	3 373 891	3 544 476	3 713 210	3 822 556	3 906 194
Pays membres et membres associés de l'Unesco	4 262 935	4 523 958	4 812 188	5 119 101	5 409 216	5 715 280	6 099 343	6 376 355	6 387 488

RERS 2024, DEPP, SIES

- L'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) estime les flux d'étudiants sortants à partir de la somme des inscrits nationaux dans les autres pays. La fiabilité de l'indicateur dépend de la qualité et du niveau de détail des informations fournies par les pays (critères retenus pour qualifier les étudiants internationaux, prise en compte ou non des doubles inscriptions, etc.) ainsi que du nombre de pays de destination pour lesquels des données sont disponibles. Pour la France, les données transmises par le SIES à l'UOE, en conformité avec leurs préconisations, correspondent au nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en France et ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires à l'étranger.

3 Répartition estimée des étudiants français inscrits à l'étranger par pays d'accueil en 2020-2021, en % (1)



RERS 2024, DEPP, SIES

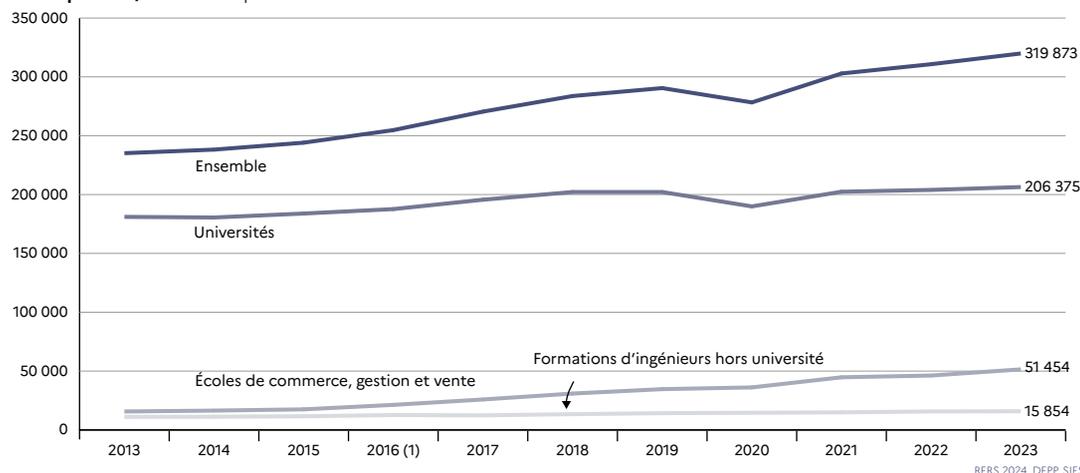
- L'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) estime les flux d'étudiants sortants à partir de la somme des inscrits nationaux dans les autres pays. La fiabilité de l'indicateur dépend de la qualité et du niveau de détail des informations fournies par les pays (critères retenus pour qualifier les étudiants internationaux, prise en compte ou non des doubles inscriptions, etc.) ainsi que du nombre de pays de destination pour lesquels des données sont disponibles. Pour la France, les données transmises par le SIES à l'UOE, en conformité avec leurs préconisations, correspondent au nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en France et ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires à l'étranger.

En 2023-2024, le nombre d'étudiants étrangers en **mobilité internationale** en France est estimé à 319 900, soit 11,5 % des effectifs de l'enseignement supérieur (1) (2). Cet effectif poursuit sa progression régulière (+2,9% en un an, +10,1% par rapport à 2019-2020) après deux rentrées 2020 et 2021 marquées respectivement par une baisse puis un rebond des mobilités en lien avec la crise sanitaire. Les **CPGE**, où la proportion d'étudiants étrangers mobiles est particulièrement faible (2,7% de l'ensemble des étudiants), prennent leur essor cette année (+95,0% d'étudiants mobiles). Les **écoles de commerce, gestion et vente** confortent leur position d'établissements où la proportion d'étudiants mobiles est la plus élevée avec un étudiant sur cinq, contre 12,9% à l'université.

À la rentrée 2023, les **universités** accueillent 64,5% des étudiants étrangers en mobilité internationale – proportion en baisse constante ces dernières années – soit 206 400 étudiants mobiles. Ces étudiants représentent 12,9% des inscrits en **université** (+0,1 point par rapport à 2022-2023). Leur part augmente fortement avec le cursus : 9,9% en licence, 15,5% en master et 35,6% en doctorat (4). Neuf sur dix sont en **mobilité diplômante** (91,2%) (3).

À l'université, un étudiant en mobilité internationale sur six est originaire de l'Union européenne (14,6%), 54,1% sont africains et 19,3% asiatiques. Ces derniers sont particulièrement surreprésentés en cursus doctorat (15,1%, contre 9,3% pour l'ensemble) tandis que 54,7% des étudiants en provenance du Maghreb inscrits à l'université étudient en master.

1 Évolution du nombre estimé d'étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur, hors inscriptions simultanées licence-CPGE



► Champ : France.

1. Une part de la hausse observée est liée à une meilleure prise en compte de la totalité du périmètre des écoles de commerce et de la culture à partir de 2017.

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « Glossaire » à « Population étudiante »). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées licence-CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Depuis l'édition 2019, la notion d'étudiants étrangers a été affinée par celle d'étudiants internationaux.

Inscriptions simultanées licence-CPGE, établissements expérimentaux, mobilité d'échange, population étudiante – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information du SIES : 24.02; 22.11.

Source

SIES-MESR, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

2 Évolution du nombre estimé d'étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur par formation, hors inscriptions simultanées licence-CPGE

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Part du nombre total d'étudiants (%)	Évolution 2022/2023 (%)
Universités	195 600	202 151	202 140	189 935	202 397	203 943	206 375	12,9	1,2
dont : préparation DUT ou BUT	3 976	3 750	3 686	3 194	3 006	3 143	4 480	3,7	42,5
formations d'ingénieurs (1)	4 159	4 342	4 480	4 144	4 213	4 379	4 447	14,6	1,6
Formations d'ingénieurs hors université (1)	12 371	13 379	14 226	14 588	14 922	15 688	15 854	11,0	1,1
Écoles de commerce, gestion et vente	25 860	30 907	34 653	36 125	44 726	46 204	51 454	20,6	11,4
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (2)	8 240	8 308	9 026	8 750	8 499	9 395	9 061	9,3	-3,6
STS et assimilés	2 277	2 620	2 415	3 212	4 454	5 089	4 349	2,0	-14,5
CPGE	664	691	586	764	1 051	1 155	2 251	2,7	95,0
Autres écoles et formations (3) (4)	25 451	25 658	27 424	24 904	26 814	29 286	30 528	8,1	4,2
Ensemble	270 463	283 714	290 470	278 278	302 863	310 759	319 873	11,5	2,9
En % du nombre total d'étudiants (5)	10,3	10,6	10,7	10,0	10,8	11,3	11,5		

RERS 2024, DEPP, SIES

► **Champ : France.**

- Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.
- Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.
- Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, etc.
- Données 2022-2023 reconduites en 2023-2024 pour les écoles paramédicales et sociales.
- Cette proportion est calculée sur le total d'étudiants hors STS en apprentissage.

3 Effectifs d'étudiants étrangers en mobilité internationale et diplômante estimés sur les champs RERS et UOE sur l'année 2022-2023

	Mobilité internationale	Dont mobilité diplômante	Mobilité internationale champ UOE (1)	Dont mobilité diplômante champ UOE(1)(2)
2022-2023	310 759	284 719	296 385	269 790

RERS 2024, DEPP, SIES

► **Champ : France.**

- Champ UOE (Unesco-OCDE-Eurostat) : formations du cycle court au doctorat excluant les habilitations à diriger des recherches et toutes les inscriptions simultanées entre licence-CPGE et entre l'université et les établissements.
- Cette mesure plus précise sera transmise pour les données 2022-2023 à l'UOE (voir fiche 7.17). Les effectifs du champ UOE des fiches 7.17 et 7.18 ne sont pas comparables.

4 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités par cursus en 2023-2024

	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Total	
	Total	Part des diplômants (%) (1)	Total	Part des diplômants (%)	Total	Part des diplômants (%)	Total	Part des diplômants (%)
Union européenne (UE)	13 626	71,6	12 723	74,4	3 698	95,1	30 047	75,7
Europe hors UE (2)	4 493	84,2	3 141	85,3	874	97,1	8 508	85,9
Afrique hors Maghreb	30 516	98,8	23 675	97,7	3 152	98,0	57 343	98,3
Maghreb	21 435	99,3	29 750	97,2	3 161	95,9	54 346	98,0
Amérique	6 402	79,4	7 419	83,4	2 281	96,6	16 102	83,7
Asie	18 898	83,3	14 828	89,6	6 005	98,2	39 731	87,9
Océanie	148	32,4	102	63,7	21	100,0	271	49,4
Non renseigné	9	88,9	17	100,0	1	100,0	27	96,3
Ensemble	95 527	89,9	91 655	91,4	19 193	97,0	206 375	91,2
En % du nombre d'étudiants	9,9		15,6		35,6		12,9	

RERS 2024, DEPP, SIES

► **Champ : France.**

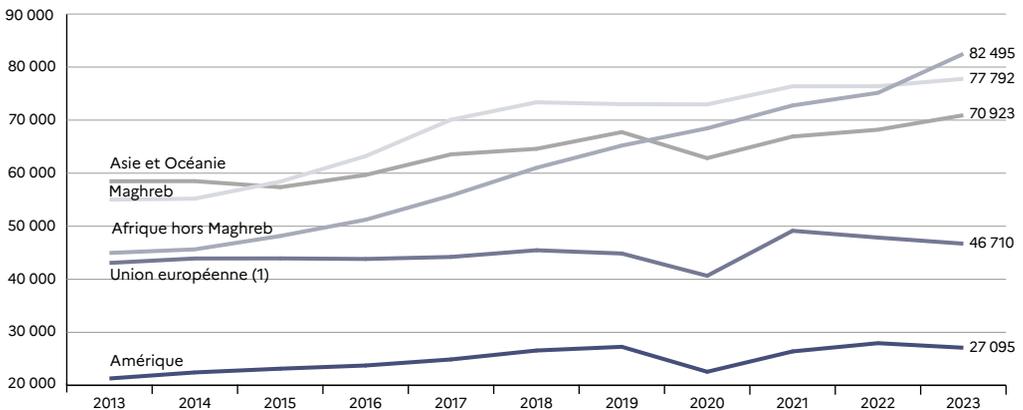
- Part des étudiants venus étudier avec l'intention d'obtenir un diplôme français, ne faisant pas partie d'un programme d'échange type Erasmus.
- Les étudiants originaires du Royaume-Uni sont comptabilisés à partir de la rentrée 2022 dans l'ensemble « Europe hors UE ».

En 2023-2024, le nombre d'étudiants en **mobilité internationale** poursuit sa progression (+2,9%). Si les étudiants originaires d'Amérique et d'Union européenne sont légèrement moins nombreux que l'an dernier (respectivement -3,1% et -2,4%), l'affluence croissante d'étudiants originaires d'Afrique hors Maghreb (82 500, +9,8%) et d'Asie-Océanie (70 900, +4,0%) dope la mobilité entrante de 2023-2024. Le nombre d'étudiants mobiles originaires du Maghreb est stable (77 800) (1). À la rentrée 2023, un étudiant étranger en mobilité internationale sur deux est issu du continent africain, 18,6% d'Europe, 22,2% d'Asie ou d'Océanie et 8,5% du continent américain (2).

En 2023-2024, les étudiants marocains sont les étudiants en mobilité internationale les plus représentés en France

(36 800, -2,4% par rapport à l'année précédente) malgré deux années de baisse consécutives, devant les étudiants algériens (27 500, +6,1%) et chinois (24 200, +6,1%) (3). Les effectifs d'étudiants en provenance du Sénégal et d'Inde enregistrent des progressions importantes (+17,0% et +11,2%) dans des filières différentes : les étudiants sénégalais privilégient l'**université** (74% d'entre eux, contre 65% pour l'ensemble des étudiants étrangers en mobilité internationale), tandis que les étudiants indiens s'inscrivent massivement en **écoles de commerce, gestion et vente** (62%, contre 16% toutes origines confondues). L'**université** (y compris **DUT/BUT** et **formations d'ingénieurs**) reste le lieu de formation privilégié des étudiants en mobilité internationale (choisi par 65% d'entre eux). Les étudiants algériens s'y inscrivent davantage (86%) que le reste des étudiants mobiles.

1 Évolution des effectifs des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par zone géographique de nationalité (estimation)



► Champ : France.

1. Les étudiants originaires du Royaume-Uni ne sont plus comptabilisés dans l'ensemble « Union européenne » à partir de la rentrée 2022.

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

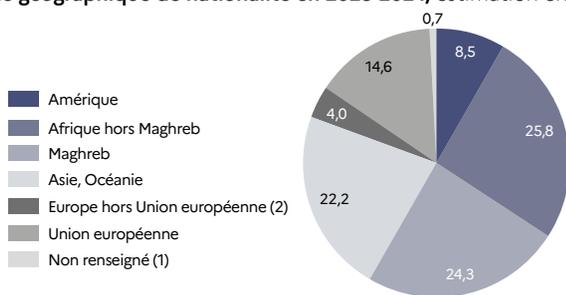
Population concernée – Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (voir « Glossaire » à « Population étudiante »). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées licence-CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Depuis l'édition 2019, la notion d'étudiants étrangers a été affinée par celle d'étudiants internationaux, ce qui a conduit à estimer certains effectifs en cas d'absence des données nécessaires.

CPGE, écoles de commerce, inscriptions simultanées licence-CPGE, population étudiante, STS – Voir « Glossaire ».

Source

SIES-MESR, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

2 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par zone géographique de nationalité en 2023-2024, estimation en %



RERS 2024, DEPP, SIES

► **Champ : France.**

1. Y compris l'ensemble des étudiants en formations paramédicales et sociales et dans les établissements dépendant du ministère chargé de l'agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'information sur la nationalité des étudiants étrangers.
2. Les étudiants originaires du Royaume-Uni sont comptabilisés à partir de la rentrée 2022 dans l'ensemble « Europe hors UE ».

3 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par filière de formation en 2023-2024, estimation en %

Origine	Universités (4)	Formations d'ingénieurs hors université (5)	STS et assimilés	CPGE	Écoles de commerce, gestion et vente	Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (6)	Autres écoles de spécialités diverses	Effectifs estimés	Évolution (%) 2022/2023
Allemagne	64	2	0	0	18	3	13	6 993	-3,3
Italie	60	2	0	0	24	3	11	13 280	-2,2
Autres Union européenne (UE) (1)	67	2	0	0	14	4	12	26 436	-2,3
Europe hors UE (1)	67	2	1	0	13	6	11	12 740	1,3
Maroc	59	11	1	2	18	2	6	36 813	-2,4
Algérie	86	1	1	0	6	1	5	27 489	6,1
Tunisie	66	9	0	2	10	2	11	12 445	6,5
Autres Maghreb	73	8	1	2	10	0	7	1 045	-3,3
Sénégal	74	6	5	2	8	0	4	15 227	17,0
Côte d'Ivoire	59	5	2	1	23	1	8	9 184	8,1
Autres Afrique (2)	70	5	3	1	12	1	8	58 084	11,3
Liban	68	6	0	0	13	3	9	10 245	-3,8
Autres Moyen-Orient	79	2	0	0	6	4	8	9 528	-17,6
Chine	46	5	0	0	36	4	9	24 174	6,1
Inde	21	2	0	0	62	3	13	7 344	11,2
Autres Asie	66	3	1	0	14	7	10	19 122	-6,2
Amérique du Sud	61	11	0	0	13	4	10	12 500	-4,2
Amérique du Nord	46	1	0	0	16	7	29	7 809	1,0
Antilles - Amérique centrale	72	2	1	0	13	3	8	6 787	-5,4
Océanie	53	5	1	0	16	5	20	510	27,0
Non renseigné (3)	1	0	18	0	10	0	70	2 119	-19,6
Total	65	5	1	1	16	3	10	319 873	2,9

RERS 2024, DEPP, SIES

► **Champ : France.**

1. Les étudiants originaires du Royaume-Uni sont comptabilisés à partir de la rentrée 2022 dans l'ensemble « Europe hors UE ».
2. Hors étudiants égyptiens comptabilisés dans « Autres Moyen-Orient ».
3. Y compris l'ensemble des étudiants étrangers des formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du ministère chargé de l'agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'information sur l'origine des étudiants étrangers.
4. Y compris préparation au DUT/BUT et formations d'ingénieurs des universités.
5. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.
6. Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.

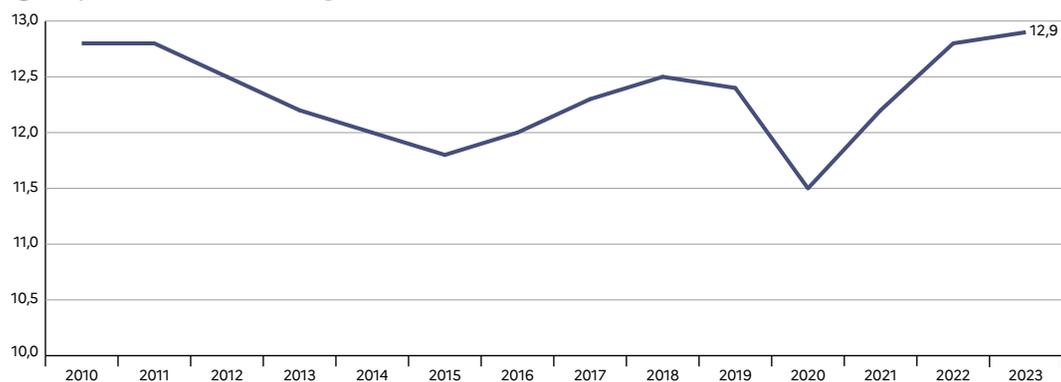
En 2023-2024, 206 400 des 319 300 étudiants en **mobilité internationale** sont inscrits dans les **universités françaises (2)**. Cet effectif universitaire est à peine supérieur au niveau enregistré en 2018 (+2,1% en cinq ans) malgré une dynamique forte dans l'ensemble de l'enseignement supérieur (+12,5% sur la même période). La part des étudiants en mobilité internationale dans les universités est également stable (12,9%) (1). La **mobilité diplômante** concerne 91,2% des étudiants internationaux inscrits à l'université et 98,1% de ceux provenant d'Afrique.

Plus d'un étudiant international sur deux est africain (54,1%) (3). Les continents les plus représentés sont ensuite l'Asie et l'Europe (respectivement 19,3% et 18,7%), suivis par l'Amérique (7,8%). Parmi les étudiants européens, quatre sur cinq sont originaires de l'Union européenne (78%). Les étudiants algériens et marocains sont les plus nombreux (23 700 et 21 600 respectivement) devant les étudiants sénégalais et chinois (11 300 et

11 100). Seuls 1 500 des 7 300 étudiants indiens présents en France s'inscrivent à l'université. Si les étudiants en mobilité diplômante sont largement majoritaires, 84,2% des étudiants arméniens et la moitié des étudiants britanniques sont présents dans le cadre d'un échange. Parmi les étudiants internationaux, 44 100 sont originaires d'un État engagé dans le **processus de Bologne**.

Les étudiants en mobilité, tous continents confondus, se dirigent principalement vers les disciplines scientifiques, hors santé et hors **DUT** (33%), et les disciplines littéraires (29%), avant les disciplines économiques (16%). Les étudiants africains et asiatiques s'inscrivent davantage en sciences (respectivement 38% et 36%), et les étudiants européens et américains en lettres, sciences sociales (respectivement 42% et 48%). Les femmes sont majoritaires (55%) parmi les étudiants en mobilité venant de tous les continents, excepté d'Afrique (49%) notamment subsaharienne.

1 Proportion d'étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités, en %



► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits à l'université. Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées en licence-CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Dans la présente édition, la notion d'étudiants étrangers a été affinée par celle d'étudiants internationaux.

Inscriptions simultanées licence-CPGE, mobilité d'échange, université, CPGE, DUT – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information du SIES : 24.02 ; 22.11.

2 Évolution des effectifs d'étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités (1)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2022
Effectifs d'étudiants en mobilité internationale	182 011	183 777	180 016	181 040	180 506	183 869	187 642	195 600	202 151	202 140	189 935	202 397	203 943	206 375
dont étudiants en mobilité diplômante	166 319	166 930	162 262	163 428	162 680	165 817	170 018	176 152	182 256	181 829	178 019	184 604	186 025	188 220
Variation annuelle (%)		(2),1,0	-2,0	0,6	-0,3	1,9	2,1	4,2	3,3	0,0	-6,0	6,6	0,8	1,2

RERS 2024, DEPP, SIES

► **Champ : France.**

1. Hors inscriptions simultanées licence-CPGE.

2. L'évolution ne tient pas compte des effectifs 2010-2011 des étudiants de l'Institut national polytechnique de Lorraine qui ne faisait pas partie du champ « Universités » avant la formation de l'université de Lorraine.

3 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités par origine et par discipline en 2023-2024

	Droit	Sciences éco., AES	Lettres, sciences sociales	Sciences et Staps	Médecine, odontologie, pharmacie	DUT ou BUT	Total	Répartition par nationalité (%)	Part des femmes (%)	Part des diplômants (%)
Europe	5 247	4 403	16 237	8 421	3 822	425	38 555	18,7	67,1	77,9
Union européenne	4 360	3 377	11 920	6 703	3 436	251	30 047	14,6	66,0	75,7
dont : Italie	831	877	3 715	1 764	717	48	7 952	3,9	67,0	74,7
Allemagne	952	551	1 898	746	278	50	4 475	2,2	69,0	55,9
Espagne	431	495	1 690	1 175	362	57	4 210	2,0	64,3	74,9
Grèce	475	158	864	1 112	146	6	2 761	1,3	57,5	92,5
Roumanie	381	142	431	265	749	6	1 974	1,0	74,3	89,8
Belgique	212	148	667	299	603	27	1 956	0,9	59,6	86,7
Luxembourg	302	234	372	169	190	17	1 284	0,6	59,7	94,9
Pologne	123	95	451	180	69	8	926	0,4	72,2	68,6
Portugal	123	120	315	226	107	7	898	0,4	64,9	86,6
Europe hors UE (1)	887	1 026	4 317	1 718	386	174	8 508	4,1	70,8	85,9
dont : Ukraine	157	292	1 417	413	72	67	2 418	1,2	73,7	97,5
Russie	177	255	1 093	533	61	10	2 129	1,0	73,2	95,6
Royaume-Uni	162	82	796	144	28	4	1 216	0,6	67,1	50,7
Afrique	10 529	18 883	23 056	42 972	12 881	3 368	111 689	54,1	48,8	98,1
dont : Algérie	488	2 161	6 003	11 737	3 205	133	23 727	11,5	57,8	99,6
Maroc	1 106	4 472	2 397	10 521	2 625	528	21 649	10,5	52,5	96,5
Sénégal	1 257	1 498	3 772	3 499	414	885	11 325	5,5	39,7	99,2
Tunisie	628	1 070	1 228	2 846	2 330	108	8 210	4,0	62,0	97,1
Côte d'Ivoire	1 121	1 313	1 289	1 311	317	106	5 457	2,6	42,3	98,4
Bénin	679	1 056	1 092	1 218	469	108	4 622	2,2	38,1	99,2
Congo	708	647	578	1 380	415	397	4 125	2,0	41,7	99,3
Cameroon	322	558	504	1 454	752	96	3 686	1,8	48,8	97,6
Togo	715	856	776	1 002	244	62	3 655	1,8	37,7	99,0
Madagascar	326	896	607	896	281	185	3 191	1,5	58,9	98,3
Gabon	506	446	833	826	98	196	2 905	1,4	55,7	99,2
Guinée	302	522	268	1 012	238	54	2 396	1,2	25,5	99,2
Tchad	385	452	550	735	64	38	2 224	1,1	15,0	99,2
Asie	2 763	7 160	12 662	14 133	2 477	536	39 731	19,3	57,5	87,9
dont : Chine	194	2 208	4 553	4 020	87	88	11 150	5,4	58,3	86,5
Liban	708	813	993	3 328	1 090	50	6 982	3,4	55,0	97,8
Vietnam	86	1 466	629	968	164	122	3 435	1,7	61,4	94,0
Turquie	386	309	1 117	684	65	13	2 574	1,2	61,1	90,8
Iran	99	151	1 030	757	84	13	2 134	1,0	64,5	98,0
Inde	16	173	267	1 016	28	6	1 506	0,7	45,0	85,9
Arménie	472	902	86	84	13	1	1 558	0,8	76,0	15,8
Corée du Sud	81	93	838	121	22	2	1 157	0,6	76,4	81,3
Japon	65	48	585	76	11	13	798	0,4	67,5	73,9
Amérique	1 865	2 213	7 788	3 460	625	151	16 102	7,8	60,6	83,7
dont : Brésil	371	289	1 163	632	89	18	2 562	1,2	64,1	82,2
États-Unis	227	247	1 591	345	41	4	2 455	1,2	70,9	60,0
Haiti	454	543	796	368	94	22	2 277	1,1	49,2	99,8
Colombie	218	271	1 195	511	36	8	2 239	1,1	59,1	89,8
Mexique	114	260	732	455	40	44	1 645	0,8	62,0	86,0
Canada	209	131	438	212	76	6	1 072	0,5	66,6	59,8
Océanie	30	35	157	38	11	0	271	0,1	71,6	49,4
Apatrides ou non déclarés	2	5	14	1	5	0	27	0,0	59,3	96,3
Ensemble	20 436	32 699	59 914	69 025	19 821	4 480	206 375	100,0	54,8	91,2
Proportion d'étudiants en mobilité internationale parmi l'ensemble des étudiants d'université (%)	9,6	20,2	12,3	18,8	8,4	3,1	12,9			

RERS 2024, DEPP, SIES

► **Champ : France.**

1. Les étudiants originaires du Royaume-Uni sont comptabilisés à partir de la rentrée 2022 dans l'ensemble « Europe hors UE ».

Pour la session 2023 de **Parcoursup**, 611 000 candidats de terminale scolarisés en France ont confirmé au moins un vœu au cours de la phase principale, soit 5 000 candidats de plus qu'en 2022. Ces candidats ont formulé en moyenne 13,5 vœux, contre 12,9 pour 2022 (1). L'enrichissement de l'offre de formation ralentit en 2023 (+100 par rapport à 2022). Les candidats de terminale générale ont confirmé en moyenne 15,7 vœux et la licence compose 43,4% de leur liste de vœux (2). Ceux de terminale technologique font en moyenne 11,8 vœux, et leur liste de vœux est à 47,3% composée de **BTS**. Les élèves de terminale professionnelle font moins de vœux (7,4), dont les trois quarts sont des vœux en **BTS**.

Parmi les candidats inscrits sur **Parcoursup**, 578 000 ont obtenu le baccalauréat en 2023 et 95,2% d'entre eux ont reçu au moins une proposition, soit légèrement plus que l'année dernière (+0,4 point). Pour les bacheliers de la série générale, cette part atteint 97,8%, contre 93,3% pour la série technologique et 87,8% pour la série professionnelle (3). Ces derniers ont plus souvent reçu une proposition qu'en 2022 (+1,1 point), là où les autres séries sont restées plutôt stables. La licence reste la formation la plus choisie avec 39,9% des propositions acceptées par les candidats dont 3,5% des **L.AS**, suivie par les **BTS** (21,0%) et les **BUT** (9,9%) (4). Les **BTS** représentent sept formations sur dix acceptées par les bacheliers professionnels et quatre bacheliers technologiques sur dix.

Précisions

La campagne 2023 s'est déroulée du 18 janvier au 12 septembre. Les propositions de la phase principale et de l'apprentissage ont été faites à partir du 1^{er} juin. La phase complémentaire a débuté le 15 juin.

Champ – Ensemble des candidats ayant validé au moins un vœu au cours de la phase principale et inscrits en terminale en France (y compris COM et le Cned).

Pour en savoir plus

- *Notes Flash du SIES* : 23.05 ; 23.24.

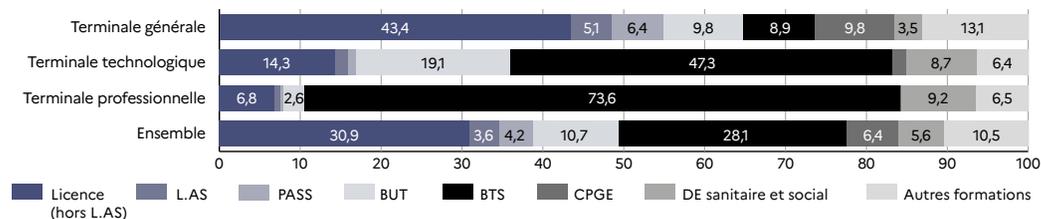
1 Nombre de candidats et de vœux moyen selon la classe de terminale, session 2023

	Terminale générale	Terminale technologique	Terminale professionnelle	Ensemble
Nombre moyen de vœux	15,7	11,8	7,4	13,5
Nombre de candidats ayant confirmé un vœu	374 576	135 570	100 800	610 946

► Champ : ensemble des candidats effectifs de terminale en France (y c. Cned), hors vœux en apprentissage.

RERS 2024, DEPP, SIES

2 Choix de filières de formation des candidats, selon la classe de terminale, session 2023, en %

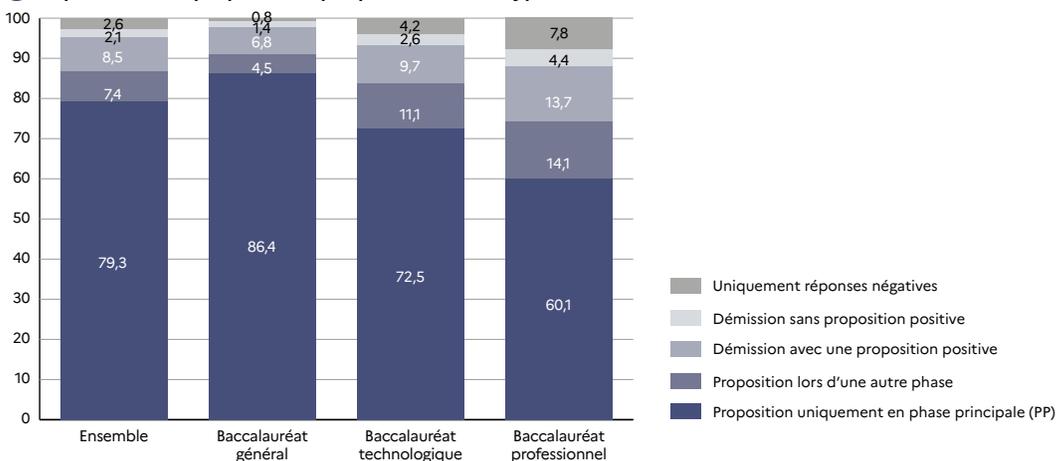


► Champ : ensemble des candidats effectifs de terminale en France (y c. Cned), hors vœux en apprentissage.

RERS 2024, DEPP, SIES

Lecture : en moyenne, les listes de vœux se composent à 30,9% de candidatures en licence.

3 Répartition des propositions par phase, selon le type de baccalauréat, session 2023, en %

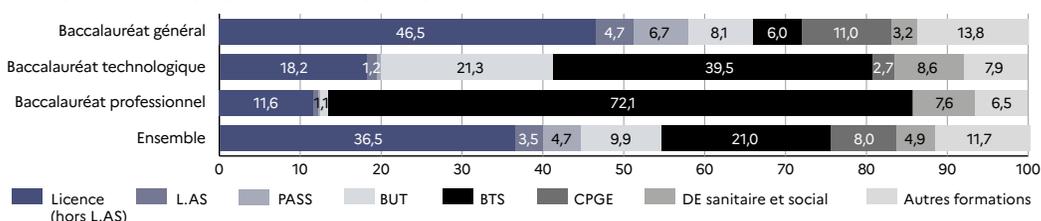


► Champ : candidats effectifs inscrits dans Parcoursup et diplômés du baccalauréat à la session 2023.

RERS 2024, DEPP, SIES

Lecture : 79,3% des lycéens diplômés du baccalauréat 2023 ont reçu une proposition uniquement en phase principale.

4 Répartition des propositions acceptées par filière de formation, session 2023, en %



► Champ : candidats effectifs inscrits dans Parcoursup et diplômés du baccalauréat à la session 2023.

RERS 2024, DEPP, SIES

Lecture : 36,5% des formations acceptées sont des licences.

En 2023, hors inscriptions simultanées licence-CPGE, 532 400 néo-bacheliers poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur (2). Le taux de poursuite est de 78,9%. Il est plus élevé parmi les femmes (81,5%, contre 76,1% parmi les hommes), avec des différences très marquées à l'université (11,4 points de plus pour les femmes) et dans les STS (7 points de plus pour les hommes). Le taux de poursuite global repart légèrement à la hausse en 2023 par rapport à 2022. Il reste stable dans les universités mais continue d'augmenter dans les autres formations. Le taux de poursuite dans l'enseignement supérieur dépasse 92% pour les bacheliers généraux, alors qu'il reste en dessous de 50% pour les bacheliers professionnels. La série STMG est celle dont le taux de poursuite est le plus faible parmi l'ensemble des séries technologiques (63,5% contre 81,1%) (1).

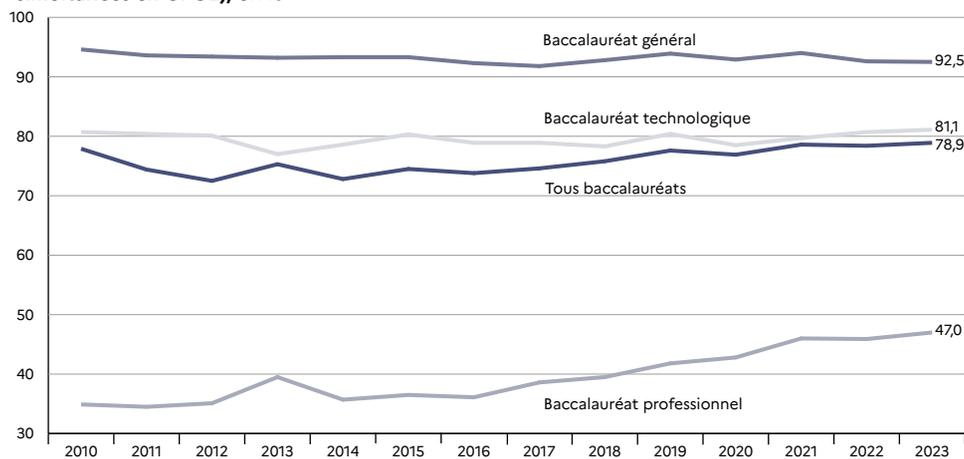
Dans le détail par série, les bacheliers généraux poursuivent plus souvent que les autres bacheliers à

l'université (57,2%) et dans les CPGE (10,1%). La filière STS attire de plus en plus les bacheliers généraux (9,6% en 2023), au détriment des filières universitaires, parmi lesquelles les BUT (6,9% en 2023).

Les bacheliers technologiques s'inscrivent plus souvent en STS (39,8%) et en BUT (14,5%). La poursuite en BUT est particulièrement forte parmi les bacheliers STI2D (27,7%), fréquemment inscrits en BUT production (19,6%), tandis que les bacheliers STMG poursuivent plutôt dans les BUT services (14,2%). Les bacheliers ST2S ont un fort taux de poursuite dans les autres formations (29,2%), qui comprennent notamment les formations paramédicales et sociales.

Les bacheliers professionnels s'inscrivent fréquemment en STS (39,1%) avec une part de l'apprentissage en progression depuis trois ans (+6,5 points entre 2020 et 2023).

1 Évolution des taux d'inscription des bacheliers par série dans l'enseignement supérieur (hors inscriptions simultanées en CPGE), en %



► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Bacheliers s'inscrivant dans un établissement de l'enseignement supérieur en France l'année d'obtention du baccalauréat.

Taux d'inscription ou taux de poursuite – Les taux se rapportent à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur et non aux individus, puisqu'un individu peut être inscrit dans plusieurs filières. Ces taux sont calculés hors inscriptions simultanées université-CPGE pour neutraliser l'effet de la loi 2013.

Source

Systèmes d'information des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de l'agriculture. Traitement SIES-MESR.

2 Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur, en %

		2010	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Femmes 2023	Hommes 2023	
Ensemble tous bac	Inscriptions des nouveaux bacheliers dans le supérieur	414 089	513 230	518 620	555 784	541 466	522 670	532 431	282 740	249 691	
	Ensemble supérieur	77,9	75,8	77,6	76,9	78,6	78,4	78,9	81,5	76,1	
	Université	40,6	40,4	40,5	39,2	39,3	38,5	38,4	44,0	32,6	
	<i>dont préparation BUT</i>	8,2	7,5	7,5	7,1	7,0	6,9	6,8	5,2	8,5	
	CPGE	7,0	6,1	6,1	5,6	5,7	5,8	6,0	4,8	7,2	
	STS	22,6	21,1	21,6	22,0	22,8	22,9	23,0	19,6	26,6	
	<i>dont voie scolaire</i>	19,3	17,2	17,3	16,0	14,8	13,8	13,6	12,0	15,2	
	Autres formations	7,8	8,1	9,4	10,0	10,8	11,2	11,5	13,1	9,7	
	Bac général	Ensemble supérieur	94,6	92,8	93,9	92,9	94,0	92,6	92,5	92,7	92,2
	Université	60,4	61,2	61,4	59,7	59,6	57,7	57,2	61,0	52,4	
<i>dont : disciplines scientifiques (y compris Staps)</i>	9,2	12,1	12,2	13,4	13,7	13,6	13,8	10,7	17,8		
<i>préparation BUT</i>	10,6	9,2	9,1	8,6	7,4	7,1	6,9	4,8	9,6		
CPGE	12,6	10,8	10,7	9,8	9,9	9,9	10,1	7,6	13,3		
<i>dont CPGE sciences</i>	7,4	6,6	6,6	6,1	6,2	6,1	6,2	3,5	9,7		
STS	9,6	8,2	8,3	9,1	9,1	9,4	9,6	8,9	10,5		
<i>dont voie scolaire</i>	8,7	7,1	7,0	6,7	5,8	5,5	5,6	5,2	6,0		
Autres formations	12,0	12,6	13,5	14,2	15,4	15,7	15,5	15,3	15,9		
<i>dont : écoles d'ingénieurs non universitaires (1)</i>	2,4	3,0	3,1	3,2	3,2	3,4	3,3	1,7	5,3		
<i>écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité</i>	2,7	3,3	3,7	3,2	3,7	3,9	3,7	3,2	4,3		
Bac techno- logique, dont :	Ensemble supérieur	80,7	78,3	80,4	78,5	79,7	80,7	81,1	81,4	80,7	
Université	28,3	30,9	30,5	29,0	29,8	29,7	29,0	30,1	27,9		
<i>dont préparation BUT</i>	9,8	12,2	12,1	11,6	14,4	15,1	14,5	11,4	17,7		
CPGE	1,4	1,9	1,9	1,8	1,8	1,8	1,9	1,2	2,6		
STS	46,0	40,0	40,5	39,4	39,5	39,8	39,8	36,4	43,3		
<i>dont voie scolaire</i>	42,5	35,0	34,7	31,0	27,6	26,4	26,2	24,1	28,3		
Autres formations	5,1	5,5	7,6	8,4	8,6	9,4	10,4	13,7	6,9		
Bac STI2D (ex-STI) (2)	Ensemble supérieur	88,7	79,2	78,4	75,9	75,9	75,0	74,3	77,9	73,9	
Université	25,9	34,6	33,5	32,6	35,9	36,4	34,9	34,4	35,0		
<i>dont : préparation BUT</i>	17,5	22,1	21,9	21,7	27,1	28,7	27,7	21,2	28,3		
<i>BUT production</i>	14,4	16,4	16,0	15,9	19,0	20,0	19,6	15,5	20,0		
CPGE	2,8	3,9	3,7	3,6	4,0	4,0	4,6	4,0	4,7		
STS voie scolaire (3)	56,3	35,3	35,3	33,7	29,8	28,3	28,2	25,8	28,4		
<i>dont STS production (3)</i>	50,3	29,7	28,8	27,7	23,1	22,1	22,7	19,2	23,7		
Autres formations	3,7	5,3	5,9	5,9	6,2	6,4	6,5	13,7	5,9		
Bac STMG (ex-STG) (2)	Ensemble supérieur	82,5	77,6	75,4	68,9	65,0	63,6	63,5	66,7	59,6	
Université	32,0	31,2	30,3	29,1	29,2	28,5	27,4	30,7	23,4		
<i>dont : préparation BUT</i>	9,4	12,0	11,9	10,9	14,2	15,1	14,4	15,7	13,0		
<i>BUT services</i>	9,3	11,9	11,7	10,8	13,9	14,8	14,2	15,6	12,6		
CPGE	1,3	1,7	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5		
STS voie scolaire (3)	44,9	40,9	39,2	33,3	29,1	27,8	27,5	27,1	28,1		
<i>dont STS services (3)</i>	43,8	38,8	38,0	32,2	28,6	27,3	27,1	26,8	27,4		
Autres formations	4,3	3,8	4,3	5,0	5,2	5,8	7,0	7,4	6,6		
Bac ST2S (2)	Ensemble supérieur	45,3	55,8	68,4	67,0	67,9	70,5	73,3	74,0	69,3	
Université	23,8	30,0	30,7	27,7	29,2	30,6	32,4	31,6	37,1		
<i>dont préparation BUT</i>	1,1	2,0	2,2	2,3	3,1	2,8	2,6	2,5	3,0		
CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
STS : voie scolaire (3)	11,2	14,7	16,6	15,0	13,2	12,7	11,7	11,8	11,4		
<i>STS services (3)</i>	11,1	14,0	15,8	14,2	11,4	10,9	9,7	9,8	9,1		
Autres formations	10,3	11,0	21,2	24,3	25,5	27,1	29,2	30,6	20,8		
Bac professionnel	Ensemble supérieur	34,9	39,5	41,8	42,8	46,0	45,9	47,0	48,1	46,2	
Université	7,7	5,8	5,7	5,7	5,0	4,5	4,7	7,2	3,0		
<i>dont préparation BUT</i>	0,8	0,4	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4		
CPGE	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1		
STS	26,6	32,6	33,9	34,5	38,3	38,7	39,1	35,0	42,0		
<i>dont : voie scolaire</i>	18,3	24,2	25,1	23,4	24,0	22,0	21,5	20,8	22,0		
<i>apprentissage</i>	8,3	8,4	8,8	11,1	14,2	16,7	17,6	14,2	20,0		
Autres formations	0,6	0,9	2,1	2,6	2,7	2,7	3,1	5,9	1,2		

► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

1. Formations d'ingénieurs ou cycle préparatoire intégré.

2. STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable ; STMG : sciences et technologies du management et de la gestion ; ST2S : sciences et technologies de la santé et du social.

3. La source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA) ne distingue pas le détail des séries du bac et ne permet donc pas d'inclure les taux d'inscription en STS en apprentissage à ce niveau de détail.

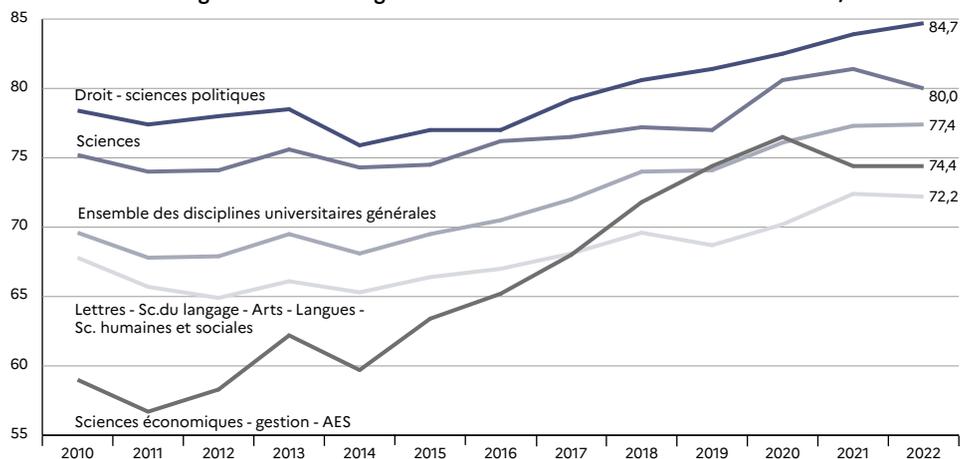
À la rentrée 2022, les bacheliers généraux, technologiques et professionnels représentent respectivement 62,5%, 18,6% et 13,7% des entrants en première année de l'enseignement supérieur (2). Les bénéficiaires d'une dispense du baccalauréat représentent 5,2% des entrants. La part de bacheliers généraux est particulièrement élevée parmi les entrants en santé (88,7%), en CPGE (92,9%) et dans les formations d'ingénieurs, universitaires ou non (95,1% et 92,1%). Les bacheliers technologiques sont surreprésentés dans les BUT (41,9%) tandis que les bacheliers professionnels le sont en STS, scolaire (39,4%) et surtout par apprentissage (51,0%).

La part des bacheliers généraux dans les formations universitaires a augmenté de 10 points en dix ans pour atteindre 77,4% en 2022. Cette augmentation a

été particulièrement forte en sciences économiques (+16,1 points). Néanmoins, la part des bacheliers généraux stagne entre 2021 et 2022 (1).

Deux entrants sur trois en 2022-2023 poursuivent dans la même filière l'année suivante (3). Un entrant sur sept se réoriente vers une autre filière, tandis qu'un entrant sur six interrompt vraisemblablement ses études en France de manière provisoire ou définitive (une faible part pouvant poursuivre à l'étranger ou dans les filières non étudiées, voir « Précisions »). Ces taux varient beaucoup par filière : les étudiants de CPGE, d'écoles de commerce, gestion et vente et d'écoles d'ingénieurs poursuivent en majorité leurs études (à plus de 90%) tandis que les étudiants des formations universitaires générales et des STS ont des taux de non-réinscription, dans le champ étudié, plus élevés (de 14,2% à 31,5%).

1 Part des bacheliers généraux dans les grandes filières universitaires entre 2010 et 2022, en %



► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année dans le champ considéré (représentant 93% des effectifs du supérieur) : universités, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, gestion et vente, STS sous statut scolaire (hors agricoles) et en apprentissage, CPGE, établissements d'enseignement universitaire privés, grands établissements, écoles d'arts et autres écoles remontant des données individuelles au SIES. Les écoles du ministère de la Santé ne sont pas prises en compte. Les inscriptions simultanées en licence et CPGE sont déduites des effectifs.

BUT, CPGE, école d'ingénieurs, de commerce, STS, université – Voir « Glossaire ».

2 Répartition des entrants de 2022-2023 en première année d'enseignement supérieur selon la filière et la série de baccalauréat, en %

Filière	Bac général	Baccalauréat technologique				Bac pro	Total bacheliers	Dispensés sur titre (1)	Total général
		STMG	STI2D	Autres	Total				
Droit - sciences politiques	84,7	6,2	0,3	1,2	7,7	2,5	94,9	5,1	100,0
Sciences économiques - Gestion - AES	74,4	9,9	0,7	1,2	11,9	4,4	90,6	9,4	100,0
Lettres - Sc. du langage - Arts - Langues - Sc. humaines et sociales	72,2	5,3	1,1	4,1	10,5	6,3	89,0	11,0	100,0
Sciences	80,0	0,7	1,5	5,4	7,6	2,2	89,8	10,2	100,0
Staps	84,5	3,7	1,9	5,4	11,0	2,8	98,4	1,6	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	77,4	5,0	1,0	3,6	9,6	4,3	91,3	8,7	100,0
Santé	88,7	0,5	0,2	5,3	5,9	2,0	96,7	3,3	100,0
Ingénieurs universitaires	95,1	0,0	1,8	0,0	1,9	0,0	97,0	3,0	100,0
DUT	54,4	22,1	15,2	4,6	41,9	1,4	97,7	2,3	100,0
Total université y compris IUT	74,9	7,3	3,3	3,9	14,5	3,5	92,9	7,1	100,0
Facultés privées	90,4	3,2	0,4	2,8	6,4	1,4	98,1	1,9	100,0
CPGE	92,9	2,8	2,7	0,7	6,2	0,3	99,4	0,6	100,0
STS scolaires hors agricoles	22,2	22,2	8,0	7,4	37,5	39,4	99,1	0,9	100,0
STS en apprentissage	19,8	9,6	9,8	9,4	28,9	51,0	99,7	0,3	100,0
Écoles d'ingénieurs (prépa. intégrées)	92,1	0,0	3,4	1,0	4,4	0,0	96,5	3,5	100,0
Écoles de commerce	73,3	10,1	0,6	1,0	11,7	1,6	86,6	13,4	100,0
Grands établissements	80,7	1,9	0,3	0,9	3,1	2,0	85,8	14,2	100,0
Écoles d'art	64,0	3,6	2,7	5,7	12,0	5,1	81,1	18,9	100,0
Autres écoles	73,5	3,6	7,4	4,0	14,9	4,2	92,7	7,3	100,0
Total	62,5	9,4	4,6	4,6	18,6	13,7	94,8	5,2	100,0

► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

1. Regroupent les catégories d'étudiants suivantes : étudiants ayant obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat (en particulier les étudiants étrangers), étudiants ayant bénéficié d'une validation de leurs acquis.

3 Devenir un an après des entrants de 2022-2023 en première année d'enseignement supérieur, en %

Filière	Poursuite dans la même filière (1)	Réorientation vers une autre filière du champ étudié (2)	Non-réinscription dans une filière du champ étudié	Total
Droit - Sciences politiques	65,2	18,4	16,4	100,0
Sciences économiques - Gestion (hors AES)	56,6	23,0	20,4	100,0
AES	51,8	26,0	22,2	100,0
Lettres - Sciences du langage - Arts	49,3	17,6	33,1	100,0
Langues	55,1	19,2	25,7	100,0
Sciences humaines et sociales	58,4	17,4	24,3	100,0
Sciences fondamentales et applications	56,9	26,7	16,4	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	51,0	28,6	20,4	100,0
Staps	63,7	12,5	23,8	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	57,8	20,1	22,0	100,0
Santé	39,7	41,0	19,3	100,0
Ingénieurs universitaires	83,0	14,8	2,2	100,0
BUT	77,6	12,3	10,2	100,0
Total université y compris IUT	59,6	20,7	19,6	100,0
Formations universitaires privées	66,1	22,7	11,2	100,0
CPGE	78,1	17,4	4,6	100,0
STS scolaires hors agricoles	66,0	7,7	26,3	100,0
STS en apprentissage	77,7	1,3	21,0	100,0
Ingénieurs hors universitaires	83,3	12,3	4,4	100,0
Écoles de commerce	88,2	3,6	8,2	100,0
Grands établissements	79,3	11,9	8,8	100,0
Écoles d'art	75,9	4,9	19,2	100,0
Autres écoles	80,6	7,1	12,3	100,0
Total	65,7	15,3	19,0	100,0

► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

1. Taux de poursuite dans la filière : proportion d'entrants de 2022-2023 inscrits dans la même filière l'année suivante, en 2023-2024. Il peut s'agir soit d'un passage en deuxième année, soit d'un redoublement en première année.

2. Taux de réorientation vers une autre filière : proportion d'entrants de 2022-2023 inscrits l'année suivante, en 2023-2024, dans le champ étudié mais dans une filière différente de celle choisie initialement, en première ou en deuxième année.

Lors de la campagne 2023 de **Mon Master**, 209 300 candidats ont confirmé au moins une candidature en diplôme national de master (1). En moyenne, ces candidats confirment 9,3 candidatures, dont 8,1 pour des formations sous statut scolaire et 1,2 pour des formations en alternance. Les étudiants inscrits en 3^e année de licence générale (L3) représentent 60,5% des candidats et ont fait en moyenne 10,7 candidatures.

Lors des phases d'admissions, 72,1% des candidats ont reçu au moins une proposition d'admission, dont 69,8% durant la phase principale (PP), 1,4% durant la gestion des désistements (GDD) et 0,9% de démissionnaire (2). Ce taux atteint 81,6% pour les candidats qui étaient inscrits en L3. La moitié des candidats ont accepté l'une des propositions d'admission qui leur a

été faite. Parmi les candidats inscrits en L3, 69,0% ont accepté une proposition. Ainsi, 122 000 étudiants ont accepté une proposition d'admission en PP, auxquels s'ajoutent 9 900 recrutements lors des phases locales complémentaires, pour 172 000 places offertes dans Mon Master (3). Par ailleurs, 4 600 candidats supplémentaires pourront être acceptés dans un master sous réserve de signature d'un contrat d'alternance dans les trois mois suivant la rentrée scolaire.

Ce sont les masters de « sciences fondamentales et appliquées (dont STAPS) » qui rassemblent le plus de candidats ayant accepté une proposition d'admission, suivis par les formations en « sciences humaines et sociales » et les masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) ».

Précisions

La campagne Mon Master 2023 s'est déroulée du 22 mars au 30 septembre. Les propositions d'admission pour l'alternance ont été faites dès le 24 avril et les propositions pour les formations sous statut scolaire ont été faites à partir du 23 juin. La phase de gestion des désistements s'est déroulée du 26 juillet au 16 septembre pour les formations sous statut scolaire. En 2023, une seule phase d'admission a été organisée : la phase principale. Cependant, des recrutements complémentaires hors plateforme ont été autorisés à partir du 8 juillet.

Champ – Ensemble des candidats ayant confirmé au moins une candidature sur Mon Master.

Pour en savoir plus

- *Notes Flash du SIES* : 23.25 ; 24.01.

1 Candidats et acceptations des propositions d'admission en 2023 selon la formation d'origine

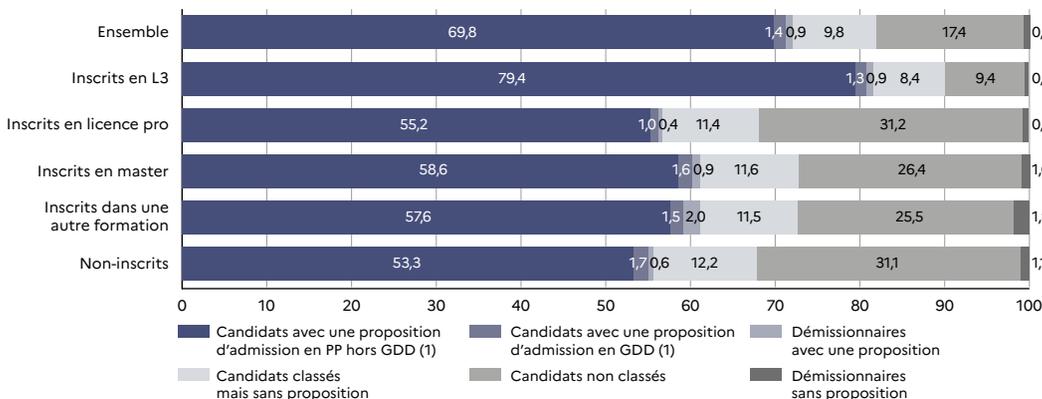
Inscription dans un établissement d'enseignement supérieur en France en 2022-2023	Candidats		Nombre moyen de candidatures		Candidats ayant accepté une proposition d'admission en phase principale			Candidats en recherche de contrat d'alternance (sans acceptation d'une proposition d'admission sous statut scolaire)	
	Effectifs	%	Sous statut scolaire	En alternance	Effectifs	Part des candidats (%)	Part des candidats avec proposition d'admission (%)	Effectifs	Part des candidats (%)
Inscrits en L3	126 546	60,5	9,5	1,2	87 334	69,0	84,5	2 243	1,8
Inscrits en licence pro	11 455	5,5	3,6	2,8	4 327	37,8	66,6	828	7,2
Inscrits en master	12 131	5,8	5,7	0,9	4 947	40,8	66,8	153	1,3
Inscrits dans une autre formation	11 809	5,6	6,7	1,3	5 176	43,8	71,7	223	1,9
Non inscrits	47 383	22,6	6,1	1,2	19 979	42,2	75,8	1 129	2,4
Ensemble	209 324	100,0	8,1	1,2	121 763	58,2	80,7	4 576	2,2

► **Champ** : ensemble des candidats ayant confirmé au moins une candidature sur Mon Master pour une formation de France + Nouvelle Calédonie et Polynésie française.

RERS 2024, DEPP, SIES

Lecture : 126 546 candidats présents sur Mon Master étaient inscrits en 3^e année de licence générale (L3) pendant l'année scolaire 2022-2023. En moyenne ces étudiants ont confirmé 10,7 candidatures sur la plateforme dont 9,5 pour des formations sous statut scolaire et 1,2 pour des formations en alternance. Parmi ces candidats inscrits en L3 en 2022-2023, 69,0% ont reçu une proposition d'admission et 1,8% sont en recherche d'un contrat d'alternance.

2 Répartition des propositions d'admission par phases en 2023 selon l'origine des candidats, en %



► **Champ** : ensemble des candidats ayant confirmé au moins une candidature sur Mon Master pour une formation de France + Nouvelle Calédonie et Polynésie française.

RERS 2024, DEPP

1. PP : phase principale; GDD : phase de gestion des désistements.

Lecture : 69,8% des candidats ont reçu au moins une proposition d'admission pendant la phase principale et 1,4% en ont reçu au moins une pendant la phase de gestion des désistements (GDD).

3 Candidatures, propositions d'admission et acceptations par discipline en 2023

Disciplines	Places offertes	Candidats avec au moins une candidature (1)		Candidats avec au moins une proposition d'admission (2)		Candidats ayant accepté une proposition d'admission en phase principale		Candidats en recherche de contrat d'alternance (sans acceptation d'une proposition d'admission sous statut scolaire) (3)	
	Effectifs	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Droit et sciences politiques	23 894	42 800	20,4	24 990	16,6	19 812	16,3	242	5,3
Économie, gestion et AES	25 585	57 774	27,6	29 375	19,5	17 749	14,6	2 568	56,1
Lettres, langues, art	23 099	33 793	16,1	20 591	13,7	13 957	11,5	122	2,7
Sciences humaines et sociales (SHS)	29 812	62 429	29,8	32 151	21,3	22 210	18,2	533	11,6
Sciences fondamentales et appliquées (dont STAPS)	35 734	57 777	27,6	35 534	23,6	26 387	21,7	1 118	24,4
Ensemble hors MEEF	138 124	190 108	90,8	128 269	85,0	100 115	82,2	4 572	99,9
MEEF	33 549	36 751	17,6	30 084	19,9	21 648	17,8	5	0,1
Ensemble	171 673	209 324		150 837		121 763	100	4 576	

► **Champ** : ensemble des candidats ayant confirmé au moins une candidature sur Mon Master pour une formation de France + Nouvelle Calédonie et Polynésie française.

RERS 2024, DEPP, SIES

1. Un candidat peut candidater pour des masters dans plusieurs disciplines. Par conséquent, la somme des lignes par discipline est supérieure à la ligne « Ensemble ».

2. Un candidat peut avoir une proposition d'admission dans plusieurs disciplines. Par conséquent, la somme des lignes par discipline est supérieure à la ligne « Ensemble ».

3. Le statut « en recherche de contrat » ne correspond pas à une acceptation définitive, ainsi un candidat peut être positionné en recherche de contrat d'alternance sur plusieurs candidatures et dans plusieurs disciplines. Par conséquent, la somme des lignes par discipline est supérieure à la ligne « Ensemble ».

Lecture : en « droit et sciences politiques », 23 894 places étaient offertes sur la plateforme. 42 800 étudiants ont confirmé au moins une candidature dans cette discipline. Pendant la phase principale, 24 990 candidats ont reçu au moins une proposition d'admission en « droit et sciences politiques ». Et 19 812 candidats ont accepté une proposition d'admission dans la discipline. De plus, 242 candidats n'avaient pas d'acceptation mais étaient en recherche de contrat d'alternance.

Trois étudiants hors apprentissage sur dix ont effectué un stage en 2020-2021, une part quasiment stable depuis 2009-2010 (1). La baisse du nombre de stagiaires observée depuis 2015 dans les licences professionnelles se poursuit en 2020-2021 (-16 points entre 2018-2019 et 2020-2021) sous l'effet de l'apprentissage. En effet, le nombre d'étudiants inscrits dans cette formation en tant qu'apprentis a connu une croissance opposée, et le recours au stage a donc fortement diminué. Désormais, les cycles d'ingénieur (71% en 2020-2021) et les DUT (62%) ont les plus forts taux de stagiaires – une part en baisse de 8 points depuis 2009 pour les premiers, mais stable pour les DUT.

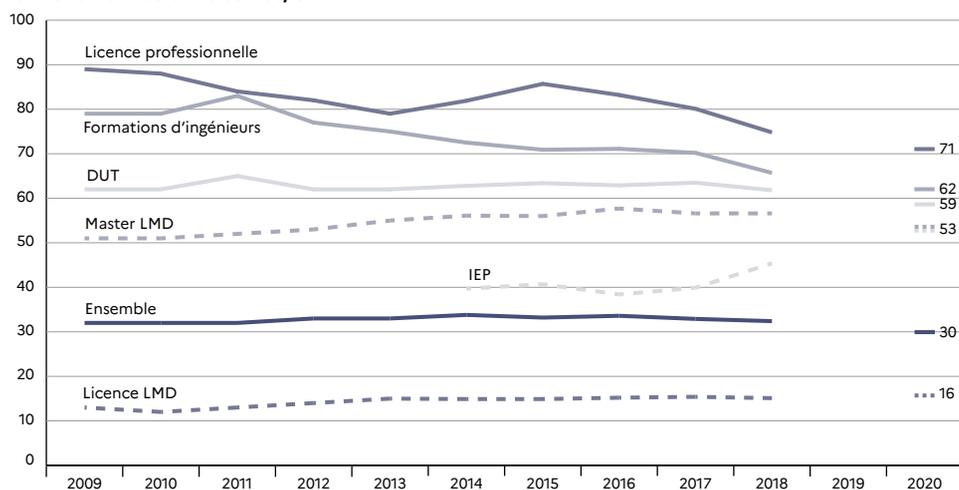
La part de stagiaires est d'autant plus élevée que le niveau de formation est élevé. Ainsi, 84% des étudiants de deuxième année à la préparation au **diplôme universitaire de technologie** (DUT) ainsi qu'en deuxième année de formation d'ingénieur suivent un stage contre 42% et 47% de leurs premières années respectives (2). En deuxième année de DUT, la part de stagiaires est ainsi

deux fois plus forte qu'en première année. Les étudiants en licence générale sont ceux qui effectuent le moins de stages, même si leur part augmente considérablement en dernière année (de 3% à 38%).

Par ailleurs, la part du nombre d'étudiants ayant effectué un stage de plus de deux mois croît avec l'année de formation, tout comme celle des stages gratifiés (3). Les taux de stagiaires selon ces deux critères sont parmi les plus élevés dans les formations d'ingénieurs : pour 76% d'entre eux, leur stage a ainsi duré plus de deux mois et a été gratifié.

En 2020-2021, la mobilité des stagiaires à l'étranger a fortement été réduite, puisque 5% des stagiaires seulement sont partis à l'étranger pour réaliser leur stage (contre 10% en 2018-2019) et plus de sept sur dix sont restés dans leur région d'étude. La mobilité des stagiaires reste néanmoins plus courante en cycle d'ingénieur ou dans les IEP (13% de stages effectués à l'étranger dans ces deux formations).

1 Évolution de la proportion d'étudiants ayant effectué un stage entre les années universitaire 2009-2010 et 2020-2021 selon le cursus, en %



► Champ : France.

Note : rupture de série à partir de la rentrée 2019-2020.

RERS 2024, DEPP, SIES

Précisions

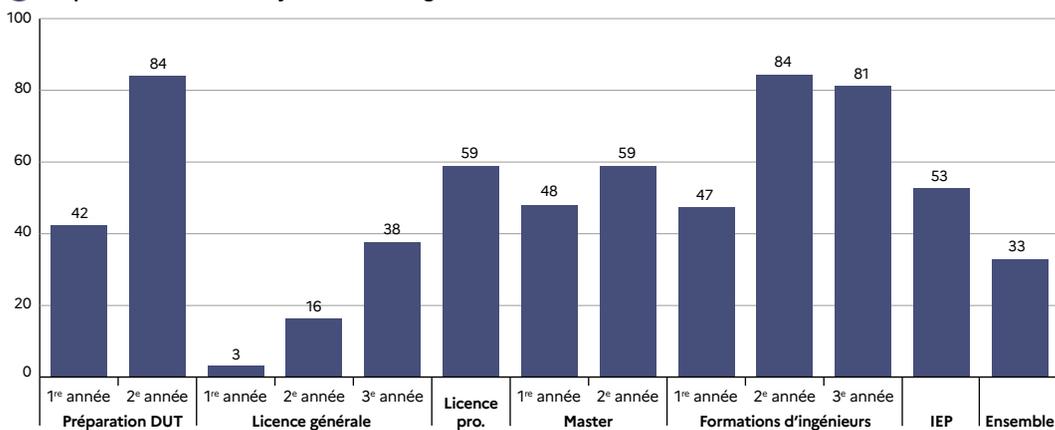
Population concernée – Étudiants en formation initiale hors apprentissage et contrat de professionnalisation, inscrits au 15 janvier 2021 en université (y compris les deux CUFR et les universités de Dauphine et de Lorraine), dans les écoles d'ingénieurs internes ou rattachées aux universités, dans les universités de technologie ou à l'IEP de Paris. Le champ comprend les étudiants inscrits en préparation au DUT, en

licences et masters LMD (masters enseignement compris), en formations d'ingénieurs ou dans un IEP. Il exclut ceux inscrits en études de médecine et préparant un diplôme d'université ou un doctorat.

Pour en savoir plus

- Notes Flash du SIES : 22.27 ; 2017.

2 Proportion d'étudiants ayant fait un stage selon le cursus en 2020-2021, en %



► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

3 Indicateurs sur les stages effectués selon le cursus des étudiants en 2020-2021, en %

		Stagiaires	Stages ≥ 2 mois	Lieux de stages			Stages gratifiés	Gratification supérieure à 603,75 €
				Région d'études	Autre région française	À l'étranger		
Préparation DUT	1 ^{re} année	42	7	79	20	1	12	27
	2 ^e année	84	66	78	20	2	58	17
	Ensemble	62	45	78	20	2	42	18
Licence générale	1 ^{re} année	3	11	83	15	2	8	28
	2 ^e année	16	21	81	16	2	9	25
	3 ^e année	38	30	78	18	4	17	26
Ensemble	16	26	80	17	3	14	26	
Licence pro.	Ensemble	59	84	67	30	3	79	17
Master	1 ^{re} année	48	49	76	20	4	39	33
	2 ^e année	59	81	66	28	6	72	40
	Ensemble	53	66	70	24	5	57	38
Formations d'ingénieurs	1 ^{re} année	47	22	45	44	11	36	55
	2 ^e année	84	84	38	46	16	77	46
	3 ^e année	81	98	34	56	10	98	66
Ensemble	71	76	38	49	13	76	57	
IEP	Ensemble	53	75	52	35	13	51	54
Tous cursus		32	51	72	23	5	42	35

► Champ : France.

RERS 2024, DEPP, SIES

Lecture : 84% des inscrits en deuxième année de préparation au DUT ont effectué un stage. Pour 66% d'entre eux, le stage a duré deux mois ou plus et 78% l'ont effectué dans leur région d'études. 58% des stagiaires ont perçu une gratification. Parmi eux, 17% ont touché plus de 603,75 euros.